

Bonjour!

La personnalité
de la semaine



B 14 MADELEINE
OUELLETTE-
MICHALSKA

A 4 SOMALIE—
SOLDAT

Le soldat Erwin Brown comparaitra lundi devant un tribunal militaire pour répondre à des accusations de meurtre d'un citoyen somalien.

C 12 SOMMET

Au 5^e sommet de la francophonie, à l'île Maurice, François Mitterrand réclame l'exclusion du secteur culturel des discussions du GATT.

Sports



Sommaire

Annonces classées	
immobilier.....	C6 à C9
merchandises.....	C9
emplois.....	C9
automobiles.....	C10 et C11
propositions d'affaires.....	C11
Arts et spectacles	
informations.....	B7 à B10
cine-horaire.....	B10
tele-horaire.....	B9
Deces.....	C11
Etes-vous observateur?.....	C6
Faillite.....	C7
Horoscope.....	C8
Le monde.....	B13, C12
Loterie — résultats.....	A4 et A5
Quoi faire.....	C16
Tetes d'affiche.....	B11

GRAND

BEAUCOUP TROP
DE SIDEENS À
L'HÔTEL DIEU.

VOUS DEVRIEZ
VOUS SPÉCIALISER
DANS LE RHUME DES
FOIES MONSIEUR
LE DIRECTEUR...
C'EST PLUS PROPRE.



Autre dérapage de Kim Campbell

La première ministre s'excuse des propos qu'elle a tenus à l'endroit de Jean Charest

MARIE-CLAUDE LORTIE

Les tensions laissées par la course au leadership, ravivées par les difficultés électorales du Parti conservateur, ont éclaté au grand jour hier quand Jean Corbeil a sommé publiquement Kim Campbell de retirer les propos qu'elle a tenus à *La Presse* vendredi, dans lesquels elle égratignait Jean Charest et liait les déboires actuels des conservateurs à l'héritage Mulroney.

Dans une lettre adressée au leader des conservateurs et rendue publique hier en début de soirée, l'ancien ministre des Transports des cabinets Campbell et Mulroney — qui appuyait Jean Charest durant

la course au leadership — affirme qu'il s'inscrit en faux contre les propos de Mme Campbell et qu'il ne peut accepter qu'elle montre ainsi du doigt certains des membres de l'équipe conservatrice « afin de justifier le dérapage » d'une campagne qu'elle a pilotée elle-même.

La lettre a été envoyée aux médias et à la première ministre après que M. Corbeil eut discuté avec Mme Campbell de sa réaction à l'article de *La Presse*, a confirmé l'attaché de presse de la première ministre. Un des membres de l'entourage de Mme Campbell a raconté que lorsque le fax de M. Corbeil est arrivé dans l'autobus de Mme Campbell, au moment où elle quittait un rallye à Victoriaville, tout le monde a été pris par surprise, et que cela avait eu l'impact d'un « missile Scud ».

Le chef des conservateurs a affirmé, dans une entrevue donnée à *La Presse* vendredi, que si sa campagne ne va pas pour le mieux et que les Canadiens délaissent le Parti conservateur pour le Bloc et les réformistes, c'est en grande partie parce que le style politique des années Mulroney a sapé la crédibilité du processus politique.

Mme Campbell précisait aussi que son style à elle est différent, plus « populiste » que celui de Brian Mulroney, parce qu'en Colombie-Britannique, d'où elle vient, les politiciens sont plus francs.

Dans cette entrevue, elle a aussi laissé tomber à un autre moment — durant un des détours de ses longues explications sur son approche, ses réalisations et sa vision de la politique — que d'après elle, Jean

Charest n'avait jamais présenté une « vision bien étayée » (a fleshed out vision) de son plan d'élimination du déficit et de création d'emplois durant la course au leadership.

Ces propos ont choqué M. Corbeil, qui écrit, dans sa lettre: « Ma loyauté à notre formation m'incite à n'accepter d'aucune façon que vous « éclaboussiez » certains de ses membres afin de justifier le dérapage d'une campagne dont vous avez choisi les concepteurs et déterminé les orientations. De plus, vous conviendrez avec moi, Madame, que vos propos tels que rapportés sont très loin de la politique d'inclusion dont vous vous étiez pourtant faite une ardente promotrice. »

VOIR CAMPBELL EN A 2

Construction: l'Ontario a commencé son boycott du Québec

GILLES PAQUIN

Avant même le dépôt du projet de loi annoncé à l'Assemblée législative de l'Ontario, le gouvernement de cette province et plusieurs de ses municipalités ont commencé cette semaine à boycotter les travailleurs, les produits et les entreprises de construction du Québec.

Dans une note de service, rédigée le 8 octobre dernier, et transmise aux entreprises qui font affaire avec le gouvernement de l'Ontario, le ministre de la Santé de la province annonce la mise en vigueur immédiate de la politique protectionniste du premier ministre Bob Rae.

Le document, dont *La Presse* a obtenu copie, précise que le processus d'appel d'offres de la province, ainsi que les contrats liant le gouvernement et les entreprises, doivent être modifiés rétroactivement pour exclure les fournisseurs québécois.

Le ministre se réserve le droit de permettre certaines dérogations lorsqu'aucun autre fournisseur que celui du Québec peut offrir un service ou un produit. Il peut faire de même lorsque seulement deux fournisseurs sont en lice et que les prix de celui de l'Ontario sont de dix p. cent supérieurs, précise le document.

« Un soumissionnaire qui refuse de se soumettre à ces exigences peut être disqualifié, et si ce refus est découvert après la signature du contrat, les mesures de redressement nécessaires seront exécutées à ses dépens », précise la directive du ministère de la Santé.

Le conseil municipal d'Ottawa

VOIR ONTARIO EN A 2

VICTOIRE FACILE DES NORDIQUES

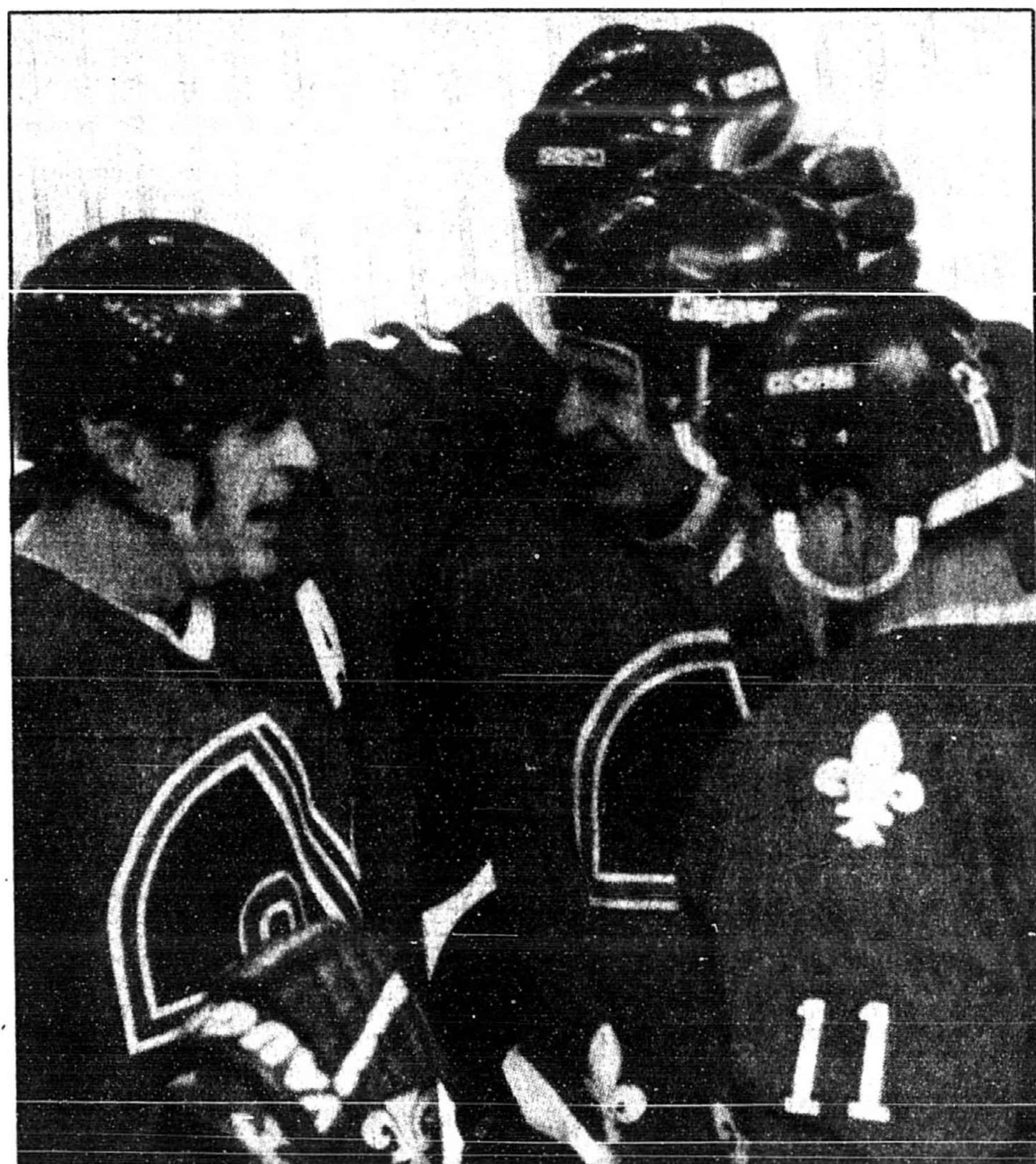


PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Mike Ricci a compté le premier but des Nordiques, en première période, hier soir au Forum. Le ton était donné: l'attaque des Nordiques a ensuite enfilé trois buts au deuxième tiers et les Fleurdelisés ont finalement vaincu le Canadien 5 à 2. La troupe de Jacques Demers pourra se reprendre demain sur la patinoire du Colisée, à Québec. Voir tabloïd Sports en page 3.

Trois navires de guerre canadiens cinglent vers Haïti afin de faire respecter l'embargo

d'après AFP et Reuter
PORT-AU-PRINCE

Une atmosphère d'attente inquiète régnait hier à Port-au-Prince au moment où les derniers membres des missions civile et militaire internationale quittaient la ville et que des bâtiments militaires américains prenaient position au large des côtes haïtiennes.

Par ailleurs, le Premier ministre canadien Kim Campbell a annoncé hier l'envoi par le Canada de trois navires de guerre dans les eaux internationales au large d'Haïti pour contrôler l'application de l'embargo pétrolier et militaire décrété par les Nations unies. Il s'agit de deux destroyers et d'un ravitailleur, a-t-elle indiqué dans un communiqué publié à Ottawa. Elle a également conseillé aux Canadiens encore présents dans le pays de le quitter, soulignant qu'une partie du personnel de l'ambassade du Canada à Port-au-Prince ainsi que leurs familles seraient pour leur part rapatriés.

D'autre part, le conseil de sécurité a adopté hier une résolution autorisant l'inspection et l'interception de tous les navires à destination d'Haïti pour faire respecter cet embargo qui doit entrer en vigueur lundi à 23 h 59 (heure de New York) si les responsables militaires haïtiens ne coopèrent pas au retour du président constitutionnel Jean-Bertrand Aristide.

Les responsables du Départe-

ment d'Etat ont indiqué que si les opérations aériennes sont également autorisées pour le contrôle de l'embargo, des avions P-3 Orion de la marine dotés de radars à longue portée et d'installations de détection électronique seraient aussi utilisés.

Le président américain Bill Clinton a placé un contingent de renfort de plus de 600 fusiliers marins (Marines) en état d'alerte sur la base navale américaine de Guantanamo Bay à Cuba, mettant en avant des craintes pour la sécurité des quelque 1 000 Américains qui se trouvent encore en Haïti.

Le sénateur républicain Bob Dole a émis des objections au déploiement naval américain. « Je ne comprends pas tout à fait pourquoi il est nécessaire de dépêcher des navires américains. S'ils ne veulent pas de nous à Haïti, alors tenons nous à l'écart », a-t-il dit. Quant à l'ancien secrétaire à la Défense de George Bush, Dick Cheney, il a qualifié le nouvel embargo de « stupide ».

De son côté, la France « poursuivait des consultations » avec ses partenaires sur une participation de bâtiments français au contrôle de la navigation maritime à destination d'Haïti mais « aucune décision n'a été prise à ce stade », a indiqué hier un porte-parole du ministère des Affaires étrangères. On indiquait aux Nations unies à New York que plusieurs pays, dont la France et l'Argentine, pourraient se joindre aux États-Unis pour faire res-

pecter l'embargo sur le pétrole et sur les armes.

Après une journée de vendredi vécue au ralenti, la capitale haïtienne avait retrouvé hier son agitation habituelle. Des milliers de gens se pressaient sous le soleil le long des principaux axes, livrés aux échoppes en plein air, alors que des militaires armés étaient visibles à certains carrefours.

La veille, de nombreuses boutiques étaient demeurées fermées. Beaucoup d'habitants de la capitale étaient restés chez eux, en signe de deuil après l'assassinat jeudi du ministre de la Justice Guy Malary, mais aussi par crainte de troubles durant une journée où la démission du chef de l'armée, le général Raoul Cédras, avait été annoncée de sources diplomatiques.

Mais le général n'a pas quitté son poste. Le chef de l'armée haïtienne, le général Raoul Cédras, s'est déclaré prêt à participer à un « débat public » autour de la crise avec le médiateur international de l'ONU et de l'Organisation des États Américains (OEA), Dante Caputo.

Dans une lettre adressée au diplomate et rendue publique hier par le quotidien haïtien *Le Nouvelliste*, le général Cédras affirme: « Je n'hésiterai pas une seconde à me présenter avec vous et tout autre personne devant la presse nationale et internationale en un débat public ». Cette proposition figure en conclusion d'une lettre dans laquelle l'officier reproche à M. Caputo son attitude

dans la crise au cours des dernières semaines, ainsi que le manque d'explications concernant le rôle de la mission technique militaire et de police de l'ONU.

« Pas une fois vous n'avez pensé à élucider les interrogations des secteurs nationaux concernant cette mission », indique l'officier. Il reproche également à M. Caputo, outre des « écarts de langage », d'avoir « mis en doute » sa moralité et de « n'avoir pas tenu compte de la sensibilité de ce peuple, de son histoire, de ses traditions et de ses mœurs ». Jeudi, le médiateur international avait accusé l'armée d'avoir « violé » l'accord de Governors Island. Il avait estimé qu'un « petit groupe de gens » qu'il avait qualifiés de « faux nationalistes et de mafiosi », étaient « responsables de la souffrance du peuple haïtien ».

Les six bâtiments américains dont l'envoi au large d'Haïti a été annoncé vendredi par le président Bill Clinton ont pris position près des côtes pour faire respecter l'embargo pétrolier et militaire réimposé par les Nations unies. La plupart des habitants de Port-au-Prince pensent qu'ils vont être soumis à un véritable blocus incluant toutes les transactions commerciales, ce que ne prévoit pas la résolution de l'ONU.

Cela a fait monter l'anxiété et des radios ont évoqué des mouvements de population entre la capitale haïtienne et la province. Des départs de stockages ont aussi

VOIR HAÏTI EN A 2

Chrétien s'engage à... tenir parole

PHILIPPE DUBUSSION
envoyé spécial

La Presse à CHATAM, Ontario

Le chef libéral Jean Chrétien a affirmé hier qu'il ne prendra pas excuse d'une situation financière plus difficile que prévue pour différer l'exécution de ses promesses électorales ou les reloger aux calendes grecques.

C'est l'engagement qu'il a pris devant une foule de 500 partisans à Sarnia, dans le sud-ouest de l'Ontario. Il a par la suite expliqué que le plan de relance des libéraux a été élaboré en tenant compte de l'état des finances publiques.

« Je ne serai pas pris par surprise si le déficit est de trois ou quatre milliards plus élevé que prévu. Nous avons élaboré notre plan de relance économique en fonction d'une situation financière qui n'est pas rose », a-t-il dit.

Compte tenu du rythme de croissance plus lent que prévu de l'économie canadienne, les économistes sont maintenant certains que les objectifs financiers établis dans le dernier budget conservateur ne seront pas atteints.

Pour les cinq premiers mois de l'exercice financier en cours, le déficit fédéral est de deux milliards plus élevé qu'à pareille date l'an dernier. Or, pour l'ensemble de l'exercice 1993-94, les conservateurs avaient projeté un déficit de 32,6 milliards, en baisse de 3 milliards sur l'année précédente.

Le plan libéral prévoit divers programmes pour la relance économique, l'aide aux petites et moyennes entreprises, la formation professionnelle et le développement du réseau des garderies, notamment. La facture de ces initiatives s'élève à 5,4 milliards sur quatre ans.

Les libéraux prévoient financer ces programmes par des compressions de dépenses dans la Défense nationale, l'administration fédérale et les subventions aux entreprises.

Mais le plan libéral commence à montrer des failles. D'une part,

VOIR CHRÉTIEN EN A 2

ÉLECTIONS 93

■ A Ottawa, le Bloc va démontrer son ouverture sur le monde

■ Chrétien n'entend pas rouvrir le dossier constitutionnel — page A 5

BAROMÈTRE

SOM-LA PRESSE-TVA

Bloc Québécois	50%
Parti libéral	30%
Parti conservateur	18%

Voir baromètre page A6

GATT: comment sortir du piège où l'on s'est jeté soi-même?

LOUIS B. ROBITAILLE

collaboration spéciale



cette affaire de volet agricole du GATT.

La question qui se pose maintenant à Paris, dans tous les médias, est de savoir comment la France va réussir à se sortir du piège dans lequel elle s'est volontairement enfoncée avec cette affaire de volet agricole du GATT.

Et la réponse à laquelle arrivent la plupart des médias sérieux, c'est que les gouvernements français, d'abord socialiste, puis de droite, ont tellement laissé trainer les choses et monter la pression, depuis la signature en octobre 92 de l'accord de Blair House, que le premier ministre Balladur est maintenant menacé d'une crise intérieure majeure s'il ne parvient pas à obtenir quelques concessions bien visibles de la part des Américains. Non seulement les paysans, dont on a encouragé l'intransigence, pourraient réagir assez violemment à une telle reculade (ils souhaitent ouvertement un échec total du GATT à la date limite du 15 décembre), mais encore beaucoup de députés de droite se sont tellement engagés en ce sens qu'ils pourraient être poussés à provoquer une vraie crise politique. Sans parler du grand «ami» de Balladur, Jacques Chirac, désormais exaspéré

par la popularité de son «cher Edouard», et qui ne serait pas fâché de le voir tomber sur cette affaire.

Pour un enjeu qui se révèle quand même assez limité — essentiellement une baisse de 21 p. cent des exportations françaises subventionnées de céréales hors CEE, soit une baisse totale de 5 p. cent environ —, le gouvernement Balladur est maintenant confronté à une crise politique de première grandeur. Telle que les mêmes médias, qui soulignent le caractère surréaliste de ce conflit, se demandent si malgré tout Paris ne choisira pas... la crise européenne et internationale. Faute de s'être laissé une porte de sortie et une marge de manœuvre. Il faut dire que la politique intérieure a joué un rôle dévastateur depuis le début.

À la signature de Blair House en octobre 92, les socialistes étaient en fin de règne et tentaient de limiter les dégâts en vue des législatives de mars 93: en dénonçant violemment Blair House (sans pour autant provoquer la crise de fait à Bruxelles), ils flattaient le sentiment national... tout en étant assurés de refiler le dossier empoisonné à leurs successeurs. La droite, de son côté, traditionnellement proche des agriculteurs, ne pouvait que rajouter sur cette intransigence. Elle s'enfermait donc à l'avance. Et brandissait bien haut la menace d'un veto à Bruxelles, c'est-à-dire de l'arme absolue jamais utilisée depuis

PARIS
FRANCE

1963. Aujourd'hui elle hérite des fruits de sa propre démagogie. Une position extrême dont elle n'a pas vraiment tenté de se dégager depuis sa victoire en mars 93 — tandis que l'opposition socialiste se trouve trop heureuse de la voir se débattre dans ce piège infernal.

Situation d'autant plus absurde que chacun sait depuis le début que la France est dans une position de faiblesse totale sur ce dossier:

— certes les agriculteurs français — les plus gros — sont ceux qui paient le plus cher les limitations imposées par l'accord. Mais ils ne sont pas les seuls, et l'agriculture n'est que l'un des dossiers en discussion. Il y a aussi les règles commerciales, il y a Airbus. Il y a aussi le secteur culturel et de l'audiovisuel, bien plus fondamental et lourd de conséquences. Bref, non seulement les milieux d'affaires français, mais aussi la majorité des pays européens, même agricoles, ne pensent pas qu'il faille risquer un échec global de la négociation, même si les termes de Blair House leur paraissent discutables.

Non seulement une très large majorité européenne estime d'ailleurs que

Blair House est un accord «raisonnable», mais encore, si un échec du GATT au 15 décembre constituait un désastre pour l'économie mondiale, c'est l'Europe de l'Ouest qui aurait le plus à perdre dans cet échec. En un mot, le chantage à la non-signature agité par la France n'a pas grand sens car, mis au pied du mur, les États-Unis seraient capables de prendre l'Europe au mot.

La semaine qui vient de s'écouler a confirmé les prévisions les plus pessimistes. Jeudi matin à Bruxelles, les négociateurs américain et européen, MM. Kantor et Brittain, ont conclu à un échec total de la «renégociation» engagée à la demande européenne. Dans un climat qualifié de plutôt «brutal», Mickey Kantor a refusé de faire la plus petite concession dans le domaine agricole — d'abord parce que Blair House est déjà selon les Américains un accord de compromis. Ensuite parce qu'il sent très bien l'isolement de la France dans cette affaire. Enfin parce que l'Europe est également demandeuse dans d'autres domaines — et d'abord celui de l'exception culturelle, secteur qui représente des sommes gigantesques pour les Américains.

Devant ce refus catégorique et très prévisible, le gouvernement français s'est retrouvé cette semaine dans une situation surréaliste, cherchant désespérément une porte de sortie dans une bataille où il aurait dû depuis longtemps

opérer une retraite en bon ordre. Le ministre des Affaires étrangères Juppé a parlé d'accord «partiel», puis M. Balladur de «constat d'étape» excluant l'agriculture et la culture au 15 décembre. Des formules aussitôt rejetées à la fois par les Américains... et les négociateurs de la CEE.

Pour ne pas donner l'impression de rompre le pacte national, médias et milieux d'affaires s'étaient jusqu'à maintenant montrés très discrets sur le fond de la question. Depuis quelques jours, aussi bien le patronat que «Libération», le «Monde» ou le «Nouvel Observateur» ne se cachent plus pour estimer la position française absurde et donquichottesque. Pour tous ces gens, Blair House est sinon idéal du moins fort acceptable (comme il l'est pour le président de la CEE, le Français Jacques Delors). Et il est vital de conclure un accord au 15 décembre — non pas parce qu'il provoquera des miracles, mais parce qu'un échec aurait des effets psychologiques désastreux. S'il y a une bataille agricole entre la France et le reste du monde, c'est essentiellement pour des raisons intérieures françaises et à cause du poids de la paysannerie. Un entêtement, au risque d'une crise internationale, serait suicidaire. Donc on ne parvient pas à y croire. Mais, en même temps: comment Balladur se sortira-t-il de ce guépion sans se suicider lui-même?

Demain dans La Presse



Automobile

Un familiale musclée

La Volvo 850 familiale est une voiture à la fois pratique et sportive. Elle vient combler une niche sur le marché en plus d'offrir une traction à ceux qui reprochaient aux autres familles Volvo d'être des propulsions, soutient en substance Denis Duquet dans le cahier Automobile de demain, après avoir conduit cette nouvelle voiture suédoise sur les routes du Québec. Sous la rubrique AUTO-rétro, les lecteurs découvriront une Coccinelle en habit de gala, avec le même moteur à quatre cylindres refroidis à l'air et également montée à l'arrière. Il s'agit d'une Karmann-Ohia 1971 qu'un collectionneur de Coaticook a achetée d'un vétéran de l'armée américaine du Vermont. Claude Beaudoin, pour sa part, suggère à un médecin montréalais la recherche d'un cabriolet de faire l'acquisition d'une Mazda Miata, la version moderne des fameuses voitures sport britanniques. A lire demain dans La Presse.

SUITE DE LA UNE

CAMPBELL

Autre dérapage de Kim Campbell

Hier, Mme Campbell a expliqué que si elle a parlé des différences de style entre elle et M. Mulroney ce n'était pas pour le critiquer mais simplement pour préciser son style à elle. «Ce n'est pas une critique de Brian Mulroney, c'est une explication de Kim Campbell», a-t-elle dit.

La leader conservatrice a aussi affirmé qu'elle n'avait jamais eu l'intention de critiquer M. Charest, au contraire.

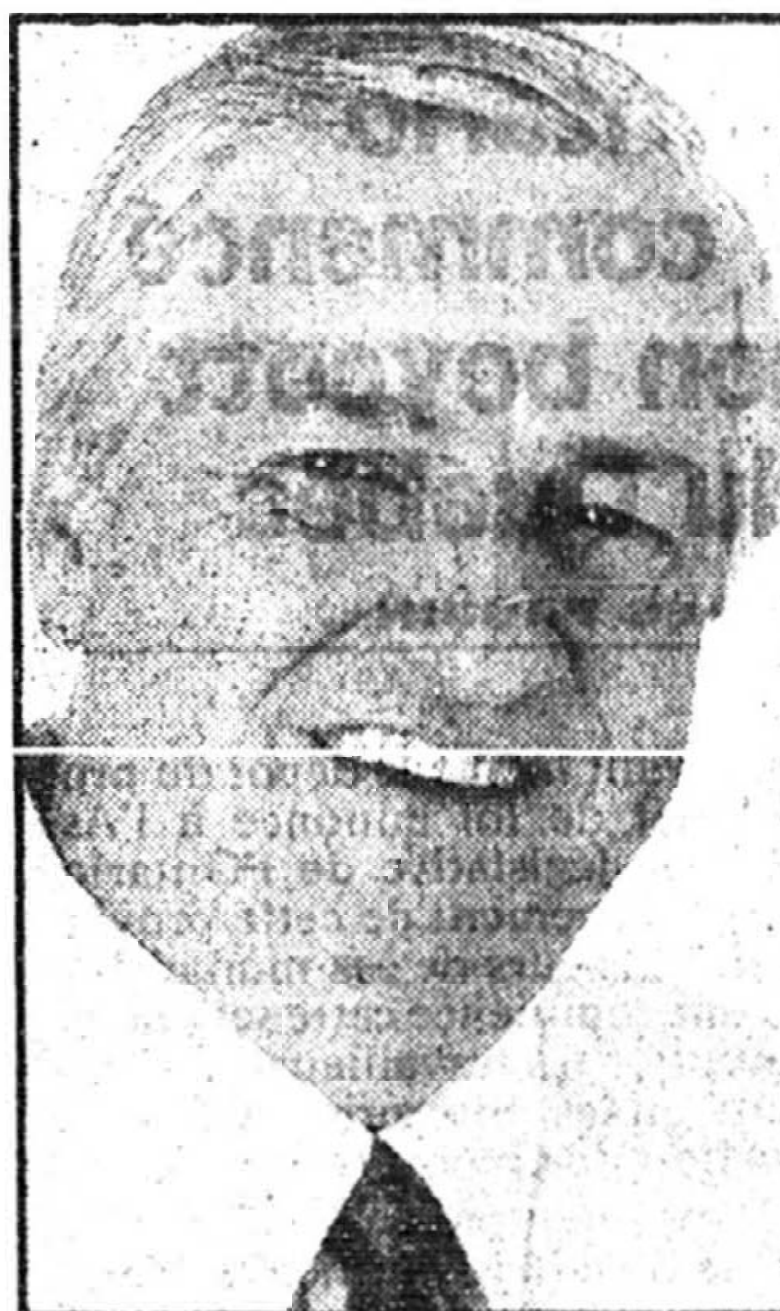
«C'était mon intention de démontrer que la façon dont M. Charest a communiqué ses politiques au cours de la campagne (au leadership) a été plus efficace que la mienne. J'ai beaucoup de respect pour M. Charest. (...) Ce n'était jamais mon intention d'exprimer une critique de M. Charest au contraire, je le respecte beaucoup», a-t-elle dit hier soir, peu avant 22h, après que les médias lui eurent demandé durant toute la journée de répondre à leurs questions.

Plus tôt, à Québec, le ministre

des Finances du cabinet Campbell, Gilles Loiselle — un de ses principaux partisans durant la course au leadership — avait cependant défendu les propos de Mme Campbell concernant l'absence de plan étagé de M. Charest durant la course à la direction du parti.

«Je ne l'ai pas vu non plus (son plan). Il est possible que M. Charest ait un plan. Mais M. Charest avait annoncé un plan en quatre ans, je crois, de réduction du déficit. Il faut lui demander à lui. Moi je ne l'ai pas vu. Mme Campbell en a proposé un qui est très clair... Est-ce que vous l'avez vu le plan vous (de M. Charest)?» a en effet déclaré M. Loiselle hier midi, à Québec, où il s'apprêtait à recevoir Mme Campbell qui a fait campagne dans la région de Québec hier avant de partir pour Montréal, en s'arrêtant à Victoriaville.

Mme Campbell a dit hier soir qu'elle avait parlé à M. Charest et à M. Corbeil et qu'ils avaient été satisfaits de ses explications. Mais cela n'a pas empêché M. Corbeil d'envoyer sa lettre, où il demande à Mme Campbell de retirer publiquement ses propos et de corriger



Jean Corbeil

notamment les impressions que ses propos sur la franchise des politiciens de Colombie-Britannique auraient pu laisser.

M. Corbeil s'offusque en effet

du fait que Mme Campbell mette en opposition la franchise des gens de Colombie-Britannique avec le style politique de M. Mulroney. Il y voit quelque chose d'injuste envers tous les Québécois.

Il écrit: «Je vous exprime ma vive déception face au jugement fort injuste que vous semblez porter à l'égard de votre prédécesseur, le très honorable Brian Mulroney et d'autres collègues du cabinet, ainsi qu'à l'endroit de la population québécoise, puisque vous avez affirmé qu'en Colombie-Britannique... les gens sont plus francs.»

M. Corbeil termine sa lettre en disant: «Veuillez agréer, madame, l'expression de ma vive déception et de mon souhait d'une correction rapide.»

Hier, Mme Campbell a offert ses excuses à tous ceux qui auraient pu être offensés par ses propos. Mais elle a aussi ajouté, au sujet de ce dernier élément de la lettre de M. Corbeil: «Je crois que penser que, parce qu'on dit que les gens de Colombie-Britannique sont francs, c'est faire une critique des autres, est un peu ridicule.»

Guerre des prix: le Times gagne 86 000 lecteurs

Agence France-Presse

LONDRES

Le quotidien britannique The Times a gagné plus de 86 000 lecteurs en un mois, soit 24,28 p. cent, depuis le passage de son prix de vente de 45 à 30 pence au début du mois de septembre, selon les premiers chiffres officiels du bureau de contrôle des ventes publiés hier dans le Daily Telegraph.

Le Daily Telegraph a cependant affirmé que cette guerre des prix coûtera 17 millions de livres (25,5 millions de dollars) en un an au groupe News International du magnat australo-américain Rupert Murdoch, propriétaire du Times.

En septembre, les ventes du Times se sont élevées à 440 910 numéros.

17 octobre 1993

10 106 724 \$

Merci de donner!

Objectif 24,5 millions

Centraide du Grand Montréal

493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 Tél.: (514) 286-1261

LE DON DE CHANGER LES CHOSÉS

La quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres **046**

à quatre chiffres **2458**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	
REDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
		National, Télé+	285-7306
		Vacances, Voyages	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Carrières et professions, nominations	285-7320
Annonces classées	285-6900		

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe»

Enregistrement: numéro 1400 » Port de retour garanti.
(USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

41-7

DIMANCHE

CODE DU JOUR

17 OCTOBRE 1993

ONTARIO

Construction d'Ontario, a commencé son boycott du Québec

et celui de la ville de Gloucester ont pour leur part adopté récemment des politiques d'achat identiques à celle du gouvernement ontarien. D'autres municipalités discutent de la question et pourraient en faire autant avant le dépôt d'un projet de loi les y contraignant prévu d'ici la fin de l'année.

Politique rétrograde

La politique protectionniste du gouvernement de l'Ontario est un scandale qui doit être dénoncé avec vigueur et contesté devant les tribunaux, a commenté hier le vice-président du Parti Québécois, Bernard Landry.

Selon lui, le Québec doit éviter de répondre à cette provocation par des mesures de représailles. Il faut exiger des négociations rapides et de bonne foi entre les deux

provinces pour résoudre ce conflit, dit-il.

«Avec le taux de chômage actuel, l'Ontario et le Québec n'ont pas les moyens de se lancer dans une guerre commerciale ruineuse», soutient M. Landry. Celui-ci s'empresse d'ajouter que l'Ontario pratiquait déjà un protectionnisme discret avant la sortie politique opportuniste de Bob Rae.

«Un homme qui peut amener l'économie prospère de l'Ontario au bord du gouffre en trois ans est un politicien dangereux», ajoute M. Landry. «Parce qu'il croit encore au protectionnisme du passé, Bob Rae s'est opposé au libre-échange avec les États-Unis et il le fait encore dans le cas du Mexique, même si sa province est celle qui en profite le plus», a-t-il expliqué.

Nouvelles barrières

Un porte-parole du ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, Gerald Tremblay, a déploré hier l'entrée en vigueur de la politique d'achat protection-

niste de l'Ontario. Il a reconnu que le problème devenait urgent puisqu'il mettait en péril de nombreux emplois dans le domaine de la construction.

«Lors d'une conférence fédérale-provinciale tenue en mars dernier, les ministres du commerce de toutes les provinces avaient rejeté l'imposition de nouvelles barrières commerciales. Ils avaient décidé de poursuivre les négociations pour en arriver à une solution globale», note l'attaché de presse du ministre, Jean-Luc Trahan.

Le 19 août dernier le Québec a présenté trois propositions bien précises à l'Ontario, mais il attend toujours une réponse de cette province afin de poursuivre les négociations, souligne M. Trahan. Les propositions ministérielles visaient les achats des gouvernements, le domaine de la construction et la vente des autobus.

Les offres du Québec ne devaient pas donner satisfaction à l'Ontario puisque la province annonçait un mois plus tard qu'elle

allait adopter une politique d'achat protectionniste, ainsi qu'une loi obligeant les villes à s'y conformer.

L'Ontario proteste depuis des années contre les décrets de la construction du Québec qui restreignent la mobilité des travailleurs de cette province vers les chantiers québécois. Ce problème irrite particulièrement le maire d'Ottawa, Jacqueline Holzman, et c'est pourquoi elle a agi rapidement.

Selon elle, il ne s'agit pas d'une politique de boycottage, mais simplement d'un moyen de pression visant à faire comprendre au Québec que les travailleurs des deux rives doivent avoir le même accès aux chantiers sur des deux côtés de l'Outaouais.

L'Ontario n'a aucune loi provinciale comparable à ce qui existe au Québec dans le domaine de la construction, mais elle exerce un contrôle indirect par l'entremise des syndicats et accorde la préférence aux firmes ontariennes.

Jean-Paul II: 15 ans de pontificat

Reuter

CITÉ DU VATICAN

Messages d'estime et de félicitations ont afflué du monde entier samedi au Vatican à l'occasion du 15^e anniversaire du pontificat de Jean Paul II.

Le souverain pontife, âgé de 73 ans, est le premier pape polonais de l'histoire et le premier non italien en 455 années.

Il a été élu le 15 octobre 1978. Depuis, celui qui fut le cardinal Karol Wojtyla de Cracovie s'est rendu dans plus de 100 pays au cours de 61 voyages à l'étranger, devenant l'un des personnages les plus populaires du monde.

Un concert devait être donné hier soir au Vatican pour célébrer l'anniversaire.

«À la lumière des graves conflits qui secouent de nombreuses régions de la planète, vos efforts

continus pour amener le monde plus près des idéaux de paix et de liberté ont réellement eu un impact positif», a déclaré le président américain Bill Clinton dans un message à Jean Paul II.

Le pape, qui a subi l'an dernier l'ablation d'une tumeur au colon, n'a accordé qu'une audience privée hier, jour chômé au Vatican. Il a reçu l'écrivain russe Alexandre Soljenitsyne, prix Nobel de littérature en 1970, qui envisage de rentrer dans son pays l'an prochain après vingt ans d'exil.

Dans son message, le président italien Oscar Luigi Scalfaro a remercié le pape pour sa défense des droits de l'homme.

Vos souffrances lors de l'attentat de la place Saint-Pierre le 13 mai 1981, au cours duquel le pape a failli être tué, sont «votre contribution aux souffrances de l'humanité», a déclaré le chef de l'État italien.

CHRÉTIEN

Chretien s'engage à... tenir parole

Le déficit sera plus élevé que prévu pour l'année en cours. D'autre part, les libéraux ont établi leur programme économique en fonction d'une croissance supérieure à 4 p. cent pour les trois prochaines années, ce qui devra aussi vraisemblablement être corrigé à la baisse.

De plus, l'annulation du contrat d'achat des hélicoptères EH-101 de la Défense nationale, dont les crédits doivent servir à financer les programmes libéraux, pourrait entraîner des coûts de 800 millions, selon le maître-d'oeuvre canadien, la société Parnax, tandis que les libéraux ont

HAÏTI

Trois navires de guerre canadiens cinglent vers Haïti afin de faire respecter l'embargo

été signalés et le sac de riz de 50 kilos est passé au cours des dernières 48 heures de 260 à 315 gourdes.

prévu des pénalités de 300 millions.

Les libéraux se sont par ailleurs engagés à réduire le déficit fédéral à 3 p. cent de la taille de l'économie canadienne mesurée par le Produit intérieur brut (PIB) d'ici trois ans, ce qui revient à promettre de réduire à environ 25 milliards le déficit par rapport à son niveau de 35,5 milliards pour l'exercice 1992-93.

M. Chrétien a indiqué qu'un gouvernement libéral pourrait comprimer davantage les dépenses fédérales pour financer ses nouvelles initiatives et réduire le déficit fédéral. Il a déjà indiqué qu'il n'avait pas l'intention de réduire les dépenses consacrées aux programmes sociaux ou d'augmenter les impôts et les taxes.

Le départ des observateurs internationaux fait augmenter l'incertitude sur l'avenir. Au lendemain des menaces des néo-duvaliéristes appelant à son départ «immédiat», la mission civile OEA-ONU a décidé de se replier sur la République dominicaine. Ses quelque 270 membres ont été évacués en deux vagues vendredi soir et hier matin.

PUBLIREPORTAGE

CHEZ SOI 93 Aménagement intérieur

Ne manquez pas ce cahier spécial mercredi 20 octobre 1993

La Presse

La légalisation du cannabis mobilise 300 jeunes

Parmi ces joyeux «poteux» réunis au parc Berri, la police de la CUM procède à neuf arrestations

RICHARD HÉTU

■ Au début, les policiers avaient l'air un peu fous.

Devant eux, sur la pelouse du parc Berri, quelque 300 jeunes participaient à un rassemblement pour la légalisation du cannabis en se passant des joints gros comme le pouce.

Des journalistes étaient allés voir les représentants du Service de police de la CUM, qui se tenaient à bonne distance des manifestants, pour leur demander quelle était leur consigne. «C'est la tolérance zéro», avait répondu le sergent Guy Roberge, du poste 33.

«Il n'y aura rien de permis au niveau de la possession ou de la consommation», avait-il ajouté, entouré des deux policiers en uniforme qui l'accompagnaient dans sa mission.

Les journalistes, qui s'étaient proménés pendant une heure parmi la foule bigarrée des fumeurs, avaient bien rigolé. Mais la police n'avait pas l'intention de rire ou de faire rire d'elle.

Deux heures après le début du rassemblement, hier, des policiers en civil et en uniforme du SPCUM avaient procédé à neuf arrestations. Trois personnes avaient été arrêtées pour possession de stupéfiants, dont deux adolescents de 17 ans. Un adolescent de 15 ans avait été arrêté pour trafic, quatre adultes pour entrave au travail des policiers et un autre adulte pour entrave et voie de fait sur un policier.

À 16h30, les policiers quittaient les lieux, laissant derrière eux une centaine de manifestants.

Une question sérieuse

Le rassemblement pour la légalisation du cannabis était organisé par la Ligue anti-prohibitionniste du Québec en collaboration avec le Parti rhinocéros. Il s'agissait d'un «joint venture», ont blagué les organisateurs.

En pleine campagne électorale, le but de l'événement était de rappeler au public que «la question des drogues est sérieuse et éminemment politique», a déclaré le président de la Ligue anti-prohibitionniste du Québec, Jean-Claude Bernheim, dont l'organisme compterait 70 membres.

Un des seuls manifestants à ne pas taper du joint — du moins en public —, M. Bernheim a repris tous les arguments en faveur de la décriminalisation des drogues. Selon lui, les politiques prohibitionnistes n'ont servi à rien, sinon à la création d'un marché noir évalué à plusieurs centaines de milliards de dollars, à l'instauration d'un climat de violence et de criminalité sans précédent, à une surcharge du système pénal, à des atteintes aux libertés démocratiques fondamentales et à l'impossibilité de prendre la mesure réelle du phénomène de l'usage et de l'abus des drogues.

Le contexte social

«Ce n'est pas la disponibilité qui favorise la consommation mais le contexte social», a ajouté M. Bernheim en précisant que l'argent investi dans la «guerre à la drogue» pourrait mieux servir au financement de projets sociaux et économiques.



«La question des drogues est sérieuse et éminemment politique», a déclaré hier, le président de la Ligue anti-prohibitionniste du Québec, Jean-Claude Bernheim (avant-dernier à droite). À ses côtés, on reconnaît François Gourd, du Parti rhinocéros.

PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

François Gourd, du Parti rhinocéros, a été pas mal plus personnel dans ses propos. Comme Bill Clinton, Jean Charest ou Kim Campbell, M. Gourd a fumé du pot quand il était jeune. La différence avec les autres politiciens, c'est qu'il a inhalé profondément et qu'il ne s'est jamais arrêté depuis.

«Ça fait 25 ans que je fume du pot», a déclaré M. Gourd, en passant de la parole aux actes devant les caméras de télévision. «J'ai travaillé à la Baie James et à Churchill Falls. On nous appelait le gang de poteux. Mais les barbares tiennent encore aujourd'hui. Ça ne doit pas être si mauvais que ça.

«Je suis un vieux poteux et fier de l'être», a-t-il ajouté.

Non loin de M. Gourd, Jean-Christian Guindon, un travailleur de la construction de 30 ans, abondait également dans le sens de la légalisation de la mari.

«Je suis déjà ben stone mais je ne dérange personne, a-t-il déclaré. Je n'enlève rien à personne. J'ai le droit de faire ce que je veux avec ma tête.»

Des sympathisants

Malgré ses 82 ans, Olida, qui ne voulait pas dévoiler son nom de famille, sympathisait avec la jeunesse bigarrée

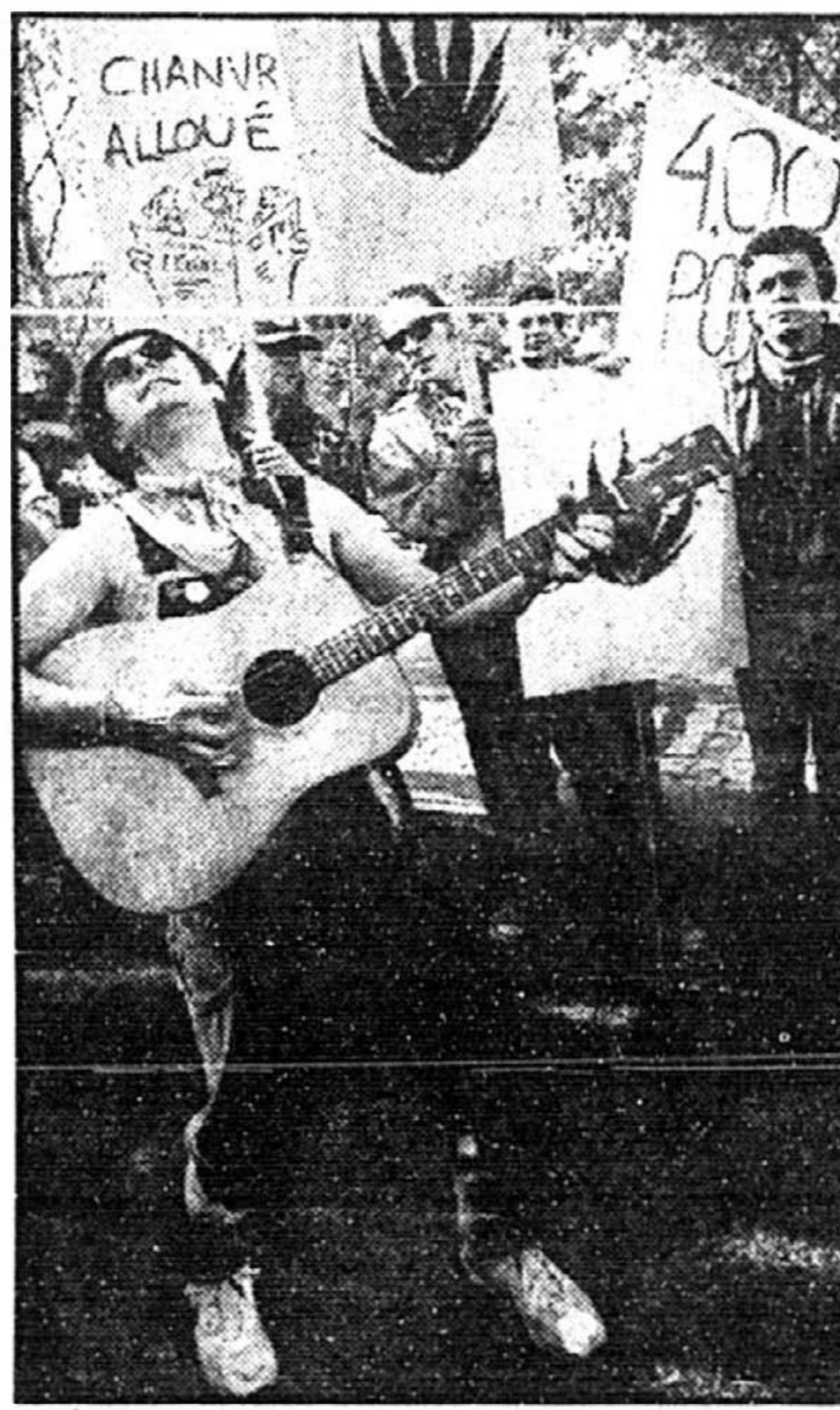
qui l'entourait. «Ça ne donne rien d'interdire la marijuana, a-t-elle dit. Ceux qui veulent en trouver y parviendront toujours.»

Olida a déjà essayé de fumer un joint «mais je ne suis pas capable, ça m'étouffe».

Son mari, Roméo, âgé de 70 ans, a eu plus de succès. Mais, a-t-il fait remarquer, fumer un joint, «y a rien là».

C'est dans la bonne humeur et en se donnant des airs des années 60, que s'est déroulée la manifestation d'hier au parc Berri. «Je suis déjà ben stone mais je ne dérange personne», a d'ailleurs confié un manifestant à notre journaliste. Mais les policiers, qui n'entendent pas à rire avec les drogues, ont procédé à neuf arrestations.

PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse



Le 34e congrès des Alcooliques anonymes attire 7000 personnes

Des familles entières ont assisté aux conférences et participé aux ateliers

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Le 34e congrès des Alcooliques anonymes s'achève aujourd'hui au Palais des congrès. Quelque 7000 personnes devaient participer aux rencontres pendant la fin de semaine. Hier, les agents de sécurité étaient sur les dents et exigeaient de voir le carton d'identification épinglé sur le vêtement avant de laisser monter quiconque vers les salles de conférence.

«L'entrée est de 15 \$. Vous ne savez pas ce qu'une personne alcoolique peut inventer pour ne pas payer (et même se faire passer pour une journaliste)», a souligné un organisateur au guichet d'admission pour expliquer cette intransigeance.

En haut des escaliers roulants, une

haie d'honneur accueille les participants. On se serre la main et on s'appelle par son prénom. On assiste à des retrouvailles. Les gens s'embrassent. Des familles entières, avec adolescents, discutent le coup entre deux ateliers.

Cette fois-ci, le congrès s'intitule «Point tournant». Selon un sondage réalisé auprès de 6500 AA des États-Unis et du Canada, rendu public cette année, la durée moyenne d'abstinence est de cinq ans. La clientèle des AA est formée à 65 p. cent d'hommes et à 35 p. cent de femmes.

Parmi les moins de 30 ans, on constate une nette augmentation du pourcentage des femmes dans les AA: elles représentent 43 p. cent des membres contre 57 p. cent pour les hommes. La moyenne d'âge est de 42 ans. Les membres des AA se retrouvent davantage parmi les occu-

pations suivantes: techniciens professionnels (19 p. cent), directeurs et administrateurs (11 p. cent), chômeurs (11 p. cent) et ouvriers (10 p. cent).

Aujourd'hui, les 89 000 groupes AA à travers le monde accueillent plus de deux millions de membres. La bataille contre l'alcoolisme est loin d'être gagnée et un congrès comme celui-ci, assurent les organisateurs, permet non seulement d'aider les personnes atteintes d'alcoolisme mais peut également rejoindre leur famille et leurs amis.

Les groupes Al-Anon (famille et proches des alcooliques) et les Alateen (adolescents affectés par l'alcoolisme des parents) ont aussi leur place. Toute une section du Palais des congrès leur est réservée. Hier, une série de conférences portait sur la recherche de la liberté,

l'expression des sentiments comme la colère ou la frustration, ou la douleur vécue par les proches des alcooliques.

Le témoignage du psychologue Clément Guèvremont a soulevé la question du sentiment de «victimisation» ressenti par un conjoint violent face à une femme alcoolique. C'est ce sentiment qui l'amène à se montrer brutal physiquement et verbalement. Mais le problème, a dit M. Guèvremont, doit être pris à l'envers. C'est l'alcoolique qui est victime et non l'inverse. L'alcoolique se détruit lui-même au lieu de détruire les autres. Quand cette situation est bien comprise, la violence conjugale peut être évitée.

Le mari violent doit exprimer sa colère de façon positive en acceptant le fait qu'il n'a aucun pouvoir sur sa conjointe alcoolique.

Saisie d'anabolisants à St-Léonard

■ Les enquêteurs de l'escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec à Montréal, conjointement avec les représentants de Douanes Canada, ont saisi vendredi, à Saint-Léonard, des stéroïdes anabolisants d'une valeur de 76 000 \$.

La perquisition s'est déroulée dans une résidence de la rue Paisley. Un homme de 25 ans, Anthony Tomasino, a été arrêté. Il a comparu hier au Palais de justice de Montréal. Par ailleurs, une femme de 61 ans, également appréhendée dans cette affaire, pourrait être accusée par voie de sommation.

Cette perquisition a fait suite à la saisie par Douanes Canada, à l'aéroport de Mirabel, d'une cargaison de stéroïdes en



Anthony Tomasino

provenance de l'Espagne. En tout, 27 200 comprimés d'Oximétholone (stéroïdes humains), valant 2,00 \$ l'unité, ainsi que 3900 capsules d'Andriol (testostérone) valant 5,00 \$ l'unité ont été trouvés.

Lors de la perquisition qui a suivi, les policiers ont saisi 400 comprimés d'Andriol, 1600 comprimés de Novaldex 10, 100 comprimés trisoralen, 3 vials de Stanazolol et un vial de Parabolan.

L'EXPRESS DU MATIN

SYLVAIN PERRON RECONNU COUPABLE

■ Un individu de 32 ans, Sylvain Perron, a été reconnu coupable hier, en Cour du Québec, de tentative de meurtre à l'endroit du policier André Proulx, blessé par balle à la jambe le lendemain du jour de l'An. Au terme du procès de Perron, les jurés l'ont reconnu coupable de quatre chefs d'accusation, à savoir tentative de meurtre, utilisation d'une arme à feu lors de la commission d'un acte criminel, avoir déchargé une arme à feu de façon négligente et possession d'un fusil de calibre .12 romonné. Un rapport pré-sentenciel devrait être présenté le 26 octobre. Le 2 janvier 93, vers 4h20, Perron a fait feu à plusieurs reprises dans le cadre de la porte de l'appartement de son ex-amie avec qui il venait de rompre. Le policier Proulx, du district 54, répondait à l'appel pour ces coups de feu quand il a été blessé. Aujourd'hui, l'état de santé du policier est satisfaisant. Il a repris son travail à temps partiel.

UN BÉBÉ DE SIX SEMAINES MALMENÉ PAR SA MÈRE

■ En Mauricie, une danseuse de 29 ans, Christine Nadeau, de Grand-Mère, a été accusée vendredi de voies de fait graves sur son garçonnet âgé de 6 semaines. Le bébé souffre de plusieurs fractures, du crâne, de la clavicule et de la jambe, en plus d'avoir des hématomes et des brûlures de cigarettes aux mains et à l'abdomen. Le procureur de la couronne, Jean-François Beauvais, s'opposera à son élargissement lors de l'enquête pour remise en liberté qui commencera demain. Le drame s'est déroulé mercredi après-midi. L'enfant a été transporté au Centre régional de Shawinigan Sud. C'est la deuxième fois que Mme Nadeau est accusée de malmené ses enfants. Elle va demeurer derrière les barreaux au moins jusqu'à demain à la prison de Trois-Rivières.

JEUNE HOMME TUÉ À BUCKINGHAM

■ Un jeune homme de 20 ans a été tué vers 2h du matin, hier, à Buckingham, dans l'Outaouais. L'homme a reçu une balle dans la tête alors qu'il déambulait sur la rue Principale. Il semble qu'une altercation soit à l'origine du meurtre. Un homme de 40 ans a été arrêté sur les lieux. La Sûreté municipale de Gatineau fait une enquête.

INCENDIE RUE ST-HUBERT

■ Un incendie a éclaté hier matin au 7301 rue Saint-Hubert, jetant 45 personnes sur le pavé. Le sinistre s'est déclaré vers 4h du matin. L'immeuble résidentiel a été sérieusement endommagé de même que les commerces qui se trouvaient en dessous. Une femme a été blessée gravement au dos et a été transportée à l'Hôpital Général de Montréal. Un autre incendie a éclaté, hier matin, dans un motel de Fabreville, situé au 4301 boulevard Dagenais. L'incendie a pris naissance dans une des chambres. Le feu s'est propagé par la toiture. Dix chambres au total ont été endommagées. Il a fallu une heure et quart pour maîtriser l'incendie d'origine suspecte, vraisemblablement provoqué par une cigarette. Enfin, à Châteauguay, hier matin, un bar de danseuses a été détruit par un incendie. Les flammes ont éclaté au 221-223 Saint-Jean-Baptiste. Une enquête est en marche pour déterminer les causes du sinistre.

SAISIE DE MARIJUANA À SAINT-LÉONARD-ASTON

■ La Sûreté du Québec, à Trois-Rivières, a effectué une saisie importante de marijuana et de champignons magiques, dans la nuit de jeudi à vendredi, à Saint-Léonard-Aston, dans la région de Drummondville. La drogue saisie, au cours de neuf perquisitions, est évaluée à 400 000 \$. Huit personnes ont été arrêtées au cours de l'opération qui s'est déroulée simultanément à Saint-Léonard-Aston, Saint-Charles et Montréal. Des membres de la SQ de Joliette et de Montréal ont prêté main forte à leurs collègues de Trois-Rivières.



Les stéroïdes anabolisants saisis hier ont une valeur de 76 000 \$.

PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

10^{ème}
Le Gala Excellence
La Presse 1993

DIX ANS D'EXCELLENCE

UN NUMÉRO SPÉCIAL À LIRE ABSOLUMENT, SAMEDI PROCHAIN DANS LA PRESSE

Le "GALA EXCELLENCE" de La Presse fête son dixième anniversaire.

Consultez le numéro spécial, deux cahiers, 32 pages, publié samedi prochain, dans La Presse.

Vous y trouverez une rétrospective des dix ans du programme excellence, une rencontre avec les membres du prestigieux jury et les 52 personnalités de la semaine, candidates au titre de Personnalité de l'année de La Presse.

Après les Gaétan Boucher, Naomi Bronstein, André Viger, Denys Arcand, Guy Laliberté, Phyllis Lambert, Gratien Gélinas, Jean Vanier et Roberta Bondar qui méritera le titre en 1993?

Entente chez Héroux

RICHARD HÉTU

■ Une entente de principe est survenue aux petites heures du matin hier entre la direction de la compagnie Héroux et le syndicat des travailleurs en aéronautique de Longueuil concernant le renouvellement de la convention collective et le protocole de retour au travail.

En lock-out depuis le 5 juillet, les quelque 300 employés syndiqués de la compagnie Héroux se prononceront jeudi prochain sur les offres patronales lors d'une assemblée spéciale. Le syndicat recommandera à ses membres l'acceptation de ces offres.

Dans un communiqué, la direction de la compagnie Héroux a indiqué que tous les points en litige dans le conflit avaient été réglés à la satisfaction des deux parties. La direction et le syndicat n'ont cependant pas voulu divulguer la nature de l'entente de principe.

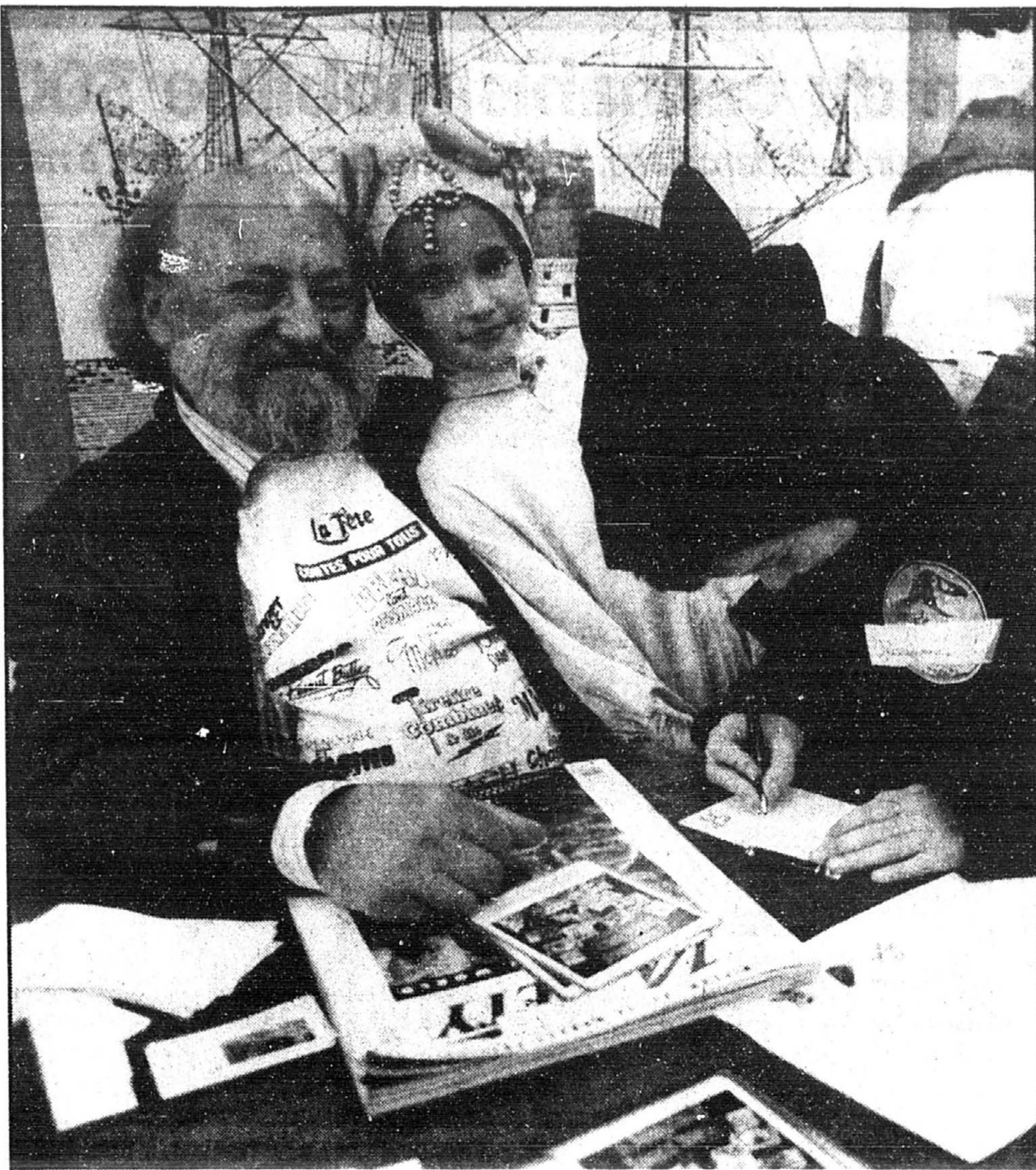
D'autres discussions sont néanmoins prévues entre les parties d'ici jeudi concernant les emplois qui ont été perdus à la suite de l'octroi de contrats en sous-traitance par la compagnie aéronautique. À la mi-septembre, Héroux avait remis 70 p. cent de la pro-

duction de son atelier d'usinage à des sous-traitants américains ou ontariens.

Dans une entrevue, Jacques L. Bonaventure, vice-président, développement corporatif, chez Héroux, avait indiqué à l'époque que ce transfert équivalait à une cinquantaine d'emplois, soit la moitié des effectifs de l'atelier d'usinage de la compagnie. Des emplois, avait-il ajouté, qui ne seraient pas récupérables à court terme.

Hier, M. Bonaventure a déclaré que « nous allons tout faire pour rapatrier un maximum d'emplois ».

Les négociations entre les parties achoppaient jusqu'à hier sur plusieurs points importants. Sur le plan de la rémunération (salaire, fonds de pension, régimes d'assurances, etc.), Héroux se butait à des demandes d'augmentation de l'ordre de 18 p. cent sur trois ans, loin devant le 4 p. cent offert assorti d'une participation aux profits. Sur le strict point de vue salarial, les employés s'étaient dits prêts à accepter un gel la première année et l'indexation au coût de la vie pour les deux années suivantes. Héroux s'attendait également à une série de compromis au chapitre des congés personnels.



Une histoire de timbres

Roch Demers, le producteur du film *Le retour des aventuriers du timbre perdu*, discutait de philatélie avec Sophie Lagacé, 8 ans, et Olivier Meunier, 9 ans, lors du Grand samedi du timbre, hier, à la Maison de la poste. Cette journée d'animation, conçue à l'intention des jeunes, visait à souligner le lancement du mois de la philatélie. Une vente de timbres à l'encan a également permis de recueillir des fonds pour la campagne Centraide.

PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Canadiens en Somalie: début du premier des sept procès

Presse Canadienne
PETAUAWA, Ontario

■ Le soldat Ervin Brown, du Régiment aéroporté canadien, comparaitra demain devant un tribunal militaire pour répondre à des accusations de meurtre et de torture d'un citoyen somalien.

Il s'agit du premier de sept procès impliquant des soldats canadiens présents en Somalie, au cours d'une mission de six mois, au début de l'année.

La victime, Shidane Abukar Arone, un citoyen somalien, avait été arrêté dans le camp canadien installé à Belet Huen, durant la nuit du 16 mars. On l'a retrouvé mort, un peu plus tard, dans une des cellules du campement militaire.

Deux semaines plus tard, quatre soldats étaient arrêtés et ils apprenaient, le 16 mai, que des accusations seraient portées contre eux.

Leurs causes seront entendues devant le tribunal militaire en novembre et en décembre.

Par ailleurs, des accusations ont été portées, le 9 septembre, contre deux autres militaires canadiens, dont le major qui commandait les troupes en Somalie.

Par la suite, le 8 octobre, c'était au tour d'un septième soldat de voir des accusations portées contre lui, cette fois de négligence professionnelle en relation avec un autre incident: un soldat canadien abattu par un parachutiste qui nettoyait son arme. Dans ce cas, les dates du procès n'ont toujours pas été fixées.

De plus, la police militaire poursuit son enquête relative au meurtre d'un citoyen somalien par des sentinelles canadiennes. La victime tentait d'entrer dans l'enceinte du campement militaire canadien de Belet Huen. Un autre Somalien avait été blessé à cette occasion.

Le Régiment aéroporté canadien a entamé sa mission de paix en Somalie en décembre dernier. Les soldats, qui avaient notamment reçu le mandat de protéger la région et de rendre à destination les convois d'aide alimentaire, étaient tous revenus au pays en juin.

Mais la mission a connu des ratés. Une enquête militaire a démontré, par exemple, que certains parachutistes du régiment employaient des qualificatifs racistes pour désigner les Somaliens.

Le procès aura même un caractère politique, les nouvelles entourant les divers problèmes survenus en Somalie ayant filtré au moment où la première ministre, Kim Campbell, était ministre de la Défense et cherchait à devenir chef de son parti.

L'opposition l'avait alors accusée de vouloir cacher des faits.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Prenez avis que MARIE LISE, CLAIRE HORTH domiciliée au 4625, Henri-Dessaulles, Montréal (Québec) H1X 3H6 s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de VENISE HORTH. Montréal, le 13 octobre 1993. CHRISTIAN GIARD, NOTAIRE. 03000178

PRENEZ AVIS que le nom de Levy hachon Hendl, domicilié et résidant au 4731 Kent, Montréal, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Levy hachon Cohen. Gross, Pinsky. 02010328

PAYAGE ASBEC INC. Avis de demande de dissolution. Avis est par les présentes donné que Payage Asbec Inc., constituée sous l'autorité de la Loi sur les compagnies (Québec) et ayant son siège social dans la ville de Rock Forest demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). SIGNÉ À Montréal, ce 6e jour d'octobre 1993. Les procureurs de la compagnie, HEENAN BLAINE. 03000967

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION. Prenez avis que Art Technique Aubut Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le quatorze octobre mil neuf cent quatre-vingt-trois. TURCOT, PREVOST, notaires. Procureurs de la compagnie. 03000967

PRIME LANCÔME CHEZ SEARS

Hydrative. Crème hydratante permanente.

50 mL.....**45\$**

Tube (non-ill.)

30 mL.....**30\$**

Primel

Avec tout achat de 20\$ et plus de produits Lancôme, vous recevrez en prime un sac à cosmétiques contenant 60 mL de lait démaquillant Galatée Douceur;

60 mL de lotion adoucissante sans alcool Tonique Douceur; un rouge à lèvres hydratant longue durée Rouge Absolu; un crayon Khôl Poudre, Fumée Noire; 2.5 mL d'eau de parfum Trésor.

Limite d'une prime par client, jusqu'à épuisement des stocks. Non offert dans tous les magasins.

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 31 OCTOBRE 1993.

SEARS

Attendez-vous à plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •

LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN. Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Chicoutimi: 549-8240, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1993, Sears Canada Inc. Les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

loto-québec

RÉSULTATS

Mini Tirage du 93-10-15

NUMÉRO	LOTS
400247	50 000 \$
00247	5 000 \$
0247	250 \$
247	25 \$
47	5 \$
40024	1 000 \$
4002	100 \$
400	10 \$

Énergie Tirage du 93-10-15

NUMÉROS	LOTS
545561	250 000 \$
45561	2 500 \$
5561	250 \$
561	25 \$
61	10 \$

Quatre Tirages du 93-10-10 au 93-10-16

	3	4
DIMANCHE	143	1276
LUNDI	009	1650
MARDI	484	2122
MERCREDI	605	8800
JEUDI	654	2710
VENDREDI	005	1089
SAMEDI	046	2458

Panco Tirage du 93-10-15

4	5	7	8	11
15	17	21	22	31
32	37	41	44	45
49	50	51	58	66

Prochain tirage: 93-10-16

ATVA: LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ELECTIONS 93



Souverainiste, le Bloc entend démontrer à Ottawa son ouverture sur le monde

MARIO FONTAINE

Le Bloc québécois profitera de sa présence à Ottawa pour faire la promotion de la souveraineté sur la scène internationale. Pas question toutefois, assure son chef Lucien Bouchard, d'utiliser cette tribune pour provoquer des incidents diplomatiques.

«Je ne susciterai pas de querelles de tapis, certainement pas», a affirmé hier M. Bouchard. L'ancien ambassadeur du Canada à Paris promet d'être très prudent, jure que jamais il ne se lancera dans de tels incidents. Son but, dit-il, c'est plutôt d'établir des rapports avec l'étranger, de fournir un éclairage sur ce qu'est le Bloc québécois et son objectif souverainiste.

On se souvient des chicanes épiques entre Ottawa et Québec dans le passé, notamment pour savoir quel drapeau — le fleurdelisé ou l'unifié — devait avoir préséance dans des réunions de pays de la francophonie. Un modus vivendi a toutefois été établi il y a quelques années, mettant la question de la représentation internationale du Québec en sourdine.

Tout indépendantiste qu'il soit, M. Bouchard affirme que «quand vous voyagez à l'étranger, quand vous parlez à des étrangers, vous ne devez jamais faire quelque chose qui nuise à votre pays. Jamais». Ainsi, fait-il valoir, c'est avec discrétion qu'il a déjà été reçu par le premier ministre français à Matignon, alors qu'il dirigeait déjà la formation.

Il prévoit également des relations harmonieuses avec les États-Unis, à qui il prête même un rôle de stabilisateur entre le Québec et le reste du

Canada au lendemain de la déclaration d'indépendance. Les Américains réaliseront vite que le Québec n'a rien d'un «Cuba du Nord», qu'il est libre-échangiste et veut reconduire les ententes internationales existantes, prédit M. Bouchard.

Le leader souverainiste s'attend à ce que le Canada anglais réagisse avec une certaine émotivité au départ du Québec, surtout avec l'élection aux Communes d'un bon contingent de députés réformistes. Mais il fait le pari que la raison et les impératifs économiques finiront par l'emporter. En ce sens, il pense que les dirigeants américains pourront inciter leurs amis canadiens-anglais à se montrer rationnels, de façon à ne pas interrompre la libre circulation des biens et capitaux.

Durant les deux prochaines années, le Bloc québécois se propose d'expliquer le message souverainiste à travers le monde, notamment aux États-Unis. Déjà M. Bouchard a reçu une invitation d'un institut économique de Washington auquel il répondra après les élections. Il a de plus rencontré plusieurs personnalités américaines à son bureau du parlement.

Si jamais il devient chef de l'Opposition officielle, le chef du Bloc pourra en outre expliquer son message à tous les chefs d'État et de gouvernements qui passeront par Ottawa. Lucien Bouchard a toutefois refusé de s'engager dans cette voie hier: «Je ne chercherai pas à courir après les chefs d'État et à aller inaugurer les chrysanthèmes avec eux». De la même manière il a refusé de dire si sa préférence allait vers un gouvernement majoritaire ou minoritaire. Les deux ont leurs avantages et leurs inconvénients, selon lui.

Le leader souverainiste a émis ses commentaires après avoir donné les grandes lignes de ce que sera le mandat du Bloc à Ottawa en matière de politique internationale. La formation incitera par exemple le gouvernement central à maintenir son aide aux pays pauvres, à réduire ses budgets destinés à la Défense et à respecter les ententes actuelles sur la participation du Québec au monde francophone.

L'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis de même que le projet d'entente nord-américain doivent être maintenus, et les intérêts du Québec mieux défendus devant le GATT. Enfin, tout en souhaitant des échanges fructueux avec l'Asie, le chef souverainiste invite Ottawa à réactiver ses échanges avec l'Europe, trop relâchés selon lui.

Montrant quelques signes de fatigue après ce mois et demi de campagne ininterrompue, M. Bouchard

s'est rendu par la suite dans une assemblée partisane dans Anjou-Rivière-des-Prairies. Comme pour définitivement lever les ambiguïtés sur l'origine du vote bloquiste, il a affirmé devant 125 militants que tous ceux qui veulent un vrai changement seront accueillis au Bloc.

«Le Bloc veut être le point de ralliement de tous les souverainistes. De ceux qui le sont et de ceux qui le deviendront», a déclaré M. Bouchard. Puis, prenant la parole en soirée dans Laval-Ouest, il a expliqué aux 400 partisans réunis dans une école secondaire que les Québécois enverront, cette année seulement, 28 milliards \$ à Ottawa «pour le faire gérer par les autres».

«Notre programme tient en un mot: c'est la souveraineté du Québec», d'ajouter le chef du BQ, qui a de nouveau invité ses troupes à rester vigilantes jusqu'au jour du scrutin, de façon à envoyer au parlement fédéral des «députés qui représentent le vrai visage du Québec».

Jean Chrétien n'entend pas rouvrir le dossier constitutionnel du pays

PHILIPPE DUBUISSON

envoyé spécial

La Presse à CHATAM, Ont.

Si l'il devient premier ministre, Jean Chrétien n'entend pas rouvrir le dossier constitutionnel, que ce soit pour offrir aux Québécois une option à la souveraineté ou pour en chasser le droit à l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones.

Poursuivant sa tournée dans le sud-ouest de l'Ontario, hier, M. Chrétien a soutenu que les Canadiens attendaient du prochain gouvernement un plan de relance économique et non de nouvelles propositions constitutionnelles.

Le chef libéral a tenu ses propos peu après s'être brièvement entretenu avec le chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, qui réclame notamment des prochaines élections provinciales ou avant la tenue d'un éventuel référendum sur la souveraineté. «La solution de nos problèmes passe par la relance de l'économie. Alors je ne ferai pas de conférences constitutionnelles à la sauvette».

Si les Québécois sont mécontents et qu'ils entendent émettre un vote de protestation le 25 octobre, dit M. Chrétien, c'est parce qu'ils n'ont pas apprécié les politiques économiques du gouvernement conservateur de Brian Mulroney. «La préoccupation des Québécois, que ce soit en Gaspésie, au Lac-Saint-Jean ou en Mauricie, c'est l'emploi», a-t-il dit.

Le ministre de la Sécurité publique et des Affaires municipales dans le gouvernement Bourassa, Claude Ryan, qui a donné son appui aux libéraux de Jean Chrétien vendredi, a aussi déclaré que la relance de l'économie devait être la priorité du gouvernement fédéral et que la présente élection fédérale n'était pas le forum approprié pour parler de constitution.

Mais M. Ryan avait cependant ajouté que le dossier constitutionnel n'était pas «enterré» pour autant, notamment en raison de la montée des forces politiques régionales. Ceux qui pensent que le dossier constitutionnel est clos, a-t-il dit, se «bercent d'illusions, de dangereuses illusions».

Le chef de l'Assemblée des premières nations dit compter toutefois

sur le Québec pour relancer les pourparlers constitutionnels. Il note que l'envoi d'un fort contingent de députés du Bloc québécois à Ottawa et la tenue d'élections au Québec l'an prochain mèneront à de nouvelles négociations.

«Il faudra négocier pour offrir aux Québécois une nouvelle vision du pays», a-t-il dit. Selon le leader autochtone, les leaders politiques du Canada doivent prendre les décisions et offrir aux Québécois une autre option que celle de la souveraineté.

M. Chrétien a ajouté qu'il ne sentait pas non plus la nécessité de lancer une nouvelle ronde de négociations constitutionnelles pour offrir aux Québécois une nouvelle vision du fédéralisme avant les prochaines élections provinciales ou avant la tenue d'un éventuel référendum sur la souveraineté. «La solution de nos problèmes passe par la relance de l'économie. Alors je ne ferai pas de conférences constitutionnelles à la sauvette».

Si les Québécois sont mécontents et qu'ils entendent émettre un vote de protestation le 25 octobre, dit M. Chrétien, c'est parce qu'ils n'ont pas apprécié les politiques économiques du gouvernement conservateur de Brian Mulroney. «La préoccupation des Québécois, que ce soit en Gaspésie, au Lac-Saint-Jean ou en Mauricie, c'est l'emploi», a-t-il dit.

Le ministre de la Sécurité publique et des Affaires municipales dans le gouvernement Bourassa, Claude Ryan, qui a donné son appui aux libéraux de Jean Chrétien vendredi, a aussi déclaré que la relance de l'économie devait être la priorité du gouvernement fédéral et que la présente élection fédérale n'était pas le forum approprié pour parler de constitution.

Mais M. Ryan avait cependant ajouté que le dossier constitutionnel n'était pas «enterré» pour autant, notamment en raison de la montée des forces politiques régionales. Ceux qui pensent que le dossier constitutionnel est clos, a-t-il dit, se «bercent d'illusions, de dangereuses illusions».



Nathalie Petrowski

Le rap des marchands de musique

C'est eux qui vous disent quoi écouter.

— C'est une crise de clique qui contrôle le marché.

Les paroles ne sont pas de moi mais de Rock LaRue. La chanson s'intitule *Le rap des marchands de musique*, un rap tout à fait approprié pour le gala de l'ADISQ qui a lieu ce soir au Capitole de Québec.

Malheureusement Rock ne chantera pas son rap à ses nouveaux amis du disque. On ne l'a pas invité à le faire. C'est un peu normal. Il commence dans le métier. Son premier album est sorti hier et tarde encore à s'envoler des étagères. Rock n'est pas son vrai nom. L'imagine qu'il doit s'appeler Roland ou Roger. Lui-même ne le sait pas ou ne veut plus le savoir.

Rock est un clown défoncé de 37 ans. Il fut longtemps barman au centre-ville. Peut-être vous a-t-il déjà servi une bière. Peut-être vous a-t-il raconté qu'il allait un jour faire carrière. Rock a tellement crié au loup souvent qu'on l'a baptisé Rocky comme une sorte de boxeur velléitaire. Le barman n'endosseait pas mais il s'entendait à écrire, convaincu d'avoir un jour le dernier mot.

Il a écrit *Le rap des marchands de musique* il y a cinq ans et mis autant de temps à se trouver un producteur. Quand il est entré en studio dernière-ment avec Jean Millaire, le guitariste de Marjo, il a abandonné le rap des marchands de musique. Inutile de se mettre le milieu à dos en partant.

Comme Rock aime la provocation, il s'est battu sur le gouvernement et les élections. Il a cru que la voie était libre et la contestation de bon ton. Manque de chance, les politiciens sont rendus aussi tatillons que les marchands. Sa chanson intitulée *Les élections* n'était pas sortie du plan d'impression, qu'elle était bannie des ondes. Jouée une misérable fois à la radio de Radio-Canada pendant l'émission de Michel Desautels, elle mord aujourd'hui la poussière sur les tablettes des radios. Ni CKOI, ni CHOM ni aucun poste de la bande AM ne veut s'embarrasser d'une chanson qui clame que les élections sont un «piège à con» ou «l'as le choix entre un twitt et un trou de cul, qui oublie ses promesses une fois qu'il est élu».

Certains prétendent que la chanson est de mauvais goût. D'autres clament que les jeunes sont assez dégoûtés comme ça. Les troisèmes ne disent rien mais on comprend entre leurs hésitations que les partis politiques ces jours-ci achètent généreusement des annonces aux stations de radio. Ce n'est pas vraiment le moment de déplaire au client.

Rock pourrait se consoler à la télévision. Mais voilà, toutes les émissions de plug officielles, ont emboîté le pas. À *Ad Lib* ou chez Sonia Benezra, sa chanson, est chanson non grata. Si Bob Dylan était né dans le Québec de Rock, on imagine qu'il aurait été invité à chanter entre les quatre murs de son salon.

Pour passer au petit écran, Rock devra respirer par le nez et chanter *Prends un break pour l'été*. Pas exactement la révolution en matière de chanson engagée.

Les gars de *Taqinons la planète*, fins amateurs de satire politique, ont bien essayé de faire leur effort de guerre et de lancer Raymond Beaudoin et Rock LaRue sur les traces de Kim Campbell. Les ordres de la direction n'ont pas tardé à tomber comme des coups de baguette sur les doigts.

Il y a des coups de pied aux couilles qui ne pardonnent pas. Oubliez donc la politique pour un temps, les gars...

Deux semaines après la sortie de ce qui aurait pu devenir la chanson officielle de l'opposition, seul Music-Plus a le courage ou l'inconscience, de diffuser le vidéo-clip *Les élections*. Les électeurs de demain n'ont jamais porté plainte. Ils ne sont peut-être pas très politisés mais ils savent apprécier une satire quand elle est méritée.

J'ai écouté *Les élections* plusieurs fois dans mon salon. J'ai même regardé le vidéo-clip où Rock LaRue se balade en décapotable en scandant des slogans bidons. On croirait entendre Plume gratter ses plaies et distribuer ses sarcasmes. On se croirait revenus à la belle époque de la résistance.

Ce n'est certes pas la chanson du siècle. Richard Desjardins n'est pas menacé. Gilles Vigneault non plus. N'empêche que cette chanson un peu baveuse vaut une foule d'insignifiances en «can» signées Roch Voisine, Julie Masse, Kathleen ou Francis Chose Machin.

Qu'elle soit bannie des ondes, n'est pas un scandale. C'est de l'imbécillité pure doublée d'hypocrisie. On dirait que les diffuseurs et leurs amis marchands, cherchent à protéger l'image d'un système dont ils sont les seuls à ne pas voir qu'il s'est écroulé. Ne leur en déplaise, cette chanson est loin d'être déplacée. Elle reflète avec des mots simples et une belle dose d'humour, la grogne ambiante et le désabusement politique des gens. C'est une chanson brûlante d'actualité dans la grande tiédeur des temps.

Si la Bolduc était encore de ce monde, elle la reprendrait en veste de cuir et jupe à carreaux. Plantée devant une soupe populaire avec son accordéon, la Bolduc ne mâcherait pas ses mots pour nous chanter ce qu'elle pense des élections. Mais la Bolduc est enterrée au cimetière et avec elle, la belle insoumission de la chanson.

Les politichanteurs

C'est soir d'élections au Gala de l'ADISQ. Dès 19 h 30, vous serez invité à voter par téléphone pour la chanson de l'année. Ne vous trompez surtout pas. Oubliez Kim, Chrétien ou Lucien et limitez-vous à Roch Voisine, Marie Carmen ou Dan Bigras. Ils ne vous donneront pas plus de jobs mais au moins ils n'augmenteront pas vos impôts.

À pareille date l'année dernière, 48 600 personnes se sont ruées sur le téléphone pour enregistrer leur vote.

Je ne voudrais pas être méchante, mais la démocratie par téléphone ça me fait bien rigoler. D'abord, la chanson de l'année, on s'empresse en général de l'oublier. Et puis pour peu qu'on soit un producteur le moins intéressé, il suffit de monter une petite équipe familiale et de la brancher sur le «redial» toute la soirée.

Les gens de l'ADISQ maintiennent qu'il est impossible de paqueter le vote sur une si courte période de temps. C'est pourquoi ils n'ont pas demandé à Bell Canada de leur fournir la liste complète des électeurs qui seront identifiés pour être ensuite facturés. L'imagine que certaines factures seront aussi longues que salées.

Personnellement je ne voterai pas. Aucune des chansons ne suscite mon adhésion. Je me promets par contre d'appeler tout au long de la soirée les amantes de Marie Carmen, les mononcles de Céline et les producteurs de Roch Voisine. Pas pour les déranger. Juste pour voir si leur ligne est toujours occupée.

André Plourde ne croit plus en Kim Campbell

Presse Canadienne

RIVIÈRE-DU-LOUP

Kim Campbell n'est pas capable de maintenir les conservateurs au pouvoir selon le député André Plourde. Il ne mise plus que sur ses propres forces pour mener la lutte au Bloc québécois dans Kamouraska-Rivière-du-Loup.

«Je ne lis pas les journaux. Pourquoi je le ferais? Pour me faire dire que Campbell est en chute libre?» demande le député conservateur.

Farouche partisan de Jean Charest dans la course à la succession de Brian Mulroney, André Plourde est l'un de ceux qui trouvent une amère satisfaction à voir ses prédictions se réaliser.

Il garde ainsi dans la poche intérieure de son veston la photocopie du texte sur le dernier sondage Gallup mené lors de la course à la direction du Parti conservateur. «Seul Charest peut garder les conservateurs au pouvoir peut-on y lire en manchette».

«Je l'ai déclaré à Radio-Canada et je n'ai pas changé d'idée. Ce n'est pas que Kim Campbell n'est pas bonne, mais elle est mal entourée», affirme-t-il.

André Plourde mène donc sa campagne comme l'homme d'affaires qu'il était avant d'entrer aux Communes avec Brian Mulroney en 1984. En indépendant et sans quartier pour la concurrence.

«La campagne n'a pas levé dans Kamouraska-Rivière-du-Loup parce

que je n'ai pas voulu qu'elle lève. Je n'ai ni à faire connaître mes adversaires, ni à les démolir», lance-t-il, à propos de son refus de débattre publiquement avec le bloquiste Paul Crête et le libéral M. Tremblay.

Dans Kamouraska-Rivière-du-Loup, il prédit qu'on va voter André Plourde, comme on a voté dans le passé pour Charles-Eugène Dionne, sans tenir compte de son étiquette créditiste. Mais le doute est quand même palpable.

«Le sentiment du devoir accompli l'aide à accepter la victoire comme la défaite», glisse M. Plourde en tapotant l'épais document qui regroupe les projets locaux dans lesquels le fédéral a investi 200 millions \$ depuis son élection.

On devine qu'après une deuxième crise cardiaque l'année dernière et la défaite de Charest, André Plourde manque d'enthousiasme. S'il a finalement accepté d'être sur les rangs, c'est pour ne pas laisser tomber les siens entre les mains de Lucien Bouchard, un homme pour lequel il n'a aucun estime.

L'affaire est cependant loin d'être dans le sac. À ses côtés, Paul Crête du Bloc québécois mène une campagne tambour battant. Le jeune directeur du personnel du Cégep de La Pocatière est partout, profitant de toutes les occasions possibles pour se faire connaître.

Au Bloc, il est d'ailleurs la vedette de l'Est du Québec. Organisateur et bon communicateur, il se démarque dans l'équipe des candidats bloquistes.

ENCAN PUBLIC

À L'AÉROPORT

INTERNATIONAL DE DORVAL

Cargaison de tapis d'Orient et d'Asie saïs, chargement aérien réorienté par ordre des douanes américaines.

La cargaison comprend également d'autres tapis de dimensions et de prix variés, incluant des tapis tribaux rares et de superbes tapis en soie.

- CONDITIONS:
- Marchandise dédouanée seulement pour liquidation, paiement et enlèvement immédiats
 - Frais de 10% en sus pour transport, courtage et entreposage
 - Les ballots seront défaits et chaque tapis sera étiqueté pour inspection
 - Pièce d'identité requise pour l'inscription. Certificat exigé des marchands pour exonération de taxes.
 - Paiement comptant, par chèque visé ou carte de crédit.

Pour s'y rendre : direction aéroport de Dorval, emprunter le ch. Côte-de-Liesse jusqu'à l'av. Cardinal, puis, l'av. Cardinal vers l'ouest jusqu'à la première rue, tourner à droite sur le boul. Albert-de-Niverville. L'entrepôt de Douanes Canada est au 616, boul. Albert-de-Niverville.

Encan mené par:
BLOOMSBURY & BUTTERFIELD
ENCANTEUR ET ÉVALUATEURS

Dimanche 17 oct. 1993
Inspection à partir de 13 h
Encan à 14 h

Loto-Québec		RÉSULTATS	
RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DES DEMAIN		RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DES DEMAIN	
6/49 Tirage du 93-10-16 4 7 20 32 45 48 Numéro complémentaire: 23		4 5 8 12 13 19 23 25 27 33 39 44 50 52 57 61 63 66 68 69 Prochain tirage: 93-10-17	
Extra. Tirage du 93-10-16 NUMÉROS: 062801 100 000 \$ 62801 1 000 \$ 2801 250 \$ 801 50 \$ 01 10 \$ 1 2 \$		Banco Tirage du 93-10-16 4 5 8 12 13 19 23 25 27 33 39 44 50 52 57 61 63 66 68 69 Prochain tirage: 93-10-17	
SELECT Tirage du 93-10-16 2 6 11 22 27 38 Numéro complémentaire: 40 MISE-TOT 10 12 34 41 GAGNANTS 58 LOTS 882,00\$		GAGNANTS LOTS 6/6 0 1 000 000,00\$ 5/6+ 0 23 460,60\$ 5/6 31 1 261,30\$ 4/6 1 642 44,40\$ 3/6 24 188 5\$ Ventes totales: 899 202,00\$ Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00\$	
ATOUT Tirage du 93-10-16 1 ^{re} SÉLECTION 2 ^{de} SÉLECTION T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec		CATEGORIES DE LOTS (pour chaque sélection) LOTS 5 cartes + Atout 1 000 000 \$ 5 cartes 50 000 \$ 4 cartes + Atout 1 000 \$ 4 cartes 200 \$ 3 cartes + Atout 20 \$ 3 cartes 10 \$ 2 cartes + Atout 2\$ + mise gratuite	

ELECTIONS 93



BAROMÈTRE

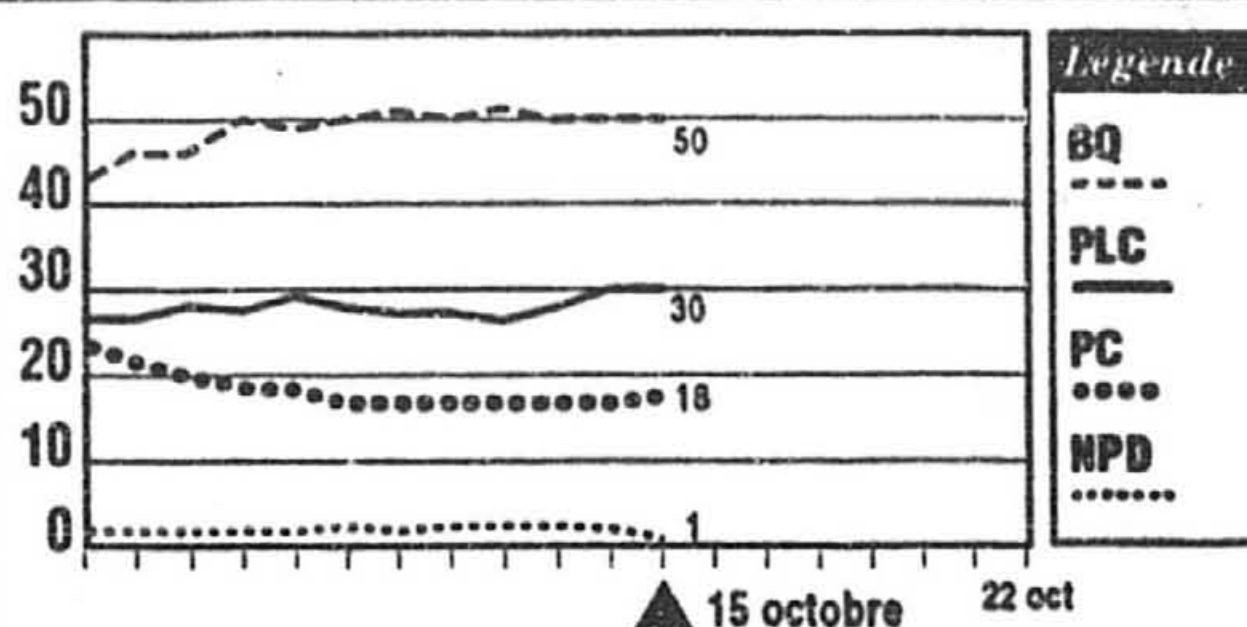
SOM - LA PRESSE - TVA

15 octobre
1 029 répondants

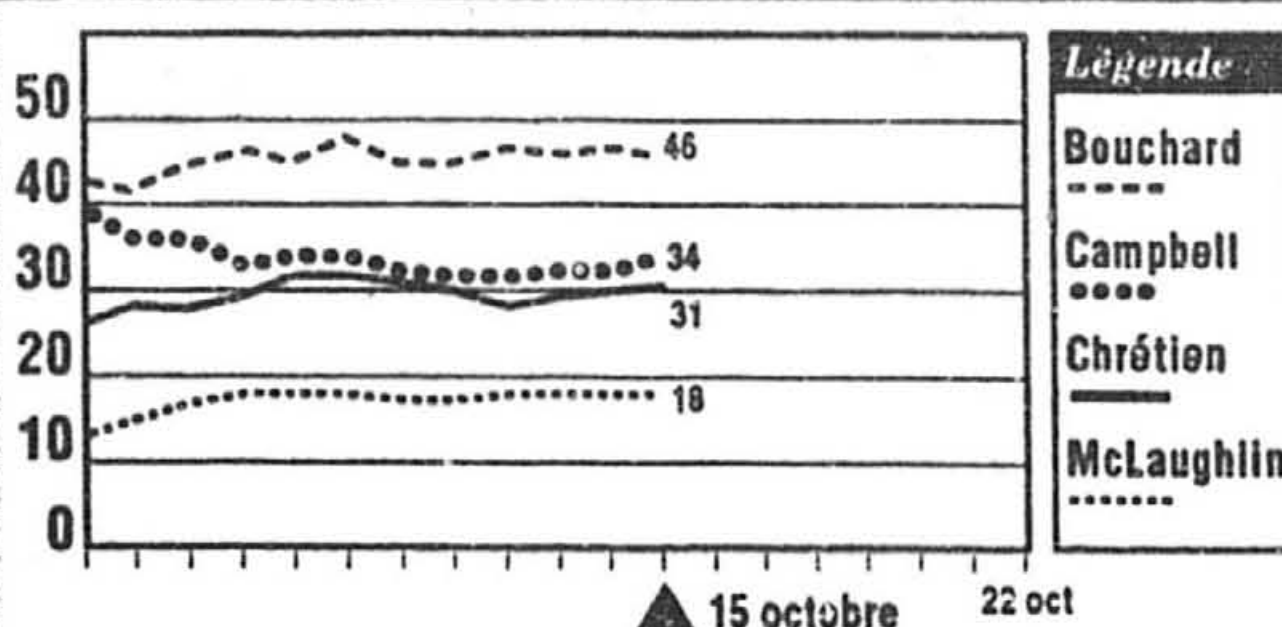
Intentions de vote au Québec (%)

	11oct	12oct	13oct	14oct	15oct
Bloc Québécois	50	52	50	50	50
Parti libéral	27	26	28	30	30
Parti conservateur	17	17	17	17	18
NPD et autres	6	5	5	3	2
Indécis	28	27	25	27	24
Ne votent pas et discrets	10	10	11	9	10

Évolution des intentions de vote (%)



Évolution de la popularité des chefs (%)



Les récents sondages confirment les anciens

LOUIS FALARDEAU

Les intentions de vote des Canadiens n'ont à peu près pas bougé en une semaine, s'il faut en croire un sondage pan-canadien publié hier par le quotidien torontois *The Globe and Mail*.

Le sondage, réalisé par la maison ComQuest auprès de 1504 Canadiens entre le 11 et le 14 octobre, nous apprend que le Parti libéral mène largement avec 40 p. cent des intentions de vote après répartition des 13 p. cent d'indécis. Suit le Parti conservateur, 22 p. cent, le Reform Party, 16 p. cent, le Bloc québécois, 13 p. cent et le Nouveau parti démocratique, 7 p. cent.

Si on compare ces résultats avec ceux de la dernière enquête pan-canadienne, faite par la maison Angus Reid les 5 et 6 octobre, on constate que les Libéraux ont gagné trois points et le Bloc un. Les Conservateurs n'ont pas bougé, pendant que le Reform perdait deux points et le NPD un. Ces écarts sont peu significatifs compte tenu de la marge d'erreur de plus ou moins 2,5 p. cent de l'enquête ComQuest.

L'avance libérale est particulièrement forte en Ontario (PLC, 51 p. cent; PC, 22 p. cent; Reform, 19 p. cent; NPD, 7 p. cent) et dans l'ensemble Manitoba-Saskatchewan (PLC, 55 p. cent; Reform, 16 p. cent; PC et NPD, 15 p. cent). La lutte s'est resserrée dans les Maritimes où le PLC (46 p. cent) ne devance plus le

PC (42 p. cent) que de quatre points.

En Colombie-Britannique, la lutte est très chaude entre le PLC, 31 p. cent, le Reform, 26 p. cent, et le PC, 25 p. cent. Le NPD semble très loin à 13 p. cent. En Alberta, c'est le Reform qui est en avant avec 41 p. cent des intentions de vote, suivi du PLC, 30 p. cent, et du PC, 24 p. cent.

Les résultats régionaux doivent toutefois être interprétés avec plus de prudence puisque la marge d'erreur est souvent forte: Maritimes, plus ou moins 9,4; Manitoba-Saskatchewan, 9,3; Alberta, 8,4; Colombie-Britannique, 5,9 et Ontario, 4,4.

Pour le Québec, où la marge d'erreur est de 5,1, le sondage ComQuest confirme la très forte avance du Bloc québécois (52 p. cent) sur le Parti libéral (26 p. cent) et le Parti conservateur (16 p. cent).

Un sondage du Groupe Léger & Léger, réalisé à peu près à la même période (13 et 14 octobre) auprès de 1009 répondants donne des résultats très similaires: Bloc, 49,8 p. cent; PLC, 26,5 p. cent; PC, 19,6 p. cent. Dans ce cas, la marge d'erreur est de plus ou moins 3,1 p. cent.

Le plus récent sondage au Québec, le Baromètre SOM - La Presse - TVA administré entre le 12 et le 15 octobre, accorde le même score au Bloc (50 p. cent), mais un peu plus au PLC (30 p. cent) et un peu moins au PC (18 p. cent). Ici, la marge d'erreur est de 3,15 p. cent.

Manning: «douleurs de croissance d'un mouvement populiste»



Preston Manning a tenté de temporiser hier les accusations de racisme contre son parti.

Audrey McLaughlin continue à défendre les programmes sociaux

Presse Canadienne
EDMONTON

La leader du NPD, Audrey McLaughlin, a continué à mener sa bataille pour le maintien de l'assurance-maladie et des programmes sociaux, hier.

Mme McLaughlin a rencontré des malades et des travailleurs du domaine hospitalier, dans l'ouest du pays, cherchant à convaincre les électeurs que le NPD demeurerait le seul parti capable de réellement protéger les programmes sociaux menacés.

«Dans cette lutte que nous menons, une partie de notre travail consiste à faire en sorte que nous

aurons un système de soins de santé universel au pays et de dire la vérité à la population», a déclaré la leader du NPD.

«C'est important pour moi, à cette époque, de parler des questions fondamentales pour l'avenir du pays: le futur de nos enfants, le sort réservé aux programmes sociaux et à l'assurance-maladie, ainsi qu'un vrai programme de création d'emplois.»

Par ailleurs, la leader néo-démocrate a eu un haussement d'épaules quand on lui a demandé de commenter un nouveau sondage indiquant que son parti occupait toujours la cinquième place dans les intentions de vote, à travers le pays.

Presse Canadienne
CALGARY

Le chef du Reform Party, égrainé ces derniers jours par des accusations de racisme lancées à l'égard de sa formation politique, a déclaré hier que les gens racistes font partie «des douleurs de croissance d'un mouvement populiste».

M. Preston Manning, qui faisait campagne dans sa propre circonscription de l'Alberta, a reçu un accueil poli partout où il est passé.

On lui a posé plusieurs questions sur ses positions en matière de discrimination et d'immigration, mais personne n'a rappelé l'incident survenu cette semaine: la démission forcée du candidat du Reform Party dans une circonscription de Toronto, John Beck, qui avait proféré des commentaires racistes.

«Quand vous fondez un nouveau parti, toutes sortes de gens faisant la promotion de certaines idées tentent de faire leur place», a expliqué M. Manning.

Des journaux contestent la loi sur les sondages

d'après Canadian Press
TORONTO

Des journaux canadiens contestent une interdiction émanant du gouvernement fédéral de rendre compte des résultats des sondages d'opinion dans les trois jours qui précèdent les élections fédérales du 25 octobre.

Southam Inc., dont les 18 quotidiens ont une tirage combiné d'environ 1,5 million d'exemplaires, et quatre journaux du groupe Thomson, y compris le *Globe and Mail* de Toronto, ont fait part de leur intention de faire valoir que la loi viole la protection de la liberté d'expression prévue par la Constitution.

Mais les journaux n'ont pas encore déposé leurs documents juridiques et prévoient que la cause ne sera entendue qu'après les élections.

La loi stipule que rendre compte des sondages d'opinion constitue un délit criminel si l'infraction a lieu entre minuit vendredi et l'heure de clôture des bureaux de vote le jour des élections. La loi a été adoptée en avril avec l'approbation des trois partis principaux aux Communes. Un moratoire avait été proposé par une commission royale en 1992 et appuyé par un comité gouvernemental sur la réforme électorale.

Son but est de protéger les partis et les candidats contre le tort que pourraient leur faire des sondages inexacts, de déclarer Stephen Ball, un adjoint de recherche de Jim Hawkes, le député conservateur qui présidait le comité.

William Thorsell, éditeur en chef du *Globe and Mail*, a qualifié l'interdiction «d'entrave insensée à la libre expression».

GRANDE LIQUIDATION 93 EN COURS

HAMEL
HONDA

HAMEL
NISSAN

MAZDA

SENTRA CLASSIC
1993



À partir de
8 995\$*

VITE!
QUANTITÉ
LIMITÉE!

SUPER
TAUX D'INTÉRÊT
POUR TOUTE LA
PÉRIODE

ALTIMA 1993



À PARTIR DE: **15 995\$***

NISSAN



* T.T.P. EN SUS.

LA OÙ LE SERVICE EST GÉNIAL

801, boul. Sauvé, Saint-Eustache
(Un mille au nord de la 640) à 10 min. de Laval et de Montréal **472-8664**

Les
94
sont
là

TAUX 2,9%
1er VERSEMENT dans
TARD 93 JOURS

*sur modèles '93, 12 premiers versements d'un financement de 60 mois, minimum 10 000 \$.

MAZDA
Je me sens bien.

LA OÙ LE SERVICE EST EXTRA !

3300, boul. Sainte-Marie, Mascouche
(sortie 24 de l'autoroute 25) **474-7000**

491-0440

472-8664

474-7000

LA OÙ LE SERVICE FAIT
TOUTE LA DIFFÉRENCE

130, rue Dubois, Saint-Eustache

(sortie 11 de la 640) à 10 min. de Laval et de Montréal **491-0440**

ELECTIONS 93

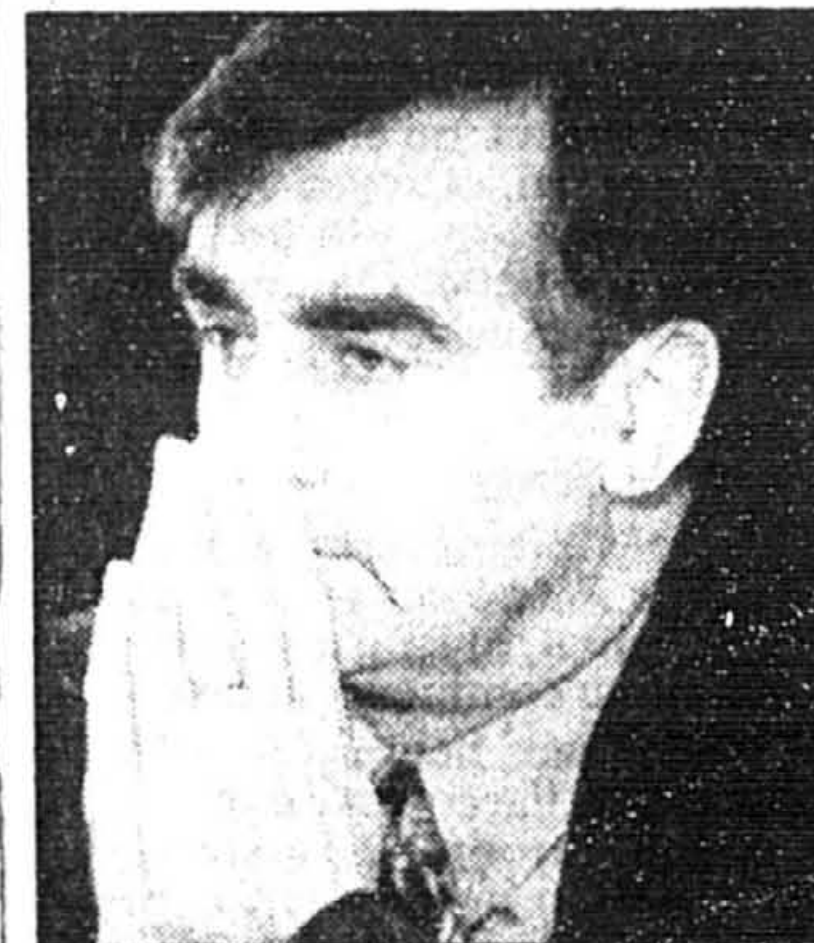


«Bourse électorale»: prodigieuse progression des titres du Bloc québécois et du Reform Party

VIVES BOISVERT
envoyé spécial
La Presse à VANCOUVER

Plusieurs fois par jour, le professeur Tom Ross, de l'Université de la Colombie-Britannique (UBC), ouvre son ordinateur avec une excitation mal dissimulée. Il vérifie l'évolution du «marché électoral».

Hier matin, un bref coup d'oeil sur les cotes électorales lui a permis de dire que les titres du Bloc québécois et du Reform Party ont connu une prodigieuse progression, ces derniers jours, tandis que les actions libérales sont remarquablement stables.



Lucien Bouchard

Lucien à MusiquePlus

DANIEL LEMAY

Pour «sensibiliser» et «décourager» son public-cible — les 18-34 ans — à voter, MusiquePlus a mis sur pied une série d'émissions politiques. Des capsules d'information sur les grands enjeux, des vox pop où les jeunes tentent d'exprimer leurs préoccupations et leurs préférences, des entrevues avec des politiciens. Beau clip mix.

L'occasion — et MusiquePlus fait des efforts en ce sens — est belle de déborder le cadre de la culture pop et de l'armada de son star system. Même quand Madonna s'en vient en ville. Mais MusiquePlus s'excuse presque... «La politique, ce n'est pas intéressant de prime abord mais c'est important», nous disait jeudi Richard Montpetit, le responsable de PolitiqueDirect.

Pas intéressant? Peut-être... Mais M+ n'est-elle pas «la plus branchée» des télé, la plus imaginative? D'instinct certes, les jeunes savent que la lutte au déficit, quoique rouge d'urgence, ne peut constituer à elle seule un programme électoral et encore moins un projet de société. Le reste, comme dans les autres générations, est confus: deux sociétés, ouais, ouais, ça prend pas comme deux projets...? Akey...

Lucien Bouchard, le mystérieux leader du Bloc québécois, a accepté l'invitation et sera à PolitiqueDirect, demain à 16 h. Pour répondre — sait-on jamais — aux questions de trois artistes de la jeune génération qui s'intéressent à la politique ou, du moins, à ce que les politiciens se disent en mesure de faire pour améliorer le sort de leurs électeurs. À court, moyen ou long terme: demain, après-demain et mardi.

Ainsi Pierre Nolin, du groupe Tango Tango — diplômé en science politique, nous dit-on —, Luke Mervil, du groupe Rude Luck, et Suzanne Campagne, du groupe Hart Rouge, s'entretiendront avec ce chef qui trouve depuis quelques jours que son parti porte trop bien son nom. La chose ne risque pas d'arriver à l'émission PolitiqueDirect: M. Bouchard, il l'a dit, se contente désormais d'éviter les «pelures de banane». À la télé, la bonne façon est de faire semblant de regarder en face les singes qui les lancent. Deux recrues de MusiquePlus, Véronique Cloutier et Philippe Fehmiu, agiront comme «aiguilleurs».

Tant mieux si les questions fusent: le bloqueur-en-chef a une bonne oreille périphérique. Il est le meilleur candidat pour lancer, il est tard, le show politique de M+. Il sera peut-être le seul. Kim Campbell ne juge pas à propos de venir aggraver son cas sur le câble (20). Jean Chrétien? Il a fait dire qu'il ne savait pas trop. Audrey McLaughlin va rappeler... Preston Manning, a-t-on compris, ne figure pas dans le plan de sensibilisation. À cause de la langue, probablement.

«Les actions libérales ont le plus de valeur, mais elles n'ont presque pas augmenté depuis cet été; ce sont celles des conservateurs qui ont chuté», expliquait-il.

C'est qu'avec trois autres collègues, Tom Ross, un jeune économiste, a décidé de mettre sur pied une véritable «bourse», où l'on peut acheter et vendre des «actions» des principaux partis, selon l'évolution de la conjoncture.

«En ce moment, il y a 225 personnes qui jouent à notre bourse, de partout au Canada, dit-il. La moitié est en Colombie-Britannique, et la plupart des joueurs ont accès au réseau informatique d'une université. Mais tout ce qu'il faut, c'est un ordinateur et un modem.»

Les boursicoteurs politiques ne peuvent acheter pour plus de 1000 \$ de titres. Au total, 28 000 \$ ont été investis — dont pas un sou n'ira à UBC. Au départ, pour que des actions de tous les partis circulent, les responsables de cette bourse vendaient uniquement des blocs d'actions de 1 \$ chacun, blocs divisés en six

parts égales: une pour chacun des cinq principaux partis et une autre pour «les autres».

Depuis, les joueurs peuvent se vendre entre eux des actions des différents partis selon leur interprétation de l'évolution de la campagne.

Voici comment sera calculée la valeur d'une action au soir du 25 octobre: elle vaudra 1 cent pour chaque point de pourcentage des sièges qu'obtiendra un parti à Ottawa. Par exemple, les actions libérales, qui sont les mieux cotées, s'échangeaient hier matin à 40 cents; cela veut dire que les joueurs pensent que les libéraux obtiendront 40 p. cent des sièges de la Chambre des communes (donc un gouvernement minoritaire).

«Nous avons ouvert la bourse le 5 juillet, et nous n'avons jamais vu le marché prédire un gouvernement majoritaire. Les libéraux ont atteint un sommet mardi, avec 41,5%, de dire le professeur Ross. 40 p. cent des sièges, cela veut dire 135 députés.

La bourse cotait mardi le PC à son niveau le plus bas, avec 18,2, ce qui veut dire environ 62 sièges.

Les réformistes se font concéder 60 sièges (17,6 p. cent des 295 sièges). «Ils ont doublé les conservateurs en fin de semaine, mais sont redescendus un peu». Le Bloc, lui, atteint le niveau record de 16,8 p. cent des sièges, donc 57 sièges. Le marché est plus gentil que bien des analystes pour les néo-démocrates: il lui concède 5,7 p. cent des sièges, ce qui veut dire 19 sièges et le statut de parti reconnu à la chambre. Les «autres» (indépendants, Parti national, etc.), dont la cote a déjà monté à 1,6, sont redescendus à 0,4 p. cent des sièges, donc un siège environ...

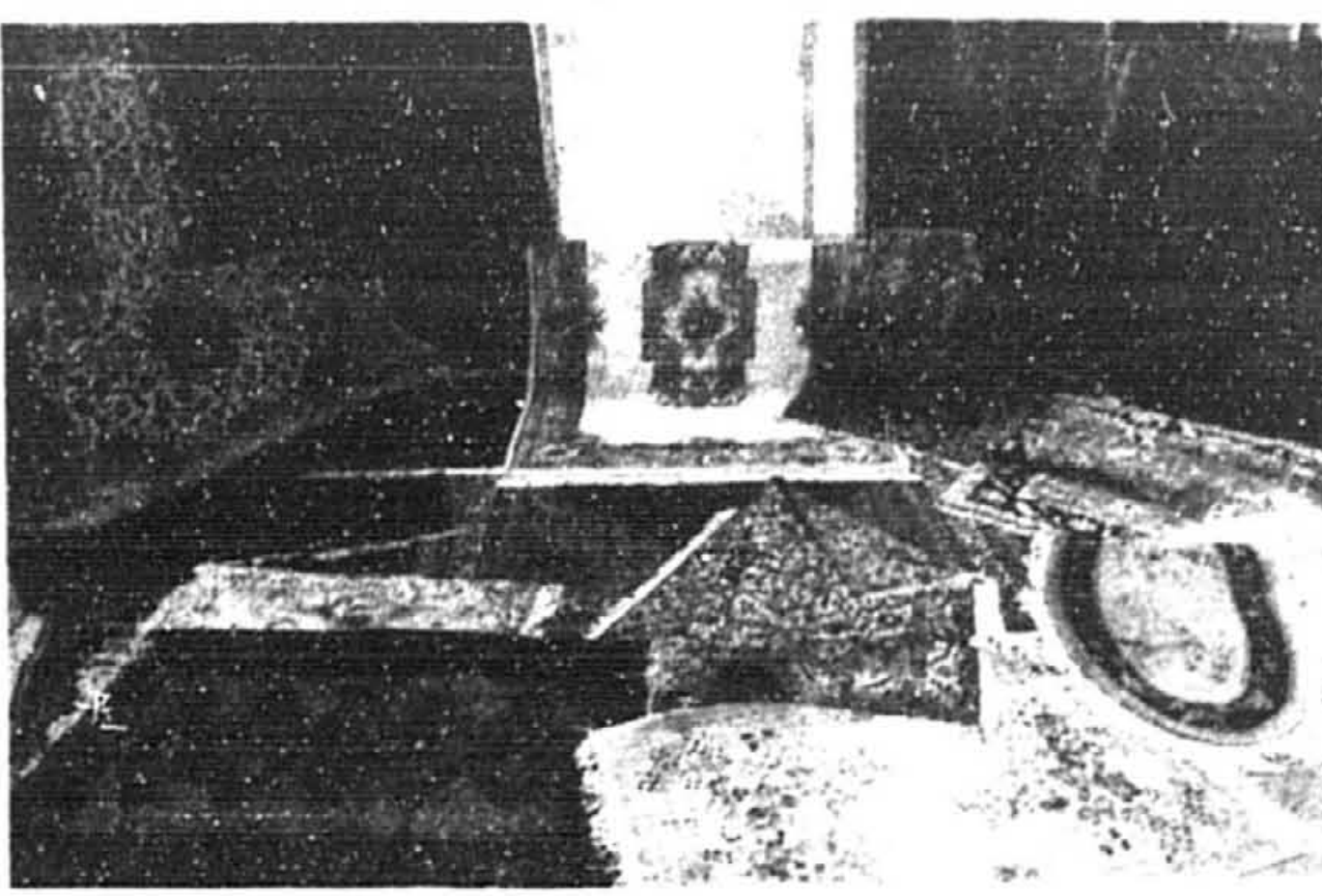
M. Ross a pris l'idée de cette bourse chez des collègues de l'Université de l'Iowa, aux États-Unis, qui se livrent à ce jeu depuis l'élection présidentielle de 1988.

Ce n'est certainement pas comme ça que UBC décrochera un autre prix Nobel, mais le professeur Ross nous assure qu'il s'agit bel et bien d'un travail sérieux qui sera publié. Le fait de voir comment le marché peut déterminer l'issue du scrutin sera intéressant, dit-il.

«Mais je vous avoue qu'on a beaucoup de plaisir», dit-il tout de même.

TAPIS D'ORIENT

Des chefs-d'œuvre noués à la main, importés de partout à travers le monde



Annuler des tapis d'orient de qualité à bas prix est bien facile, mais offrir vraiment la meilleure valeur aux meilleurs prix est un engagement que Raymond & Heller entend respecter. Raymond & Heller, l'importateur-grossiste en tapis d'orient le plus ancien et le plus respecté au Canada, vous offre l'occasion de choisir votre tapis parmi la collection la plus grande et la plus variée à Montréal. Notre entrepôt regorge de trésors provenant d'Algérie, du Maroc, de l'Inde, d'Iran, du Népal, du Pakistan et de Russie, tous offerts à de véritables prix d'entrepôt. Profitez de nos super-prix spéciaux d'entrepôt: par exemple, les tapis de Chine de première qualité, Super 90, 9' x 12', seulement 1 199 \$ (vous économisez 200 \$ à 300 \$ par tapis) ou des tapis indiens de qualité, 8' x 11', seulement 599 \$ (vous économisez 300 \$ à 400 \$ par tapis).

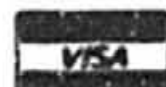
RAYMOND & HELLER LTÉE
Le magasin-entrepôt de tapis d'Orient de Montréal
6681, avenue du Parc, Montréal, 271-7750
angle Saint-Zotique
entre Beaubien et Beaumont

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au jeudi: 9 h 30 — 17 h
Vendredi: 9 h 30 — 21 h
Samedi: 10 h — 17 h
Dimanche: 11 h 30 — 16 h 30

Nous montrons tout ce que nous avons d'Orient et vous-même venez chercher vous-même votre tapis.

Service à la clientèle: nous sommes à votre service pour vous aider à choisir le tapis qui vous convient le mieux à un instant.



SERVICES SPÉCIAUX

Nettoyage: Système exclusif de nettoyage partiellement fait à la main, seulement 55¢ le pi car (franc minimum de 25 \$) si vous apportez et venez chercher vous-même votre tapis.

Réparations: Effectuées par le spécialiste canadien Tavit Everlekin.

Service-tapis: Aménagement spécial, à couper selon dimensions.

VENTE
D'ENTREPÔT

DERNIER JOUR !

VENTE
D'ENTREPÔT

RÉDUCTION ADDITIONNELLE DE 15% SUR TOUS LES PRIX DE VENTE

VÊTEMENTS MODE À DES PRIX JAMAIS VUS!

Ports International pour hommes et femmes solde son stock d'automne. Vêtements signés Tabi, Alfred Sung, etc. Une occasion à ne pas manquer!



ALFRED SUNG



PORTS
INTERNATIONAL
FEMMES

tabi
INTERNATIONAL
HOMMES

JUPES EN
VELOURS CÔTELÉ
ord. 42 \$

9.99\$

PULLS EN LAINE
ord. 80 \$

39.99\$

CHEMISIERS
ord. 115 \$

39.99\$

PULLS
ord. 45 \$

19.99\$

PANTALONS EN
VELOURS CÔTELÉ
ord. 40 \$

14.99\$

VESTONS EN LAINE
ord. 195 \$

89.99\$

JUPES
ord. 90 \$

29.99\$

PANTALONS SPORT
ord. 40 \$

19.99\$

HAUTS DOUBLES
ord. 36 \$

17.99\$

CHEMISES POLO
EN COTON
ord. 40 \$

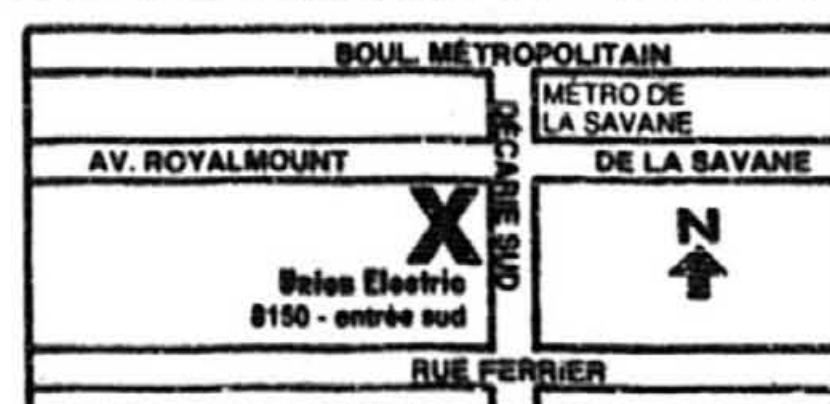
19.99\$

MANTEAUX
100 % MOHAIR
ord. 450 \$

99.99\$

CHEMISES SPORT
ord. 45 \$

19.99\$



Quelques-unes seulement parmi des milliers d'aubaines en magasin
UN SEUL EMPLACEMENT GÉANT!
8150, boul. Décarie
(édifice Union Electric)

HEURES D'OUVERTURE:
Samedi: 9 h 30 à 17 h
Dimanche: 10 h à 17 h
Lundi et mardi: 11 h à 18 h
Merc., jeudi, vend.: 11 h à 21 h

POUR UNE PÉRIODE
DE TEMPS LIMITÉE

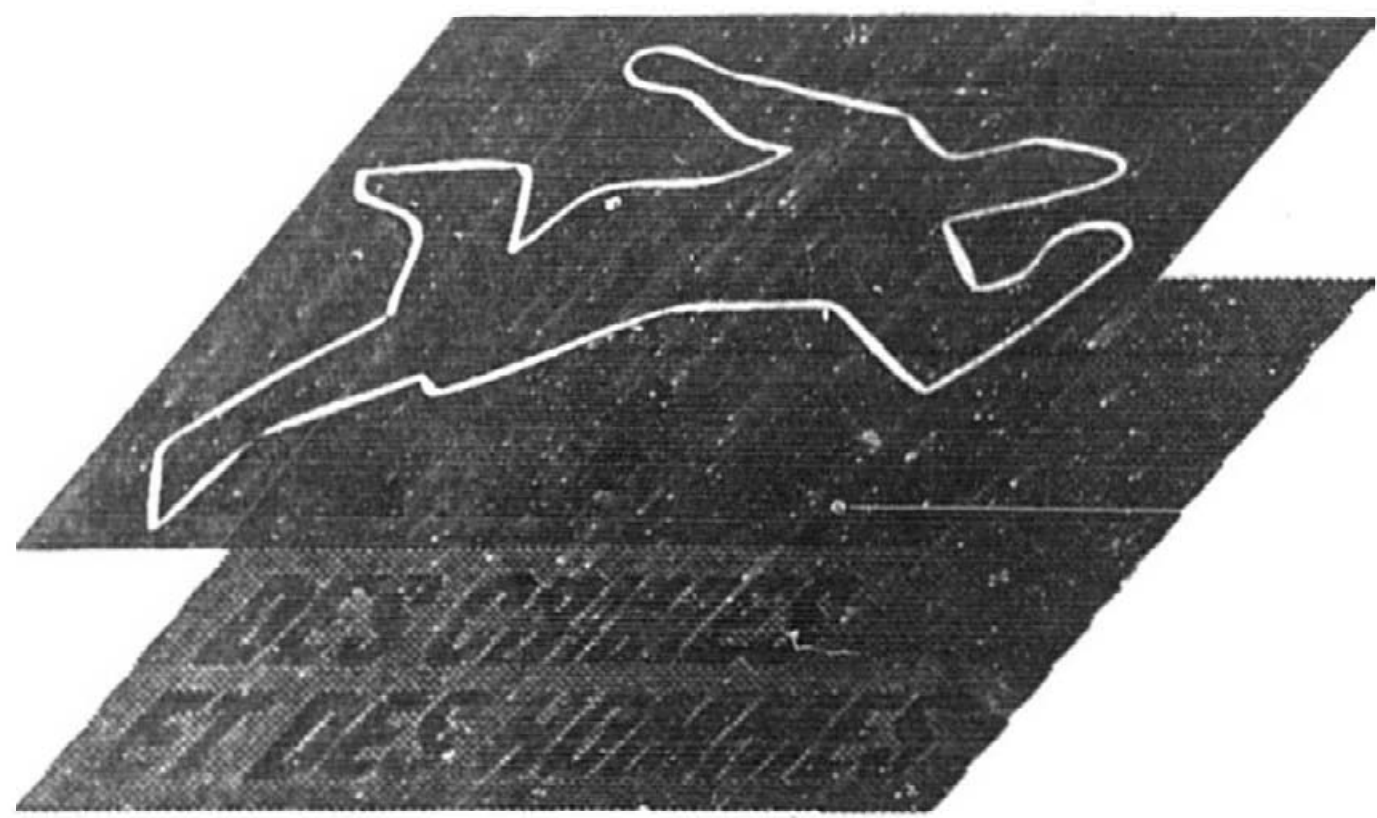
JUSQU'À 80 % DE RABAIS

POUR UNE PÉRIODE
DE TEMPS LIMITÉE

Aux étudiants âgés de 18 ans et plus le 25 octobre, jour du scrutin: un dépliant d'Élections Canada vous attend à votre association étudiante. Consultez-le, il concerne l'exercice de votre droit de vote.



L'organisme non partisan chargé de la conduite des élections fédérales



Les grands procès: l'affaire McCraw

Le Haut Saint-Maurice, au tournant du siècle, c'est le pays des bûcherons, des trappeurs et des esprits malins, comme ce Manigonse qui hante l'immense forêt de la Mekinac où seuls les Amérindiens montagnais, appelés alors Têtes de Boules, osent s'aventurer. Quand, par une nuit froide et sans lune de mars 1905, on trouve le corps troué de balles d'un fermier de Grande Anse, il s'en trouvera plus d'un pour évoquer le climat de mystère dans lequel baigne toute la contrée. Le dénouement de l'affaire n'allait pas les faire mentir.

Qui a tué Percy Howard Scalter?



DANIEL PROULX

collaboration spéciale

C'est dans son écurie que l'on découvre le cadavre de Scalter, un revolver à ses côtés. On croit d'abord à un suicide. À l'examen, on se rend compte qu'il a été troué de cinq balles: il est rare qu'un suicide puisse se reprendre autant de fois, force est de conclure que le pauvre a été assassiné.

Des photos trouvées dans ses affaires rappellent à ses proches que cet immigrant au fort accent britannique avait jadis été un homme du monde, là-bas, dans les «vieux pays». Chez nous, il a d'abord été à l'emploi de la Compagnie de la Baie d'Hudson avant de se porter acquéreur de la plus grande ferme de la Grande Anse, en 1903. Il s'est aussi fait aubergiste, puisque la maison d'habitation, dite la «maison jaune», compte 18 chambres qu'on loue aux aventuriers de passage.

Les opinions divergent sur cet homme sans passé. Pour les uns, c'est un honnête travailleur, rangé, qui boit parfois un verre de trop. Pour les autres, c'est un ivrogne brutal avec sa femme. L'envoyé spécial de *La Presse* écrit: «Quelle fatalité a poussé cet homme à quitter la richesse et les honneurs pour l'amener ici, s'enfoncer dans la solitude des grands bois du Saint-Maurice, dormir sous la tente, vivre de la vie sauvage et fuir la société pour laquelle il était né? Mystère. Cet exil cachait un secret. Il ne l'a jamais dévoilé».

Dans les jours qui suivent, le docteur Vanasse, coroner du district, réunit un jury de douze personnes pour déterminer la cause du décès et, si possible, désigner d'éventuels suspects. La rumeur publique, elle, n'a pas tardé à charger Wallace McCraw et Arthur Chandonnet qui étaient en compagnie du défunt le soir du drame.

Un assassinat, en ces temps-là, ce n'est pas qu'une petite affaire. Aussi les autorités dépêchent-elles un as de la «Police secrète provinciale», ancêtre de notre Sûreté du Québec. Avec le détective Kenneth P. McCaskill, les choses ne devraient pas traîner en longueur. C'est lui qui a envoyé Cordelia Viau, de Saint-Canut, à la potence et résolu l'énigme de la mort d'Antoine Séguin, de Saint-Eustache...

Vivement un coupable

Son succès dépasse toute attente. Dans l'heure qui suit son arrivée, il s'entretient avec la jolie veuve, Annie Mary, née Skeene, qui, en huit ans de mariage, a donné naissance à trois enfants âgés de sept à deux ans. Il croit relever certaines contradictions, la presse de questions puis la fait passer aux aveux. À croire la jeune métisse, Wallace McCraw, le valet de ferme, était son amant depuis un an... Il avait emménagé dans la «maison jaune» deux mois auparavant et ne l'avait depuis entretenue que de sa résolution de tuer son mari. Elle avoue enfin lui avoir fourni l'arme du crime, un revolver qui appartenait à son mari.

Le métis McCraw est aussitôt mis aux arrêts. Il proteste de son innocence et déclare au détective McCaskill: «Si j'avais voulu tuer Scalter, une seule balle aurait suffi. Il en a fallu cinq à l'assassin, ce ne peut être qu'une femme.» De plus, prétend-il, le jour même du drame, une violente dispute avait éclaté entre les deux époux. Au point qu'Annie Mary aurait hurlé à son époux: «Tu mourras de ma main. J'te tuerai».

Les prétendus amants vident leurs sacs devant le coroner. Un troisième témoin décide de l'issue du débat: un certain Chandonnet, pensionnaire de la «maison jaune», rapporte des propos de McCraw qui ne laissent aucun doute sur son intention de faire disparaître son maître et rival.

Le jury rend son verdict: il y a bien eu meurtre et Wallace McCraw doit en être accusé. Le détective McCaskill rentre en ville couvert de gloire: il n'a mis que 45 minutes à résoudre le mystère de Grande Anse... L'affaire ne s'avérera pas aussi simple, trois longues années ne suffiront pas à en démêler l'écheveau.

Procès aux Trois-Rivières

Le deuxième acte se joue à Trois-Rivières, chef lieu du district judiciaire concerné. Dès l'enquête préliminaire, la foule s'y presse, les quotidiens montagnais y sont tous représentés. Les procédures ne devraient être qu'une formalité et qui sait, peut-être pourrait-on assister à une exécution, ce qui ne s'est pas vu depuis un bon demi-siècle?

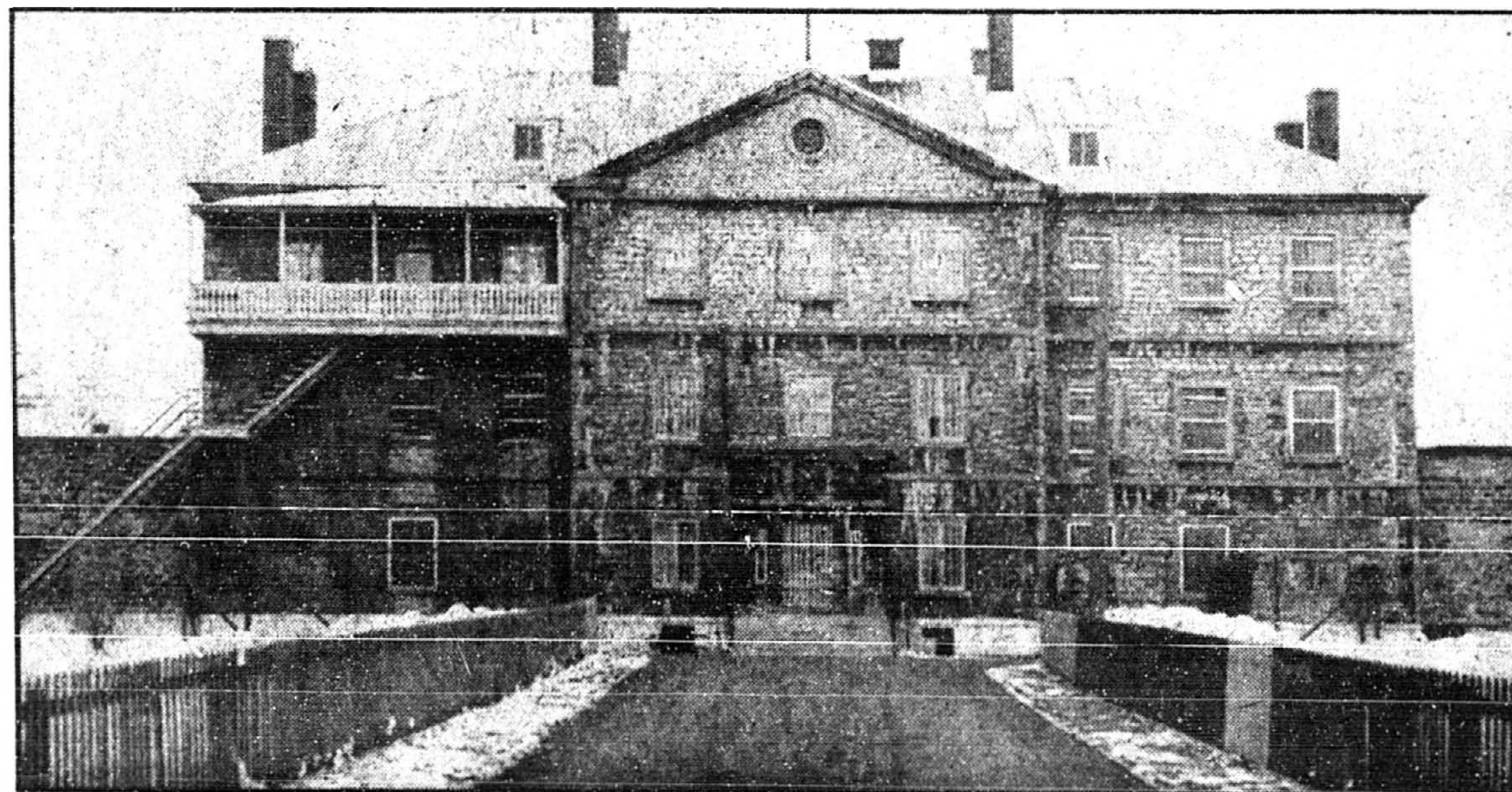
Les premiers témoins racontent les événements qui ont précédé le drame. Au cours de ce dimanche, Scalter, McCraw et Chandonnet trinquent ferme tout l'après-midi. Après le souper, McCraw, quelque peu ivre, monte à l'étage se reposer. Chandonnet, lui, quitte les lieux, prétextant se rendre à une veillée chez des voisins.

Restant à la cuisine le maître des lieux, son épouse et la belle-sœur de celle-ci. La nuit est tombée, l'homme souhaite que l'on jette un dernier coup d'oeil dans les bâtiments de la ferme. Il demande à sa femme de réveiller leur



La victime, sa femme et ses enfants (ci-haut); l'accusé McCraw (à gauche); le détective McCaskill (à droite); la prison de Trois-Rivières (ci-dessous).

PHOTOTHEQUE La Presse



employé mais c'est peine perdue, celui-ci dort comme un sourd.

Scalter, ennuyé, décide d'y voir lui-même. Trois quarts d'heure plus tard, inquiet de l'absence prolongée de son mari, Annie, selon le témoignage de sa belle-sœur, lui demande d'aller voir à l'écurie ce qu'y fait son mari. Elle lui confie alors que le matin même, celui-ci avait menacé de la tuer et de se suicider ensuite. L'idée de s'aventurer dans la nuit, dans un tel contexte, ne l'enthousiasme guère. La belle-sœur n'est guère plus brave, elles tentent toutes deux à nouveau de sortir McCraw de sa torpeur.

Elles y parviennent, il les quitte alors pour revenir aussitôt, haletant: «Il est mort, il est bien mort», leur crie-t-il. Le trio, muni d'une lampe à l'huile, retourne à l'écurie. La scène glace les femmes d'effroi. Scalter, couvert de sang, gît aux pieds des chevaux. On court chercher un voisin, un certain Aimé Dontigny: «Viens vite, Scalter vient de se tuer». Celui-ci examine le cadavre, il réalise le premier qu'il s'agit plutôt d'un meurtre.

Arthur Chandonnet charge à nouveau McCraw, avec encore plus de conviction et de force. La veille du drame, l'accusé lui aurait dit, en parlant de son rival: «Il faut que j'en finisse». Un certain Jimmy Maurice, que l'on n'avait pas entendu devant le coroner, enfonce le clou: «J'ai demandé à McCraw s'il se marierait un jour. Il m'a répondu: «Je devrai tuer quelqu'un auparavant». Mais il ne m'a pas dit de qui il s'agissait».

La veuve à la barre des témoins

Il ne manque plus qu'une pièce du puzzle. Quand la veuve adultère fait son entrée dans le prétoire, vêtue et voilée de noir, on entendrait une mouche voler. Elle est détenue depuis une dizaine de jours, à la suite de l'enquête du coroner, sans qu'aucune accusation précise ne soit portée. Tous s'attendent à ce qu'elle lève le dernier voile de ce crime jugé passionnel.

Elle doit prêter serment sur l'évangile, le greffier l'interroge sur ses croyances. Elle se contente de laisser tomber ces seuls mots: «Je ne parlerai pas». Le procureur ou le magistrat ont beau tenter de lui arracher une explication, rien n'y fait. Elle reste enfermée dans son mutisme.

On la renvoie dans sa prison 48 autres heures durant. De retour en cour, elle refuse à nouveau d'ouvrir la bouche. Ses procureurs exigent qu'on s'adresse au témoin dans le dialecte montagnais, le tribunal s'y objecte et la renvoie au cachot.

Les premiers présentent alors une requête en habeas corpus, cette institution qui fonde le droit criminel britannique depuis 1679 et qui exige de la Cour de faire comparaître un prévenu pour justifier sa détention. Les défenseurs de McCraw les imitent. Les requêtes sont rejetées, elles contribuent cependant à ce que l'on hâte les procédures.

L'enquête préliminaire est écourtée, McCraw est formellement accusé de



meurtre et cité à procès. Quant à la jeune veuve, elle est accusée de complicité.

Enfin le procès

Une longue année s'écoule avant que ne s'ouvrent les débats. Le temps que le bon peuple des Trois-Rivières se fasse une tout autre opinion des «odieux criminels» du lendemain du drame. La femme Scalter est une prisonnière modèle qui s'occupe à des travaux de couture tandis que McCraw, un analphabète, en profite pour apprendre à lire et écrire, sa plus chère ambition. L'affaire paraît maintenant moins limpide...

D'entrée de jeu, les ardents défenseurs de McCraw se dressent sur leurs ergots. Ils citent de savants traités de droit, contestent l'acte d'accusation et s'en prennent à la manière dont le détective McCaskill s'y est pris pour faire parler la veuve Scalter encore sous le choc de la mort de son mari.

Les témoins déjà entendus à l'enquête préliminaire déposent dans le même sens. D'autres apportent des éléments nouveaux. Un voisin, Euchariste Crête, prétend que les Scalter formaient un couple uni. Intelligent, roué, la femme Scalter? Celui-ci de répondre: «Je ne crois pas, car l'an dernier, elle ne savait pas l'heure». Théophile Lemire, un marin, affirme avoir vu, deux jours après le meurtre, des traces de pas dans la neige qui menaient de l'écurie, où Scalter avait été tué, à la rivière. L'assassin avait-il fui par là?

La poursuite fait comparaître un témoin «surprise», le docteur Lambert,

qui a rendu visite plusieurs fois à McCraw dans sa cellule. Le savant homme hésite, invoque le secret professionnel, puis déclare: «McCraw, qui souffre parfois de dépression nerveuse, m'a dit «quand on connaîtra toute la vérité, on verra que je ne suis pas coupable»...». Le ministère public, penaud, s'attendait évidemment à tout autre chose...

La veuve Scalter est enfin appelée à la barre. La rumeur veut qu'elle accepte de témoigner à charge. «Croyez-vous en Dieu?» lui demande-t-on. «Je ne peux répondre» rétorque-t-elle. Elle ne souffle pas un mot de plus, on la renvoie dans sa cellule.

Le moment de vérité

Le moment des plaidoyers venu, le journaliste de *La Presse* écrit: «Le sort du prisonnier offre plus d'espoir qu'il n'en offrait au commencement».

Pendant six longues heures, l'un des deux défenseurs de l'accusé s'attaque à la preuve de la Couronne. La paix régnait dans la maison des Scalter, comment la femme aurait-elle pu être complice de l'assassin de son mari? Et pourquoi? Pour l'héritage de 3500 \$ qui, par testament, c'était connu, était destiné aux trois enfants du couple? Le silence obstiné de la veuve s'explique: elle sait en son âme et conscience que l'accusé est innocent, mais elle ne se résigne pas à revenir sur les faux aveux que lui a arrachés le détective McCaskill.

L'avocat s'en prend ensuite au témoignage de Chandonnet et s'attarde à ses allées et venues le soir du drame. Comment expliquer qu'il ait mis 25 minutes à se rendre à la demeure d'Aimé Dontigny alors qu'il en faut à peine 15? Où s'est-il arrêté en chemin?

Ce soir-là, il a emprunté une veste à McCraw: «La Couronne s'est opposé à ce qu'on la produise en cour car vous y auriez peut-être découvert du sang...» Le plaideur ne ménage aucun effet. Le président du tribunal, le juge Cannon, est d'origine irlandaise, il rappelle que la fête de la Saint Patrick approche, puis ajoute: «Messieurs les jurés, permettez-vous que le distingué président des assises criminelles de ce district inaugure son élévation au banc en ratifiant la sentence de mort que vous aurez prononcée?» Des larmes embuent les yeux du magistrat et sur sa lancée, l'avocat évoque le spectre de l'erreur judiciaire: aux États-Unis, prétend-il, 44 malheureux ont été exécutés qui, après leur mort, ont été reconnus innocents... Et de conclure: «Je vous supplie de sauver l'innocent qui depuis un an vit en martyr entre les murs d'un cachot...»

Le ministère public s'attache à dissiper tout doute qui aurait pu s'installer dans l'esprit des jurés. Les déclarations de la veuve Scalter au policier McCaskill et le silence de McCraw devant ces accusations prouvent sa culpabilité...

Dans son adresse au jury, le juge Cannon ne fait pas de cadeau à l'accusé. Il a tué Scalter pour «mettre la main» sur sa femme et sa fortune. Il a quitté subrepticement sa chambre pour aller tuer le mari. Et il termine par ces mots: «Rappelez-vous que vous avez un devoir à remplir: celui de venger la société...»

Le 16 mars 1906, Wallace McCraw est reconnu coupable de meurtre. Un tollé s'élève. Le reporter de *La Presse* écrit: «Partout, on parlait de son innocence. Partout, on réclamait sa liberté. Jamais un verdict n'a soulevé une réprobation aussi générale».

Un deuxième procès

Le procès de Mary Annie Scalter s'ouvre quelques jours plus tard. Elle refuse une fois de plus de témoigner. Tant pis, on fera sans elle. Cinq jours plus tard, elle est acquittée sous les applaudissements de l'assistance. À la sortie du tribunal, on la porte en triomphe.

McCraw, lui, ne monte pas sur l'échafaud le 26 juin suivant, tel que prévu. Ses avocats en ont appelé du dévouement de son procès de même que de l'adresse du président du tribunal au jury. En mai, un sursis lui est accordé. La Cour d'appel ordonne la tenue d'un nouveau procès. Il aura lieu en mars 1908.

Entre temps, aura-t-on pu lire dans la presse, la veuve Scalter a épousé Georges Chandonnet! On tente sans succès de la ramener en cour pour déposer contre celui qu'elle avait désigné comme son amant. C'est peine perdue. «La jeune femme», écrit *La Presse*, depuis sa mise en liberté, a repris la vie nomade des Indiens de sa tribu... Chandonnet, lui, y va de nouveau de toute sa hargne contre l'accusé. Cela ne suffit pas: le 7 avril 1908, McCraw est acquitté. Ses avocats reçoivent dans les jours qui suivent des centaines de dépêches de félicitations.

Lors de son passage à Montréal, McCraw révèle aux journalistes qu'il s'établira dans l'Ouest du pays, à Edmonton, sous une nouvelle identité. Il n'accable aucun de ses accusateurs, il dit plutôt avoir de la reconnaissance pour les «charitables gens de Trois-Rivières».

L'affaire en restera là. L'assassinat de Percy Howard Scalter allait rester un mystère à jamais.

DIMANCHE PROCHAIN:

La chasse aux communistes

ELECTIONS '93

PORTRAIT D'ABITIBI



Guy St-Julien

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale
VAL D'OR

■ Dur! dur! d'attaquer un député comme Guy St-Julien d'Abitibi, qui répète à qui veut l'entendre: «je suis l'opposition dans le pouvoir!»

Et de fait, le député conservateur dénonce depuis neuf ans les «conneries de mon propre gouvernement». Il était de la fronde pour les pensions en complicité avec le libéral Jean-Claude Malépart, dès le premier mandat du PC. On l'a vu aux barricades con-

tre son ministre des Finances, Michael Wilson, pour défendre le régime des actions accréditées. Récemment, il voulait aux gémonies le projet de réforme de l'assurance-chômage, et ferrailait pour le maintien des primes d'éloignement aux travailleurs d'outre 49° parallèle.

Avec ses coups de gueule, St-Julien est probablement le moins bebég des 295 députés des Communes. Populiste mais pas doctrinaire, beaucoup d'électeurs semblent y trouver leur compte: «Le meilleur député qu'on ait jamais eu dans la région, en incluant Réal Caouette!», ne craint pas de surenchérir un commerçant de la troisième avenue à Val d'Or.

S'il n'en reste qu'un au Québec le 26 octobre, estiment de nombreux observateurs, ce conservateur sera Guy St-Julien!

Armoire à glace perdue dans ses papiers, le député St-Julien, en avion, en hélico, ou alternant au volant aux deux heures avec sa femme Diane, sillonne la plus vaste circonscription électorale des dix provinces canadiennes. Un comté qui ne le cède en superficie qu'aux deux Territoires du Nord-ouest. La circonscription d'Abitibi court de Val d'Or au sud, jusqu'à Salluit, 1700 kilomètres plus au nord, le plus septentrional des villages inuit du Québec. Exactement la distance qui sépare Val d'Or de Tampa en Floride.

Au total, 55 000 électeurs blancs habitent les villes: Val

d'Or, Amos, Radisson, ou travaillent sur les grands chantiers de la Baie James. S'y ajoutent plus de 6000 électeurs cris et 2500 inuit.

Le sud est commerçant et industrialisé: mines et transformation de la forêt. Le centre est semi-désertique mais engrange depuis 25 ans les retombées du développement hydro-électrique. Le nord est couvert de glaces et de rocs.

Les adversaires

Espérant déboulonner St-Julien, trois candidats: bloquiste, libéral, néo-démocrate, moins connus des électeurs.

Bernard Deshaies, pour le Bloc québécois est le mieux placé. Issu d'une célèbre famille de commerçants d'Amos, monsieur Deshaies est administrateur. Cycliste enragé, il a couru 12 fois le Tour de l'Abitibi. Pour lui le rôle d'un député s'apparente à celui d'un commissaire industriel, d'abord et avant tout huiler les rouages entre l'administration et ses commettants entrepreneurs. Son objectif de campagne: «rattrapper St-Julien dans le dernier droit!»

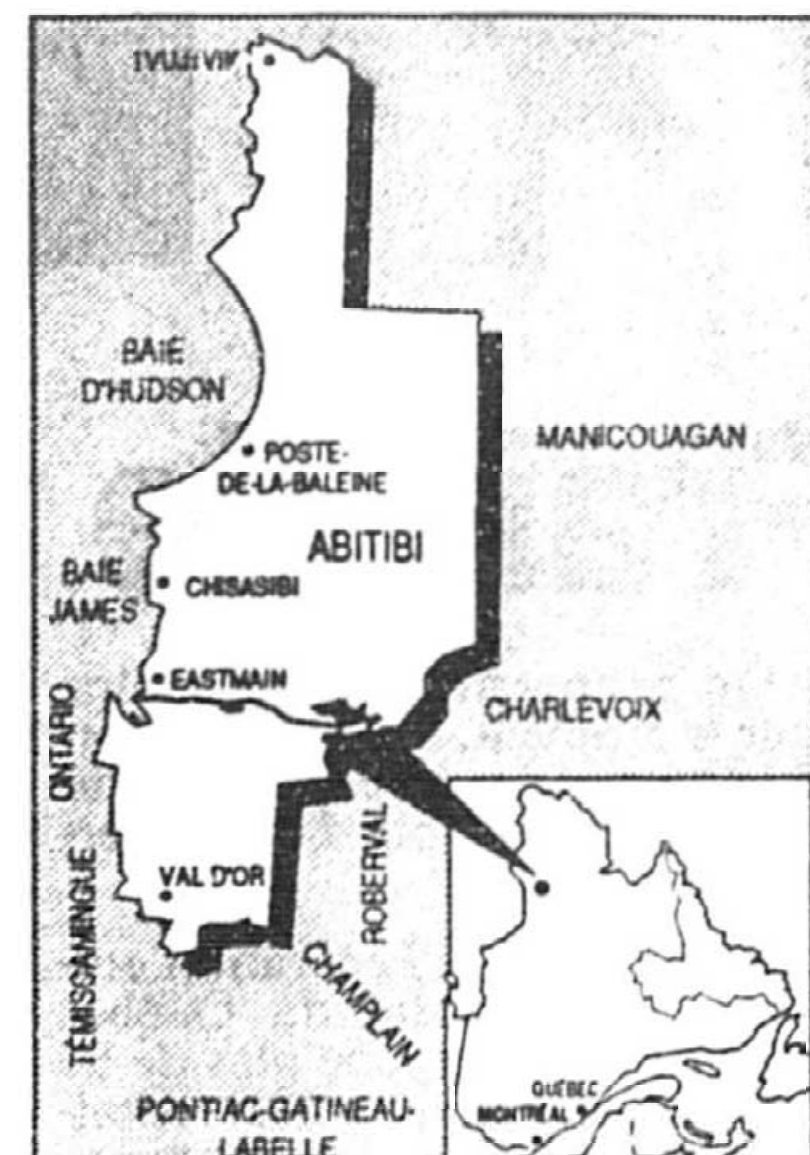
Le Parti libéral du Canada est représenté par Lucie Blais de Val d'Or, fondatrice en 1983 du chapitre régional de Centraide. Une vocation politique, dit-elle, née en réaction aux réductions des transferts fédéraux pour le financement de l'assistance publique et des régimes de santé. Elle s'est tout naturellement tournée vers le Parti libéral, garant de l'accès-

sibilité et de l'universalité des services de santé.

Enfin, c'est une blanche, résidente depuis 1988 du village cri de Chisasibi sur la Baie James, madame Louise Cloutier, qui défend la bannière du NPD. Cette enseignante, ancienne religieuse, originaire du Cap-de-la-Madeleine, a déjà brigué les suffrages en 1984, pour le NPD dans Champlain. Sa préoccupation première: l'avenir des jeunes, d'où l'urgence de congédier un gouvernement qui engendre davantage de chômage que d'emplois.

Trois aspirants face à un député de terrain, qui prétend «surfer» sur le raz de marée anti-conservateur, et exhibe ses pointages à 15 jours du vote: PC 51 p. cent, Bloc 30 p. cent, PLC 15 p. cent, NPD 1 p. cent. Mais d'autres pointages, dit-on, placent Bloc et PC presque nez-à-nez.

St-Julien a occupé des tas d'emplois déjà, mais, précise-t-il, «mon meilleur, c'est député... servir le monde!» Alors, il y tient! et la bête politique va se débattre.



POPULATION (%)

FRANCOPHONE	ANGLOPHONE	ALLOPHONE
82,4	2,7	14,9

ÉLECTIONS 1988 (%)

PLC	PC	NPD	AUTRES
16,2	57,6	26,3	0,0

RÉFÉRENDUM 1992 (%)

OUI	NON
35,0	65,0

Source: Pierre Drouilly

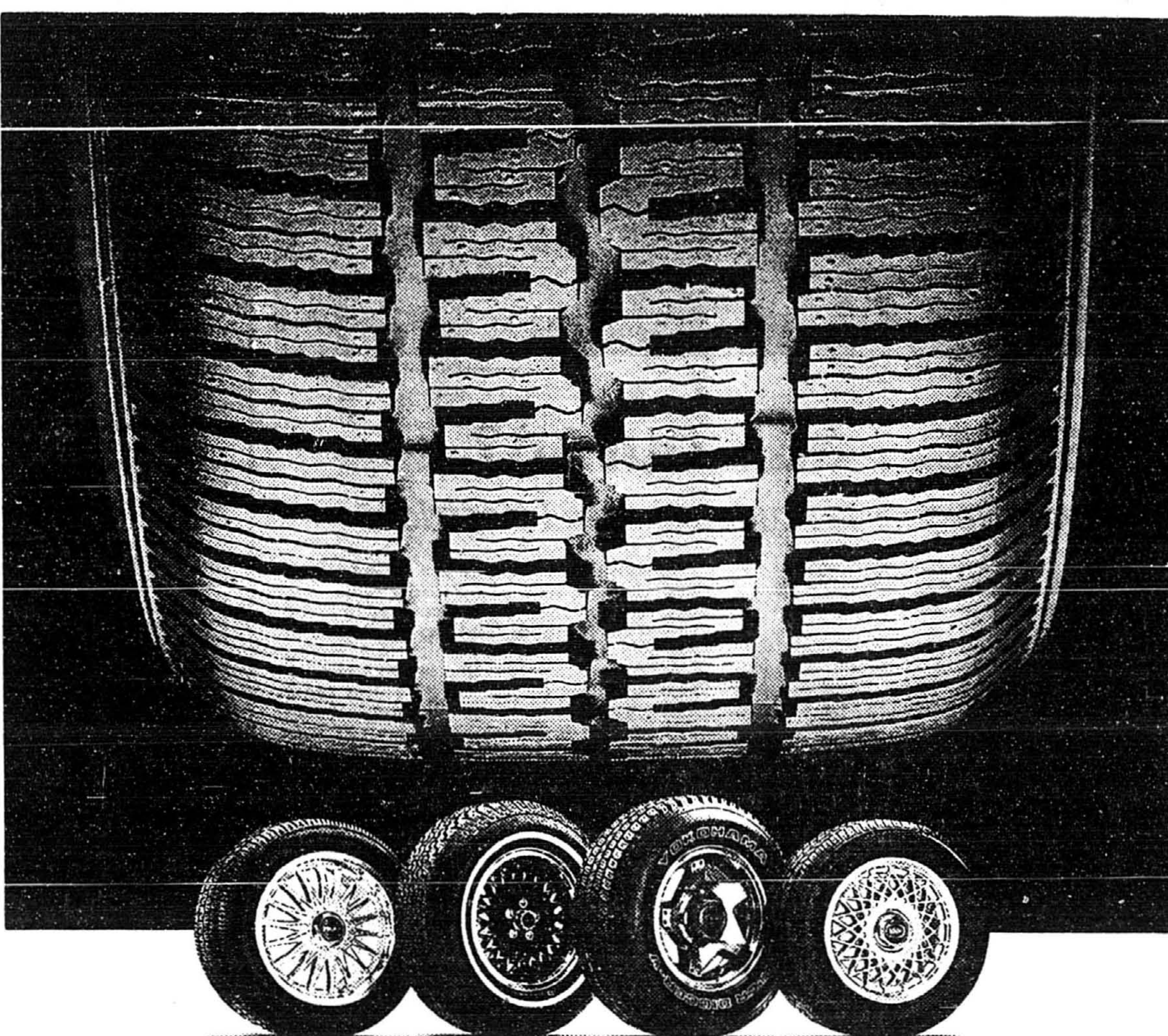
Infographie La Presse



Lucie Blais



Bernard Deshaies



UN PUISSANT REMÈDE POUR L'HIVER!

Le pneu radial d'hiver S480 à traction avant-gardiste est l'un des plus récents remèdes de Yokohama contre les rigueurs de l'hiver. Quel

que soit votre véhicule, si vous recherchez qualité, fiabilité et performances, pensez à la gamme des SUPERMORDANTS de Yokohama.



VOYEZ VOS SPÉCIALISTES:

PNEUS

UNIMAX

LES ALIGNEMENTS
DESJARDINS INC.

2220, avenue Benny
(Près du boul. Cavendish)
Montréal
Tél.: 489-8245

S.P. RADIAL
SERVICE INC.

275, boul. Curé-Labelle
Chomedey, Laval
Tél.: 682-3000

SERVICE DE PNEUS
SALOIS INC.

9970, rue des Récollets
Montréal
Tél.: 321-7511

PNEUS FREDETTE &
FILS INC.

6661, rue Sherbrooke Est
(Coin boul. Langelier)
Montréal
Tél.: 256-7501

PNEUS ANDRÉ
TOUCHETTE INC.

8910, boul. St-Laurent
(Au nord du boul. Métropolitain)
Montréal
Tél.: 381-1646

CENTRE DE PNEUS
HALLÉ INC.

623, rue Laviolette
Repentigny
Tél.: 581-6390

CENTRE DE PNEUS
BOISSELLE INC.

8997, boul. Pie-IX
Montréal
Tél.: 329-5467

CENTRE DU PNEU
ST-CONSTANT INC.

77, rue St-Pierre
St-Constant
Tél.: 632-4140 - 632-5438

CENTRE DU PNEU
VILLEMAIRE

1595, chemin Gascon
Terrebonne
Tél.: 471-3345

PNEUS MACDONALD
INC.

197, rue de la Forge
St-Eustache
Tél.: 473-2717

AUTRES SPÉCIALITÉS:



FREINS



AMORTISSEURS



ALIGNEMENT



YOKOHAMA

Radiaux de Performance

60044 - A17

LES CHANCEUX

Le livre de Francine Ouellette
«Le Grand Blanc»

Le
Grand
Blanc

Le nouveau roman de
Francine Ouellette

Les abonnés recevront une
copie dédiée du livre
d'une valeur de 24,95 \$
plus 2 laissez-passer pour le

SALON DU LIVRE
DE MONTRÉAL

Voici les chanceux d'aujourd'hui:

Mme Daigle de Arthabaska	no 200420D00
Mme Lajoie de Shawinigan	no 200530L00
M. Labrecque de Saint-Hilaire	no 210179L02
M. Brassard de Montréal	no 210580B12
Mme Boisvert de Saint-Janvier	no 210701B27
Mme Fortin de Mascouche	no 210705F05
M. Robichon de Val David	no 210927R01
M. Dizazzo de Pierrefonds	no 210971D00
Mme St-Arnaud de Pont-Viau	no 213590S03
Mme Provost de Laval-des-Rapides	no 213761P04
Mme Robillard de Verdun	no 216172R01
Mme Lanthier de LaSalle	no 216359L00
Mme Bonneville de Sainte-Rose	no 239235B06
M. Boisjoly de Berthierville	no 245340B01
Mme Bernier de Saint-Bruno	no 286548B00

Jusqu'au 31 octobre, nous publierons quotidiennement
les noms de 15 abonnés de La Presse.
Ces chanceux recevront le livre de Francine Ouellette
ainsi que deux billets pour le Salon du livre de Montréal.

La valeur totale des prix offerts est de 8,868 \$.
Les règlements sont disponibles à La Presse.

Pour «participer»
il suffit de s'abonner à

La Presse

285-6911

La Jeune Presse

Frais de scolarité: l'automne pourrait être chaud

■ On n'en entend pas parler pour le moment, mais la question de la hausse des frais de scolarité à l'université est loin d'être enterrée.

Durant l'été, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), qui regroupe plus de 50 p. cent des étudiants universitaires, a rencontré les députés membres de la Commission parlementaire de l'éducation afin de les sensibiliser aux problèmes de l'enseignement supérieur ainsi qu'à ceux des étudiants.

D'autre part, l'ONU — l'Orga-

nisation nationale des universitaires, un front commun d'associations étudiantes universitaires mis sur pied pour lutter contre la hausse des frais de scolarité — vient de lancer une campagne d'information dans les journaux de campus. Elle distribue également un bulletin d'information intitulé *L'avenir à chance égale!*

La suite de la stratégie automnale prévoit des conférences de presse pour les médias nationaux et la tenue parallèle d'assemblées d'information et débats dans les institutions d'enseignement.

ÉCOLES

C'est en février dernier que des associations étudiantes universitaires ont créé l'Organisation nationale universitaire (ONU) afin de faire face à la hausse des frais de scolarité que les étudiants ne peuvent pas assumer, selon elles. En peu de temps, la majeure partie des associations étudiantes universitaires se sont regroupées dans cette nouvelle organisation qui a réussi à dépasser les «petites guerres» qui divisaient les étudiants.

C'est l'ONU qui a établi le plan d'action actuellement mis en œuvre auquel la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), qui regroupe plus de 15 associations étudiantes de collèges publics et celle d'un collège privé, s'est greffée.

La FECQ a elle aussi mis en branle une campagne d'information dans ses associations membres ainsi que dans quelques autres associations participantes.

Au secondaire, la campagne de sensibilisation est quelque peu

différente puisque les associations étudiantes possèdent rarement un local et une charte (statuts et règlements indépendants de ceux d'une institution d'enseignement) ce qui fait qu'elles sont généralement soumises aux réglementations de leurs institutions respectives.

La question des frais de scolarité faibles ou inexistantes fait partie, avec la gratuité des soins de santé, des acquis de la Révolution tranquille.

L'accès aux cégeps, créés en 1967, est gratuite depuis; à la

même époque, on a gelé les frais de scolarité universitaires à un peu plus de 500 \$ par session. Vingt ans plus tard, le gouvernement du Québec a dégelé les frais de scolarité à l'université en invoquant l'amélioration de l'enseignement au niveau universitaire. Depuis lors, ils ont triplé et ce n'est pas fini: au cours des prochaines années, il faudrait encore les hausser 51 p. cent pour rejoindre la moyenne canadienne, l'objectif déclaré du gouvernement.

Mathilde CAZELAIS
Collège André-Grasset
Montréal

EN LIBERTÉ

1, 2, 3, taisez-vous!

■ Que vont faire ces six étudiants de secondaire V au couvent de Marie-Réparatrice (angle avenue Mont-Royal et chemin de la Côte-Sainte-Catherine), par cette superbe soirée du 12 octobre?

Ils vont se taire.

Et ce n'est ni une farce ni une sorte de retenue nouvelle vague. C'est une activité instaurée par l'animateur de pastorale à l'école secondaire Pierre-Laporte, Roger Pelletier.

Nom de code: «Vingt heures de silence». Défi quasi insurmontable pour les bavards, cette activité semble néanmoins très appréciée par les étudiants puisqu'elle revient pour la onzième année de suite.

J'ai décidé de tenter l'expérience.

Lorsque la bouche se ferme, le cœur doit se faire entendre: mes cinq compagnons et moi allons donc nous taire pendant vingt heures consécutives (oui monsieur!), histoire de chercher à mieux comprendre les sujets de réflexion qu'on nous propose: moi, les autres, Dieu. Tâche ardue, avouez-le!

Pour nous guider dans notre réflexion, des feuilles de route à lire à heure fixée d'avance nous fournissent des pistes, des questionnements (gracieuseté de M. Pelletier). Le couvent donne gîte, couvert et calme absolu pour la modique somme de 22 \$. Avec en prime la messe à 7 h 30 le matin.

22 h sonnent et le silence se fait.

Plus question d'éclater de rire en croisant une camarade dans le couloir! Sceptique au début, je réalise que l'affaire est sérieuse: seule dans ma chambre, je réfléchis dur. Pourquoi moi, les autres, Dieu? Pourquoi Boubou a-t-il démissionné? En bout de ligne, l'expérience est profitable et enrichissante. Le «feeling» est, comment dire, extraordinairement... spécial. Il est vrai que le silence et les jeunes, ça fait deux. Dans la rue, en classe, dans les parties, le bruit règne. Alors, quelles sont nos réactions, après vingt heures d'abstinence sonore?

— Très reposant!
— Wow, silencieux! Je m'entendais respirer!
— J'ai adoré ça!

Ce camp a lieu à quelques reprises durant l'année scolaire, pour 6 à 8 personnes à la fois. Selon Roger Pelletier, les vingt heures de silence, qui sont exclusives à Pierre-Laporte, permettent aux participants de se remettre les idées en place et de trouver la paix intérieure.

Elizabeth LEROUX
École Pierre-Laporte
Ville Mont-Royal

LA JEUNE PRESSE est une initiative du service de l'information de LA PRESSE. Cette page paraît chaque dimanche, durant l'année scolaire. Son objectif est d'initier les adolescents à l'écriture journalistique en leur permettant de s'exprimer sur les divers sujets qui les intéressent. Le choix des thèmes et des chroniques est du ressort d'un comité de rédaction sous la direction de Marc Doré, adjoint au directeur de l'information.
Téléphone: 285-7070 (télécopieur: 285-6808).
Adresse: LA JEUNE PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9



Facile ou pas? Pour répondre, il faut jouer le jeu...

PHOTO ROBERT NAODIN, La Presse

Des jeunes qui sont... au courant

Hydro-Québec lance un jeu pour enseigner la prudence avec l'électricité

ACTUALITÉ

■ Trois jeunes ont subi des blessures graves, dernièrement, et l'un d'entre eux en est mort. Ils avaient pénétré, sans autorisation, dans un des postes à haute tension d'Hydro-Québec.

C'est, entre autres, pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent que la société d'État lance un jeu de société destiné aux jeunes, «La course électrique».

Bien sûr, les adultes subissent un plus grand nombre d'accidents liés à l'électricité que les enfants. Depuis les cinq dernières années, une vingtaine de personnes meurent électrocutées chaque année. Les employés d'Hydro-Québec représentent 50 p. cent des victimes. Sur les 22 décès de l'an dernier, on comptait deux enfants. Mais les enfants deviendront adultes et Hydro-Québec désire abaisser le nombre d'accidents et amener les générations qui suivront à adopter les mesures d'économie hydroélectrique.

Bref, «mieux vaut prévenir que guérir», a dit le porte-parole d'Hydro-Québec, Roger Lanoue, vice-président aux services à la clientèle lors du lancement, mercredi dernier, de ce tout nouveau divertissement. «La course électrique» est un jeu de société semblable à «Doctorat», mais en moins compliqué. Il s'adresse aux jeunes de 5 à 12 ans.

Suite à un succès qu'a connu le jeu de «La course électrique» version géante (qui se jouait sur un énorme tapis avec d'immenses dés et où les participants figuraient à titre de pions) dans les parcs de Montréal, principalement ceux du West Island, lors de l'été 1992, Hydro-Québec a décidé de le rendre accessible à tous en le miniaturisant.

«La course électrique» se présente dans une mallette solide et comprend deux jeux qui ont été développés avec l'aide de pédagogues. Le premier, conçu pour les 5 à 9 ans, place les enfants dans des situations où ils profitent des services que leur rend l'électricité. Pour les plus vieux, on trouve une deuxième version au verso de la planche de jeu. Il s'agit là de répondre à des questions concernant les règles de sécurité à prendre lorsqu'on est en contact avec l'électricité ainsi que la valeur économique de cette précieuse source d'énergie.

Selon M. Lanoue, «il est essentiel de développer et d'encourager chez les jeunes de bonnes habitudes de consommation et des comportements prudents dans l'utilisation de l'électricité». Au cours des dix dernières années, Hydro-Québec a donc créé plusieurs programmes pour initier les jeunes à l'électricité. Dès la 5^e année, les jeunes du primaire reçoivent la visite d'un représentant d'Hydro-Québec qui les sensibilise aux règles de sécurité dans l'utilisation de l'électricité. Le programme «Prudent sur toute la ligne» n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Hydro-Québec contribue aussi à la production de capsules d'information présentées lors de l'émission «Le Club des 100 watts». L'efficacité de ces capsules est prouvée: les jeunes peuvent spontanément décrire les deux tiers des capsules. Hydro-Québec a aussi lancé le concours «Éco-Clip» et s'associe également au concours «Jeunes pour rire».

Si vous désirez obtenir «La course électrique», vous n'avez qu'à regarder dans votre courrier, le dépliant qui accompagne la facture d'électricité. Il n'est pas disponible en magasin. Car son prix aurait triplé. Hydro-Québec assume elle-même la production et la distribution du jeu. On en a déjà vendu 3400 copies, ce qui donne une moyenne approximative de 300 ventes par jour. «C'est à la mode», lance Roger Lanoue.

Interrogée par *La Jeune Presse*, Marie-Ève Sylvestre, 13 ans, commente, après avoir joué une partie de «course électrique»: «Le jeu est très intéressant pour les moins de 12 ans. Mais il y a des questions difficiles. Même pour moi...» Tandis que Marie-Andrée Demers affirme: «Bien fait, oui! Mais il y a des questions naïves». Les avis semblent donc partagés.

Après toutes les campagnes de contestation (Grande-Baleine...), Hydro-Québec ne tente-t-elle pas de relever son image auprès du public? «Non, répond M. Lanoue, ce n'est pas une question d'image, mais c'est pour sensibiliser les jeunes. C'est pour cela qu'on le vend à 27 \$.»

Les temps sont donc à l'économie et à la prévention. Hydro-Québec l'a compris et tente de transmettre le message aux enfants. Ce jeu, «La course électrique» sera-t-il apprécié? Hydro-Québec ne rejette pas l'idée d'en produire éventuellement une deuxième série.

«Un homme averti en vaut deux...»

Marjolaine DEMERS
École secondaire Royal George
Greenfield Park

Une démonstration à froid qui a fait jaser

PORTRAIT

■ En avril dernier, *La Presse* rapportait qu'un étudiant avait braqué, quelques jours plus tôt, un revolver sur un autre, pendant son cours de philosophie. L'affaire provoqua une véritable saga au cégep, enquête policière et psychiatrie compris. On avait même envisagé d'accroître la sécurité au collège, en installant des détecteurs métalliques à l'entrée.

Peu de gens se sont intéressés aux raisons qui ont poussé Pascal, c'est son nom, à commettre un geste que l'on peut qualifier d'extrême. *La Jeune Presse* l'a rencontré.

On avait parlé de la mort dans ce cours de philosophie, de cette peur qu'elle engendre chez chaque individu. Un autre étudiant s'était insurgé contre cette affirmation en se citant en contre-exemple: lui n'avait pas peur de la mort. Pascal a voulu lui prouver, en le confrontant à cette déconcertante réalité, par le biais d'une arme, qu'il ne pouvait qu'avoir peur de sa propre fin. Démonstration philosophique, en quelque sorte. «Pour moi, c'était presque l'aboutissement de la matière du cours», dit maintenant Pascal.

Six mois qui le séparent de l'événement, il explique les raisons de son geste: «On est dans nos salons et on parle des choses qui se passent à l'extérieur; on n'est pas là où ça se passe! Il faut sortir et aller voir ce qu'il y a vraiment.»

Pascal parle aujourd'hui avec quelques réserves du traitement qu'il a fait subir à sa «victime»: «J'ai été raide avec lui. Une chance qu'il n'était pas cardiaque, en effet (rire) (...) Je lui ai demandé si je l'avais traumatisé, il m'a dit non. Il trouverait probablement ça plus intéressant si c'était arrivé à quelqu'un d'autre. Mais en même temps, il sort de là enrichi, je crois.»

Les autres étudiants de la classe ont eu, pour leur part, des réactions diverses. Pascal a bien apprécié qu'une étudiante ait ri et applaudi immédiatement après qu'il ait déposé son arme. D'autres ont complètement changé leur perception de Pascal; la peur s'en est mêlée. «Pendant 15 secondes, les gens se sont trouvés devant un maniaque. J'étais un maniaque avec une arme. Mais après cela, je l'ai déposée, la violence n'existe plus. Les gens ont accroché là-dessus. Ils se souviennent de l'acte et non du message.» Évidemment, à cause du douloureux souvenir des événements de Polytechnique, une arme fait aussitôt référence à la mort.

Les conséquences pour Pascal ne se sont pas fait attendre. «Je me suis battu avec la direction pour continuer à aller à mes cours. J'ai dû satisfaire aux exigences du collège

pour pouvoir y retourner, consulter un psychiâtre, dont je n'ai eu la conclusion qu'au mois de juillet (après la fin des cours) et collaborer avec les policiers. Je l'ai fait pour leur prouver que je ne suis pas dangereux.» Pascal a quitté l'école depuis et ne sait pas quand il y retournera.

Le pire qu'il ait eu à vivre dans toute cette histoire, c'est l'isolement auquel on l'a contraint, le fait de demeurer chez lui et de ne pouvoir s'expliquer personnellement. Les médias se sont emparés de l'affaire sans jamais lui donner l'occasion d'expliquer son geste, dit-il.

Il se concentre maintenant au développement de sa propre vision du monde et à... philosopher! «Il y a une chose que je trouve horrible, c'est dompter. Je voudrais plutôt qu'on apprivoise. La différence est subtile, mais importante. Je veux une plus grande liberté pour chacun. Et pour moi, c'est la liberté de penser et de faire mes choix.»

Et demain? «Je veux partir mon groupe, je veux chanter.» Pourquoi la musique? «Parce que pas la politique, c'est non! Je veux changer des choses et c'est le moyen que j'ai trouvé.»

Marie-Anne LARAMÉE
Cégep Édouard-Montpetit
Longueuil

ÉCOLES

Maisonneuve: gays et lesbiennes s'affichent

■ En septembre dernier, le cégep de Maisonneuve célébrait le premier anniversaire de l'Association des gays et lesbiennes du cégep Maisonneuve (AGLM), le seul groupe du genre qui existe. Les tentatives ailleurs de mettre sur pied des regroupements semblables ont échoué. Alors, pourquoi n'est-ce qu'à Maisonneuve qu'un tel groupe fonctionne?

Carle Bernier, le fondateur de l'AGLM, répond que c'est «parce que depuis le début, deux personnes s'y dévouent corps et âmes». En fait, c'est le dynamisme et la détermination de ces deux étudiants, Carle Bernier et Mirelle Dufresne, qui tiennent cette organisation en vie.

L'AGLM, sous la gouverne de l'association étudiante du cégep de Maisonneuve, avait comme objectif de départ d'offrir aux gays et lesbiennes un endroit où rencontrer d'autres étudiants comme eux. En second lieu, le groupe visait à informer et sensibiliser les étudiants en général et à offrir à tous un centre de références adéquat. Tout cela, dans le but de démythifier l'homosexualité aux yeux de la population estudiantine.

Afin d'atteindre tous ces objectifs, l'AGLM a mis sur pied une foule d'activités à caractère régulier ou exceptionnel. Par exemple, l'association organise des rencontres de discussion pour les gays, lesbiennes, bisexuels et hétérosexuels. Ces derniers sont d'ailleurs nombreux à y assister par curiosité, pour obtenir des informations ou par simple sensibilisation aux revendications des gays et lesbiennes.

De plus, l'AGLM a aidé de 50 à 60 équipes de recherche de psychologie, philosophie, méthode quantitative, cinéma et autres cours. Même si l'organisation offre des activités diverses à ses membres, la plus grande partie de son travail se fait du côté de la sensibilisation: elle tient des kiosques d'information, publie de nombreux textes dans le journal étudiant (*Le Trait d'Union*) et se fait le plus visible possible à l'intérieur du cégep. Il faut également souligner que depuis que l'AGLM existe, sept autres cégeps sont entrés en contact avec elle afin de savoir comment mettre en marche une telle organisation.

Grâce à ces activités et la détermination de ses fondateurs, l'AGLM occupe une place de choix au sein des activités socio-culturelles du cégep de Maisonneuve. Aujourd'hui, Carle Bernier affirme que les mentalités ont fait «un énorme progrès» et que l'AGLM a eu des effets considérables comme par exemple de mieux faire accepter l'homosexualité par les hétérosexuels, de sensibiliser autant les étudiants que les professeurs du cégep, de pousser la bibliothèque à acquérir des outils de référence en ce qui concerne l'homosexualité.

Un des exemples des plus significatifs de l'évolution des mentalités au cégep depuis la fondation de l'AGLM nous est décrit par Mirelle Dufresne: «L'année dernière, la finale de *Cépeps en spectacle* se tenait à Maisonneuve. A un moment donné, l'animateur a fait une mauvaise blague au sujet de l'AGLM. Et même s'il n'y avait pas de membres de l'association dans la salle, plusieurs personnes ont hué l'animateur, elles lui ont fait comprendre qu'elles ne toléreraient pas les propos discriminatoires.»

Quand une association survit grâce à la participation exceptionnelle de deux personnes, un problème de relève se pose inévitablement. Carle Bernier et Mirelle Dufresne disent en effet avoir peur que l'association disparaisse avec leur départ du cégep. Selon eux, cette disparition serait regrettable «puisque, malgré tout, certaines personnes ont encore de la difficulté à accepter l'homosexualité et qu'il y aura toujours un grand besoin de sensibilisation».

Laurence POIRIER-BOURDON
Cégep de Maisonneuve
Montréal

Génies en herbe

En collaboration avec Génies en herbe Paratologie Inc., 3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

A SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

1. Quel journaliste est originaire de Saint-David-de-Falardeau?
2. Quelle ville se trouve au bord de la baie des Ha! Ha!?
3. Quelle ville a fusionné avec Arvida et Saint-Jean-Eudes?
4. Quel village a été détruit par un glissement de terrain?
5. Où se déroulait l'action de Maria Chapdelaine?
6. Comment s'appelle le village fantôme au bord du lac St-Jean?
7. Dans quelle ville se trouve un parc zoologique?
8. Quelle réserve indienne est située près de St-Prime?

B LITTÉRATURE

1. Quel écrivain écossais a été mêlé à la fondation de l'organe tory *Quarterly Review*?
2. Quelle est la suite du livre *L'Étudiant étranger* de Philippe Labro?
3. Le *Soulier de satin* de Claudel est une œuvre se situant dans quel genre littéraire?
4. Dans quelle œuvre d'Hugo retrouve-t-on le passage suivant: «Ces deux âmes s'envolèrent ensemble, l'ombre de l'une mêlée à la lumière de l'autre»?
5. Dans quelle œuvre de Steinbeck retrouve-t-on les personnages de Lennie et George?
6. Quel Québécois a écrit *Nattes, L'Atelier du matin* et *Parler loin*?
7. Quelle pièce de théâtre de Beckett eut un grand succès avec Normand Chouinard, Rémy Girard, Jean-Louis Millette et Alexis Martin?
8. Quel politicien a écrit *À visage découvert*?



Il a écrit à visage découvert.

D PARTI CONSERVATEUR



Il a le record de longévité à la Chambre des communes.

1. Avant 1984, qui était le seul député conservateur au Québec?
2. Quel premier ministre conservateur était surnommé «le lion des Prairies»?
3. Quel conservateur a le record de longévité à la Chambre des communes?
4. Quel conservateur devint gouverneur général en 1989?
5. Quel ancien ministre

C CINÉMA

1. Lequel de ces films ne met pas Juliette Binoche en vedette: *L'insoutenable légèreté de l'être*, *Les Nuits fauves*, *Fatale*, *Les Amants du Pont-neuf*?
2. Quels sont les deux principaux acteurs dans *Being at home with Claude*?
3. Qui a écrit la pièce de théâtre d'où origine le film *Glengarry Glen Ross*?
4. Qui a réalisé *Bram Stoker's Dracula*?

E SPORTS

1. Qui était l'entraîneur de l'équipe canadienne lors de la série du siècle de 1972?
2. Dans quel sport se sont illustrés les frères Emery?
3. Quel pays remporta la médaille d'or en hockey aux Jeux Olympiques d'hiver de Garmisch-Partenkirchen?
4. En quelle année eut lieu l'émeute du Forum suite

conservateur a vu ses agissements enquêtés par la Commission Parker?

6. Quel ministre conservateur fut impliqué dans le scandale du thon avarié?

7. Qui fut le tout premier premier ministre conservateur au fédéral?

8. Quel conservateur gouverna le Canada durant la grande dépression?

5. Quel est le titre français du film: *Don't tell mom the babysitter is dead*?

6. Dans quel film argentin voit-on un poète à la recherche de la femme qui peut s'envoler tout en faisant l'amour?

7. Quel acteur est l'entraîneur des Mighty Ducks dans le film de Walt Disney?

8. Dans quel film Madonna est-elle accusée d'avoir tué son amant en l'épuisant au lit?

à la suspension de Maurice Richard?

5. Qui formait le fameux trio soviétique KLM?

6. Quel était l'emblème de la suprématie au hockey dans l'AMH?

7. Quelle Canadienne a remporté la médaille d'or de patinage artistique aux Jeux Olympiques d'hiver en 1948?

8. Dans quel stade évoluaient les Royaux de Montréal?

SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

Crucigrammes

Nicole Hanequart

EXPLICATION DU JEU

Tout d'abord, vous devez trouver les mots correspondant aux définitions, en commençant par le mot codé (dont les lettres sont écrites entre parenthèses).
Ce dernier vous est d'une grande aide puisque, une fois trouvé, vous reportez, en suivant le code, chacune de ses lettres dans la grille.
(Par ex. 1-2 signifie la case d'intersection des mots 1 et 2, 2-3, celle des mots 2 et 3, etc.).
Enfin, il s'agit de compléter la grille en formant une anagramme pour chacun des mots trouvés.

MOT CODÉ

2-3 5-6 3-4 1-2 8-9 4-5 7-8 6-7
DÉFINITION Geste comique. (EECHNRS)

MOTS

1. L _____
2. P _____
3. T _____
4. P _____

DÉFINITIONS

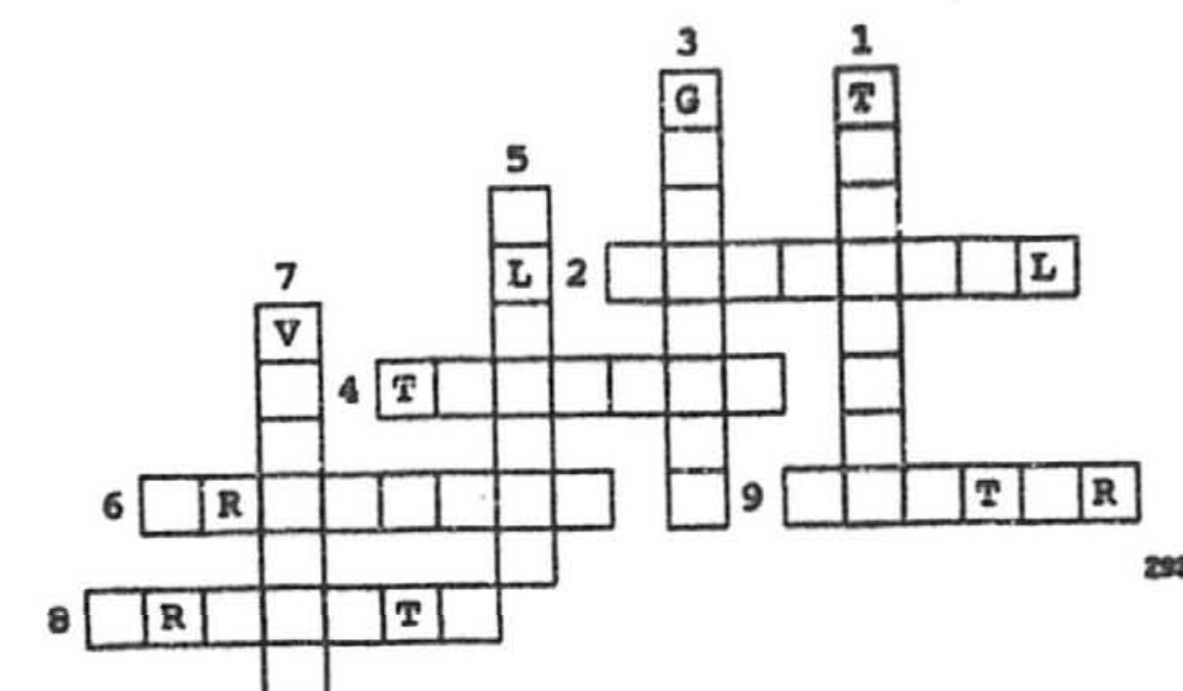
- Trouveront place. (8 lettres)
(Te) livras entièrement à une activité. (8 lettres)
Pactise. (8 lettres)
Goya, par exemple (7 lettres)

MOTS

5. G _____
6. F _____
7. E _____
8. E _____
9. M _____

DÉFINITIONS

- Couloir de communication creusé dans le sol par les taupes. (7 lettres)
Modérées. (8 lettres)
Exaltée. (7 lettres)
Intégrale. (7 lettres)
Exposé aux regards. (6 lettres)



SOLUTION DU No 291:

1. QUÉTERA — TRAQUÉE
2. CITRIQUE — CRITIQUE
3. PARAITRE — RAPATRIÉ
4. RÉTABLIE — ÉTIRABLE
5. PINACLE — PÉLICAN
6. SOIGNEUR — GUÉRISON
7. UNIPARES — PUNAISER
8. SESSION — SISSONE
9. PUISSONS — POUSSIN

Anacroisés

Philippe Guérin

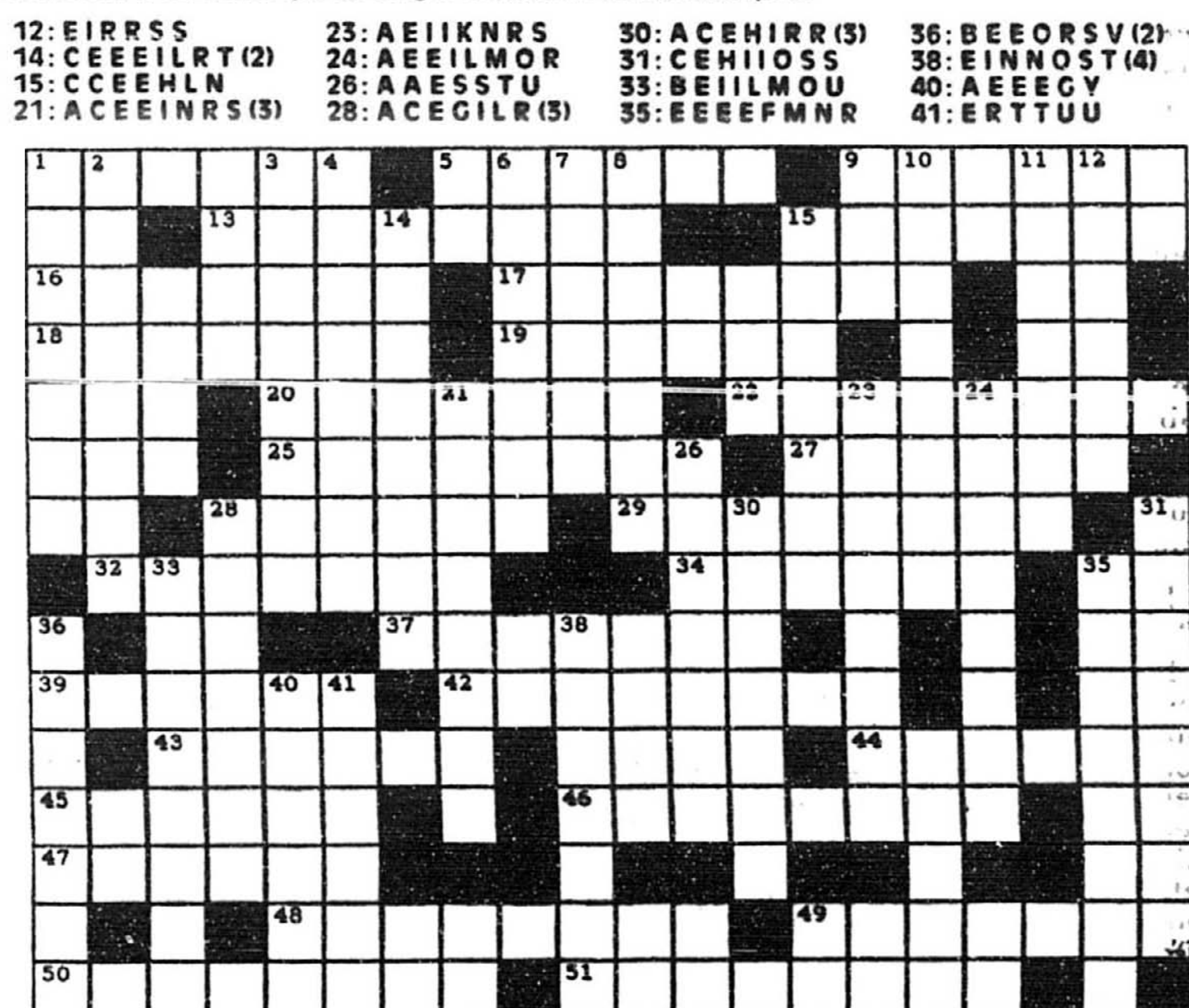
Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à découvrir. Les nombres qui suivent certains tirages correspondent au nombre de solutions possibles dont une seule peut se placer sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots à trouver figurent dans l'Officiel du Scrabble (Ed. Larousse). Il n'est donné que les tirages de mots de six lettres et plus.

HORIZONTALEMENT

- 1: BFIDRU
- 5: AEOSSS
- 9: AACDNR (3)
- 13: ENNOORRT
- 15: CDEIMO
- 16: AEFRTUU
- 17: EEEELLNTU
- 18: EECORSS
- 19: ACEORV
- 20: CCEIIST
- 22: AEIINRTU
- 25: AAEINNTT
- 27: CCEIRCU
- 28: EGINS (4)
- 29: ACEHMS (2)
- 32: ABEILL (5)
- 34: EEKLS
- 37: EEIORT (2)
- 39: BELOTU
- 42: CEEIINRX
- 43: EEEGLU
- 44: ENRSSU
- 45: AEIMRT (6)
- 46: AAERSSSU
- 47: AEIMRY
- 48: EINOSSSU
- 49: EEEGIRSV (2)
- 50: AEEIIRT
- 51: EELLNOUV

VERTICALEMENT

- 1: EFFLLOO
- 2: AEEGORSSU
- 3: ABENRSSS
- 4: EEEIINSTU
- 6: INOSSUV (2)
- 7: AANNOT
- 8: EENRSTT (3)
- 10: AEEIMRTU
- 11: ADEINOS (3)

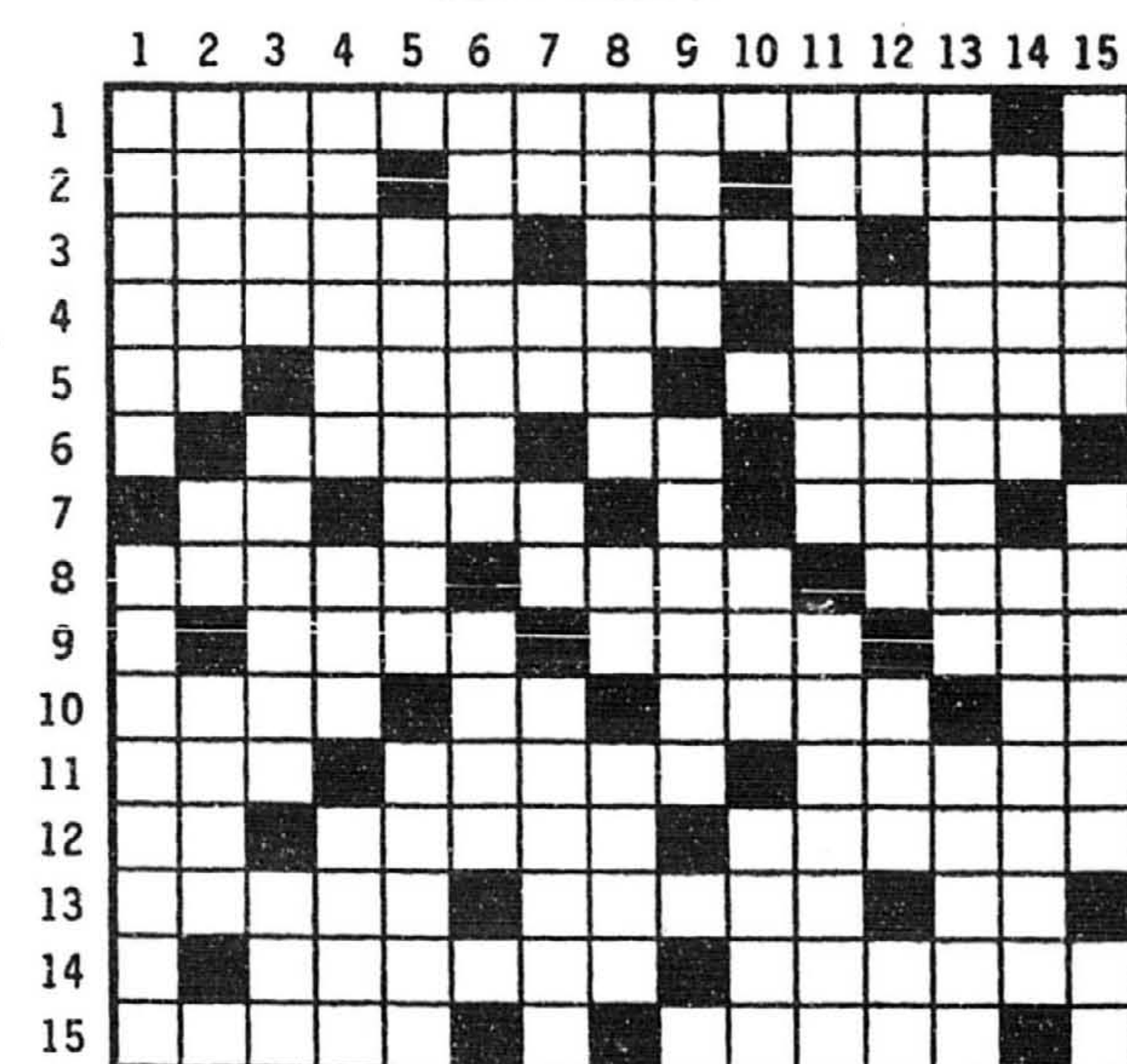


SOLUTION À LA DERNIÈRE PAGE DES ANNONCES CLASSÉES

L'utilisation du terme «anacroisés» est possible grâce à l'amabilité de Michel Charlemagne.

Mots croisés

LA GRILLE THÉMATIQUE

DE MICHEL HANEQUART
(HABITATION)

492

HORIZONTALEMENT

1. Partie d'un bâtiment située au niveau du sol.
2. Sert à soutenir provisoirement un plancher — Corps de bâtiment construit sur l'alignement du bâtiment principal ou formant retour — Disposition des diverses parties d'une habitation.
3. Habitation — Hameau antillais — Habitation du sud de la France.
4. Illettrée — Prénom.
5. Pronom personnel — Sur la table — Ce qui est accessoire (pl.).
6. Une partie du monde — Titre abrégé — Architecte espagnol.
7. Millilire — Division du compas — Commune d'Algérie.
8. Habitation — Habitation des pays tropicaux — Coule dans l'arbre.
9. Il se jette dans la baie de Donegal — Habitation d'un prêtre chargé d'une paroisse — Qui a perdu sa fraîcheur.
10. Membre de la caste sacerdotale et savante de l'Iran ancien — Marque le lieu — Donne en échange — Se traverse sans peine.
11. Trois mois — Gros outil — Somme obtenue par l'addition.
12. Cité antique — Abri — ...Lupin.
13. Matériau de construction — Borde un escalier du côté du vide — Abréviation chrétienne.
14. Devant une fenêtre — Agitas.
15. La crème — Désavantage.

VERTICALEMENT

1. Local servant d'abri — Bâtiment d'une certaine importance.
2. Chacun des intervalles compris entre deux planchers d'un bâtiment — Magnésium — Partie d'une cheminée.
3. Se dit d'un cheval qui n'a aucun poil blanc — Pan de mur fermant l'embrasure d'une fenêtre

tre entre le sol et l'appui — Action de mettre de l'ordre.

4. De dire — A cours en Norvège — Partie d'une maison.

5. Prière — Peuple de Sierra Leone.

6. Meubles — Vit en Scandinavie.

7. Évoque le rire — Symbole chimique — Réponse de troubadour — Relatif aux corps célestes.

8. Couchée — Actinium — Récipient.

9. Branche mère de l'Oubangui — Maison délabrée.

10. Époque qui commence avec un nouvel ordre de choses — Plein d'air.

11. Qui sont en forme de soie de porc — Vestibules.

12. Conjonction — Local d'habitation — Des épaules aux reins — Personnel.

13. Maisons de campagne retirées — Soignée.

14. L'un des instigateurs du coup d'état du 25 avril 1974 au Portugal — Pièce entièrement vitrée attenante à une maison à la manière d'un appentis.

15. Crochets — Somme remise à un détenu à sa sortie de prison — Dans la gamme.

SOLUTION DIMANCHE PROCHAIN



SOLUTION DE DIMANCHE DERNIER

Scrabble

Pierre Q.T. Nguyen

La Tuque d'Or à Buteau

Le tournoi de La Tuque en était à sa troisième édition lors de la fin de semaine de l'Action de Grâce. Et pour faire honneur au diction «jamais deux sans trois», ce fut un tournoi relativement difficile comme les deux années précédentes. 22 scrabbles en quatre parties dont quelques mots très communs tels METHODES, OISIVETE, INVOQUEE et ESPAGNOL, mais aussi des moins connus comme ABETINE (abêtir, relatif au sabin), LIVEDO (tache violacée sur les jambes), HYOIDIEN (relatif à l'hyoïde, os situé au-dessus du larynx), OSTÉITE (inflammation du tissu osseux) et DÉVOLTEZ (dévolter: diminuer le voltage). Un seul coup, un scrabble, n'a pas été trouvé dans la salle alors qu'on avait en main A-N-S-S-T-Z et un joker et on devait jouer un 9 lettres sur un A et un E déjà sur la grille — deux solutions possibles: FANTASMEZ et MAZASSENT du verbe MAZER (donner à la fonte un premier affinage).

Ce tournoi nous a également permis d'acquiescer notre vocabulaire de mots plus courts: FOHN (ou FOHN, vent chaud et sec), FUNE (cordage qui sert à remorquer un chalut), CACTI (divinité hindoue de l'énergie), AWALE (ou WALE, jeu africain), BISSAC (long sac ouvert en son milieu), PICOT (coudre gluante qui se forme à la surface du roqufort après salage), QAT (arbutus d'Arabie) et ALFA (plante herbacée).

Pierre Q.T. Nguyen, du club de Boucherville, remporte la première partie avec une avance de plus de quatre-vingt-dix points sur les deux autres favoris du tournoi, Mario Buteau, de Québec, et Germain Boulianne, de Hull, qui terminent respectivement neuvième et onzième de la partie. Plusieurs pensaient bien que le titre d'une chronique de l'année dernière, écrite par mon prédécesseur Philippe Guérin, «La Tuque d'Or à Nguyen», reparaitrait cette année...

Mais Mario Buteau, suite à deux parties parfaites, talonne Pierre, encore meneur, de quatre points avant le sprint final. Dans la dernière partie, sur un tirage avec deux jokers, Pierre craque sous la pression en inventant un verbe pour lequel il récolte un zéro sur le coup qui valait 96 points; il glisse au troisième rang avec une moyenne de 92,93%. Mario Buteau (95,17%) est couronné d'or et Germain Boulianne (94,17%) récolte l'argent.

Jean Archambault, du club de St-Lambert, vainqueur du dernier tournoi à Trois-Rivières, démontre sa bonne forme en devançant Collette Lamarre (86,66%), de St-Jean-sur-Richelieu, de deux petits points. Nicolas Lamoureux (85,07%), également de St-Lambert, complète le trio des médaillés de la classe «A».

Chez les joueurs de la classe «B», la palme revient à Mance Roy (79,67%), du club Gare-aux-Mots de Charny. Sur le chemin du retour vers Montréal, André Tremblay (79,47%), du club de Boucherville, s'est émerveillée une bonne dizaine de fois de trouver une médaille d'argent dans son sac à main. Claude Geoffroy (79,11%), du même club qu'André, n'était pas moins fier d'avoir obtenu le bronze.

Dans la classe «C», Pierrette Beauvais (77,38%) monte sur la première marche du podium avec une confortable avance de 125 points. Denise Biron, du club Étincelles de Loretteville, et Lucille Joannides, de St-Bruno, terminent le tournoi avec une moyenne respective de 74,17% et 73,71%.

Lundi soir dernier, Charles-Étienne Beaudry (14 ans) représentait, tristement, le chemin du Pensionnat Ste-Marie-des-Servites d'Ayer's Cliff; mais il y a fort à parier que dans sa valise s'y trouvait la médaille d'or de la classe «D» qu'il a gagnée avec une moyenne de 71,55%. Rémi Poulin (68,62%), de Beauré, et Cécile Barbé (68,18%), de St-Laurent, vont bientôt demander aux écoles privées de

garder leurs pensionnaires quelques fins de semaines...

Comment jouer la partie de duplicate ci-dessous

La formule duplicate vous permet de rejouer chez vous une partie disputée dans un club ou dans un tournoi. Pour obtenir les règles détaillées, écrivez à: Pierre Q.T. Nguyen; Chronique de scrabble, La Presse; 7, rue St-Jacques; Montréal, H2Y 1K9.

Troisième partie du tournoi de La Tuque disputée le 10 octobre 1993.

TIRAGE	MOT CHOISI	RÉF.	PTS
1. GBEONV	VIGNE	H4	26
2. EANTPPY	PERANT	5E	44
3. Y+LRRIE	LYRER (1)	08	26
4. RH+SEAD	TOISERAI	K5	66
5. OAFNUBC	USAC (2)	H12	30
6. /TCERSS	USAC (2)	H12	30
7. EOTLAEU	SECRETAS	14B	74
8. DFIOME	TALQUEES	07	61
9. OME+FHIT	DEFI	A6	43
10. OME+XUG	SHIFT (3)	8K	45
11. OME+JUA	XI	7M	47
12. OUEBUNA	AGAME (4)	C3	20
13. LEEUSA	CEBUANOS (5)	15A	82
14. DOOZINE	SPATULEE	E4	70
15. OMN+LU7I	IODEZ	12K	50
16. OL+WRBN	MUNI	D1	24
17. OLEH+AOV	WURM (5)	1A	39
18. OLEH+MOV	VA	8N	30
19. OL+EKOUS	NOMBRA	O1	36
20. EBTJHNU	LOKUM (7)	3J	32
21. LHM+DI	JETES	12A	51
22. LNDI	EH	F5	26
	NID	14L	18
			960

Commentaires:

1. LYRER, pleurichier (québécois).
2. UBAC, versant montagneux exposé au nord.
3. SHIFT, période de la journée de travail.
4. AGAME, pouvant se reproduire sans fécondation.
5. CEBUANO, langue indonésienne des Philippines.
6. WURM, quatrième des grandes glaciations de l'ère quaternaire.
7. LOKOUM, ou LOUKOUM, confiserie orientale.

Résultats:

	Pts
1er Mario Buteau	960
2e Pierre Q.T. Nguyen	938
3e Rémi Poulin Jr	827
10e	878

A tire-d'aile...

Des oies des neiges suivies par satellite

PIERRE GINGRAS



Assis devant son ordinateur, à l'Université du Québec, rue Sainte-Catherine, à Montréal, Jean-François Giroux a une curieuse façon de suivre la migration des oies des neiges. Elles étaient plus de 150 000 la fin de semaine dernière, sur la côte de Beaulieu et dans l'archipel de Montserrat. Mais mardi, à son bureau, le chercheur attendait toujours que «ses» oies arrivent au cap Tourmente.

À vrai dire, il était même un peu inquiet. Ses préférées ne semblaient pas tellement pressées de se diriger vers le Sud. Et plus elles tardent, plus il risque de perdre leur trace.

En raison d'une période de reproduction très favorable cet été dans le Grand Nord, on compte actuellement plus de 700 000 oies blanches, dont la moitié sont des jeunes de l'année. Jean-François Giroux en préfère quatre.

En collaboration avec Hydro-Québec, le professeur Gilles Gauthier de l'Université Laval et le biologiste Austin Reed du Service canadien de la faune, M. Giroux tente de percer le mystère de la migration du grand palmipède blanc. On compte pas moins de 3000 kilomètres entre le territoire de nidification des oies, dans l'île de Bylot, au nord de la Terre de Baffin, et la réserve nationale du Cap-Tourmente.

«Jusqu'à maintenant, on ne savait pas avec précision comment s'effectuait ce trajet, explique le chercheur. Des pilotes d'avion nous ont signalé à l'occasion la présence de petits groupes d'oies, parfois une centaine d'oies, sur le sol, au nord de la baie d'Ungava. Maintenant, on en sait un petit peu plus.»

Par exemple, au début de la semaine, une des oies du professeur Giroux s'envolait pour une treizième journée au sud de la Terre de Baffin, à 1500 kilomètres du Saint-Laurent. Voyageant dans des groupes différents, deux autres oies étaient dans la région du lac Caniapiscau, depuis quelques jours. La petite dernière, elle, devrait arriver bientôt sur les rives du fleuve. Du moins, elle est attendue fébrilement. Elle s'était installée depuis deux jours au nord de Tadoussac.

Chaque jour, Jean-François Giroux suit «ses» oies par satellite.



On peut reconnaître ici une oie adulte équipée d'un émetteur, au milieu d'un groupe de jeunes nés cet été.

PHOTO JEAN-FRANÇOIS GIROUX, collaboration spéciale

Parmi les 3000 oies capturées et baguees par les chercheurs cet été, six femelles furent choisies pour transporter un nouveau petit émetteur miniature conçu par les Japonais. L'appareil de 125 grammes ne doit pas dépasser 5 p. cent du poids de l'animal, sinon les déplacements de l'oie pourraient être sérieusement entravés. Le dispositif électronique est attaché au dos de l'animal qui, semble-t-il, tolère sa présence au bout de quelques jours.

Grâce à un dispositif spécial, l'émetteur ne fonctionne que sur demande. Jusqu'à maintenant, il a été en activité huit heures sur 24, histoire d'épargner les piles qui ont une durée maximale de 70 jours. Au début de la semaine, nous en étions à la soixantième journée.

Ce sont deux satellites circulant dans l'axe terrestre nord/sud qui captent les signaux de l'émetteur. Deux ordinateurs, à Toulouse en France, et dans le Maryland, traitent les données provenant des satellites. Trois heures après

l'émission des données, M. Giroux peut communiquer avec l'ordinateur et savoir, parfois à quelques centaines de mètres près, où sont les oiseaux émetteurs. Le projet coûte 3500\$ pour chaque oiseau, ce qui inclut le temps d'utilisation des satellites.

Le chercheur raconte qu'en août, six oies avaient été dotées d'un collier. L'une d'elles a probablement réussi à arracher la petite antenne de l'émetteur et on a rapidement perdu sa trace. L'autre est tombée sous les balles d'un chasseur inuit localisé à Pond Inlet, sur la Terre de Baffin, comme l'avait indiqué le satellite.

Si on sait que les oies peuvent voler sur une distance de 900 kilomètres d'un seul trait (un petit vol d'une douzaine d'heures), elles font le trajet entre l'île Bylot et le Saint-Laurent par petites étapes. Les oies des neiges quittent leurs territoires de nidification peu après le premier envol des jeunes, en août. Elle séjournent ensuite quelques jours un

peu au sud de la Terre de Baffin, dans une région de grands lacs. Ensuite, de plus grands déplacements les mèneront dans la baie d'Ungava, sur les haut plateaux où voyagent les caribous. Dans le Nord québécois, elles se nourrissent notamment de bleuets, très abondants dans cette région. Les oies peuvent alors se rendre directement sur les bords du fleuve ou encore transiter ailleurs, comme semblent le démontrer les travaux de M. Giroux.

Des jeunes plus lents

Si elles ont la force de parcourir de grandes distances en vol, les oies des neiges préfèrent, du moins lors de leur retour dans le Sud, faire quelques arrêts en chemin.

Selon le biologiste Austin Reed du Service canadien de la faune, ce sont les jeunes qui ralentissent la migration.

«Même s'ils atteignent un poids respectable d'un peu plus d'un kilogramme lors de leur envol, ces juvéniles

n'ont pas la force de leurs parents. Ils doivent donc s'entraîner progressivement et refaire le plein d'énergie.»

Le périple migratoire de l'automne peut s'échelonner sur deux mois, mais les jeunes de l'été sont déjà rompus au vol lorsqu'ils arrivent sur la côte de Beaulieu. Après leur séjour d'une dizaine de jours sur place, d'ailleurs, elles se dirigent directement vers la baie de Delaware, sur la péninsule Delmarva (du nom des États limitrophes, le Delaware, la Virginie et le Maryland), qu'elles atteignent directement après un vol d'environ 12 heures.

Une croissance record

L'oie des neiges niche bien au-delà du cercle arctique, dans un territoire qu'elle atteint vers la fin de mai ou au début de juin, lorsque les neiges sont encore en train de fondre. Dans ce coin de pays, à cette époque de l'année, le soleil brille jour et nuit.

Elle niche pendant la deuxième semaine de juin et pond en moyenne quatre à cinq oeufs, qui éclosent au début de juillet. Bébé affiche alors un poids de 100 grammes, mais six semaines plus tard, à l'envol, son poids atteindra un kilo. Parfois, comme cela est arrivé à plusieurs reprises cette année à cause de conditions favorables, certains oiseaux pèsent deux kilogrammes à l'envol, soit 20 fois le poids à la naissance, un taux de croissance record chez les oiseaux, dit M. Reed.

«Cela représente un taux d'assimilation et de transformation des aliments qui est probablement à la limite des capacités biologiques de l'animal», estime-t-il.

La population d'oies des neiges atteint actuellement un sommet historique, qui pourrait être encore plus important l'an prochain, si la reproduction se déroule bien encore une fois. Toutes les données des naturalistes font état de 2000 à 3000 oiseaux à la fin du siècle dernier.

C'est la première année d'existence qui est la plus précaire pour l'oie des neiges et c'est durant cette période que le taux de mortalité est le plus élevé. Les prédateurs et la chasse sont les causes de décès les plus importantes. On considère d'ailleurs que les jeunes constituent de 80 à 90 p. cent du tableau de chasse, en raison de leur inexpérience (plus de la moitié de la récolte est réalisée au Québec). Une oie qui réussit à survivre une première année a toutefois de bonnes chances de vivre six ou sept ans. Les oiseaux les plus rusés peuvent atteindre l'âge vénérable de 20 ans.

Écologie et environnement...

Nos colonies d'ail des bois sont-elles menacées?

DANIEL GAGNON

collaboration spéciale

Il fait un beau soleil de printemps, les mouches noires sont à peine arrivées, il n'y a pas encore de feuilles dans les érables et le sous-bois regorge de fleurs printanières de toutes sortes.

La famille Tremblay décide d'aller visiter sa colonie d'ail des bois préférée. Connue depuis des générations, cette population d'ail des bois a toujours permis aux Tremblay de déguster des bulbes frais et d'en conserver quelques douzaines dans le vinaigre, au printemps. Arrivés sur les lieux, ceux-ci ont beau chercher, ils ne réussissent qu'à trouver quatre plants. Ils les déterrent et dégustent le bulbe sur place. Pourtant, la colonie était encore importante il y a deux ans, lors de leur dernière visite.

Voilà un scénario très vraisemblable qui se répète de plus en plus souvent ici et là dans le sud du Québec. Des colonies d'ail des bois disparaissent un peu partout. Pourtant, on trouve des bulbes d'ail des bois marqués en vente dans certaines épiceries.

On en trouve aussi en grande quantité, frais cueillis chaque printemps, dans les marchés publics et sur le bord des routes de campagne. Il semble que la cueil-

lette de cette espèce, autant par le public que par des compagnies, a beaucoup contribué à la réduction du nombre de populations d'ail des bois du Québec. Par ailleurs, des colonies autrefois très vastes sont aujourd'hui beaucoup plus petites.

Il y a environ 10 ans, des biologistes, dont Gisèle Lamoureux du groupe Fleurbec, lançaient un avertissement non équivoque. L'augmentation de la cueillette de l'ail des bois allait à plus ou moins court terme en réduire l'abondance dans les érables du Québec. À un certain moment, on parlait même de la disparition possible de cette plante, au Québec.

L'argument avancé par les biologistes à l'époque était simple: lorsqu'un bulbe d'ail des bois est cueilli, la plante est tuée. Il n'y a donc aucune comparaison possible avec la cueillette des fruits sauvages, comme les bleuets, où l'on ne cueille que les fruits, laissant la plante avec ses feuilles, ses tiges et ses racines.

Cet argument très logique fut utilisé pour monter une campagne de conservation de l'ail des bois, axée sur le slogan «L'ail des bois se conserve mieux en forêt qu'en bocal». Des pressions furent exercées sur le gouvernement provincial afin qu'il instaure une législation permettant de protéger des plantes comme l'ail des bois.

Une telle loi existe depuis 1989: c'est la loi 108 pour la protection des espèces menacées ou vulnérables (ministères de l'Environnement et du Loisir, de la Chasse et de la Pêche). Grâce à elle, l'ail des bois sera vraisemblablement déclaré espèce vulnérable en 1994. La cueillette commerciale de l'espèce sera alors interdite, ce qui devrait contribuer considérablement au maintien des populations de cette plante au Québec.

Que connaît-on de l'écologie et de la biologie de l'ail des bois? En 1984, Andrée Nault, alors étudiante à la maîtrise à l'UQAM, et moi avons commencé à étudier cette plante afin d'apporter des réponses claires à tous les gens intéressés par sa conservation.

L'ail des bois est une plante printanière typique des sous-bois des érables de l'est de l'Amérique du Nord. Ses feuilles oblongues apparaissent dès la fonte des neiges, soit vers la fin d'avril dans le sud du Québec. Les feuilles demeurent déployées cinq à six semaines, période durant laquelle elles emmagasinent des réserves — surtout de l'amidon — dans le bulbe. Les réserves de l'année précédente servent à la croissance des feuilles de l'année courante. Un plant peut avoir une, deux ou trois feuilles, et même occasionnellement quatre.



Les vastes populations d'ail des bois d'autrefois se font de plus en plus rares à cause de la cueillette excessive.

PHOTO D. GAGNON

Sur dix gros plants d'ail des bois, il suffit d'en cueillir combien pour nuire à la survie d'une colonie?

Répondez à la question ci-haut et gagnez une paire de billets pour visiter le Biodôme et le Planétarium. Deux bonnes réponses seront choisies au hasard chaque vendredi. Adressez vos réponses à:

Chronique Écologie et environnement
Biodôme de Montréal
4777, ave Pierre-de-Coubertin
Montréal (Québec) H1V 1B3

Réponse de la question posée la semaine dernière (Comment appelle-t-on une chauve-souris se nourrissant de fruits?): une chauve-souris frugivore.

maintien des colonies. C'est un mécanisme que l'on retrouve chez d'autres plantes à bulbes apparentées à l'ail des bois, telles l'oignon cultivé, la jonquille et la tulipe.

Nous avons aussi trouvé que cette caractéristique le rendait très vulnérable à la cueillette. En effet, le bulbe d'un gros plant possède un potentiel reproducteur très important. Par sa division, il aide à propager la colonie relativement rapidement et sûrement. Les plants produits par division végétative sont déjà gros et survivent beaucoup mieux que les semis. De plus, après quelques années de croissance, ces plants sont souvent prêts à se diviser eux-mêmes.

Finalement, à l'aide de modèles mathématiques, nous avons déterminé qu'en récoltant les gros plants d'une colonie à un taux annuel de 10 p. cent, on pouvait mettre celle-ci en péril.

Il est probable que les Tremblay et leurs ancêtres avaient amorcé le déclin de leur colonie d'ail des bois il y a quelques décennies, en cueillant aussi peu qu'un gros plant d'ail sur dix! Malheureusement, des taux de

cueillette de l'ordre de 50 p. cent ne sont pas rares. Il est fort possible que d'autres cueilleurs que la famille Tremblay aient aussi visité la colonie.

L'ail des bois est donc véritablement une espèce «vulnérable» au Québec. La loi 108 affirme qu'une espèce est «vulnérable» lorsque la dégradation de l'habitat, la surexploitation ou toute autre cause entraînent une diminution de l'aire de répartition de l'espèce et un déclin soutenu du nombre d'individus.

Le cas fictif de la famille Tremblay se répète en de nombreux endroits et il faut freiner l'exploitation de cette espèce. La mise en application de la loi 108 pourra, on le souhaite, renverser la tendance à la baisse des populations d'ail des bois du Québec. Le Biodôme de Montréal, afin de conserver le patrimoine génétique québécois de l'espèce, mettra en oeuvre, cet automne, un programme de conservation en serre de l'ail des bois, tout en espérant que les efforts de conservation en milieu naturel portent fruit.

Daniel Gagnon est directeur de recherche au Biodôme de Montréal et professeur à l'UQAM.



ILLUSTRATION NICHOLE OUELLETTE

Aster puniceus L. — Aster ponceau — (Red-stalked Aster)

Floraison estivale. Lieux humides, fossés, ruisseaux, zone intercotidale des rivages estuariens. Commun dans tout le Québec tempéré. Espèce familière des lieux humides au nord, atteignant le centre de l'Ungava (lac Michikamau). Très variable. Sur les grèves estua-

riennes du Saint-Laurent, elle passe à une forme presque glabre (var. *firmus* (Nees) T. & G.) où les feuilles sont parfois fortement teintées d'anthocyanes sur leur face supérieure.

Tire de l'ouvrage *Flore Laurentienne*, du frère Marie-Victorin, publiée aux Presses de l'Université de Montréal.